

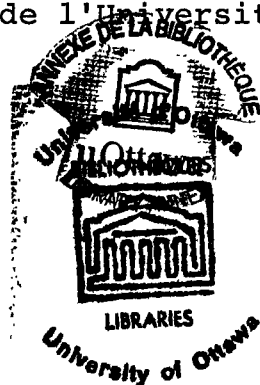
001699

Camillien Houde, politicien de carrière

par

Claude Dupont

B.Ped, et B.A. de l'Université de Montréal



Thèse présentée à l'Ecole des Etudes  
Supérieures de l'Université d'Ottawa,  
en vue de l'obtention de la Maîtrise  
ès Arts (Histoire).

1972

UMI Number: EC55793

### INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

**UMI<sup>®</sup>**

---

UMI Microform EC55793  
Copyright 2011 by ProQuest LLC  
All rights reserved. This microform edition is protected against  
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

---

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P.O. Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

## A V A N T - P R O P O S

Nous avons choisi le thème de cette thèse pour des raisons sentimentales et historiques. Sentimentales, parce que nous voulions connaître ce qu'il y avait d'authentique derrière le mythe houdiste qui avait été si influent auprès de la génération montréalaise de nos parents. Historique, parce que l'étude d'une carrière aussi mouvementée et aussi longue nous a obligé à nous intéresser autant à la politique nationale qu'à la politique locale, ce qui nous semblait valable à une bonne formation historique.

Nous pensions d'abord traiter des "idées sociales, économiques et politiques de Camillien Houde". Nous nous sommes vite rendu compte qu'à cause des engagements variés qui jalonnent cette carrière, à cause également du personnage lui-même, il n'y avait que peu de continuité dans ces idées. C'est ainsi que nous avons insisté davantage sur les différentes luttes menées par le politicien, en tâchant de saisir le plus fidèlement possible ses idées à chacune des différentes étapes de sa vie.

Nous sommes très reconnaissant à M. Marcel Hamelin, notre directeur de thèse, pour sa compétence, son intérêt et sa disponibilité qui ont été un continuel encouragement pour l'élaboration de ce travail.

C.D.

## T A B L E D E S M A T I E R E S

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| Avant-propos.....                 | I   |
| Table des matières.....           | II  |
| Notes biographiques.....          | IV  |
| Bibliographie.....                | VII |
| INTRODUCTION                      | 1   |
| CHAPITRE PREMIER                  |     |
| <u>Carrière provinciale</u> ..... | 6   |
| a) le député conservateur.....    | 6   |
| b) le chef conservateur.....      | 23  |
| c) une présence redoutable.....   | 43  |
| CHAPITRE II                       | 60  |
| <u>Carrière municipale</u> .....  | 60  |
| a) le maire de la crise.....      | 60  |
| b) un maire controversé.....      | 86  |
| c) un maire tout-puissant.....    | 93  |
| CHAPITRE III                      | 106 |
| <u>Carrière fédérale</u> .....    | 106 |
| a) l'anti-conscriptionniste.....  | 106 |
| b) le chef du Bloc populaire..... | 127 |
| c) le franc-tireur.....           | 144 |

|   |     |
|---|-----|
|   | III |
| CONCLUSION.....   | 153 |
| ANNEXE .....  | 159 |
| Lettre de démission de la mairie, au mois d'août<br>1936..... |     |
| INDEX ONOMASTIQUE.....  | 164 |

## NOTES BIOGRAPHIQUES

- 1889 Naissance le 13 août 1889, à Montréal.
- 1912 Inspecteur à la banque Canadienne Nationale.
- 1913 Premier mariage: Mignonne Bourgie. Deux enfants.
- 1918 Mort de sa femme.
- 1919 Deuxième mariage: Georgette Falardeau. Divers métiers.
- 1923 Election provinciale: Taschereau conserve le pouvoir avec 64 députés, le 5 février. Houde élu député conservateur de Sainte-Marie.
- 1927 Election provinciale le 16 mai: Taschereau est reporté à nouveau au pouvoir avec 75 sièges et Houde est battu.
- 1928 Election municipale le 2 avril: Houde défait Martin.
- 1928 Election partielle de Sainte-Marie le 24 octobre: victoire de Houde.
- 1929 Convention conservatrice de Québec, en juillet: Houde est élu chef.
- 1930 Election municipale le 7 avril: Houde est réélu.
- 1931 Election provinciale le 24 août: Taschereau remporte 79 sièges et Houde est battu dans 2 comtés: St-Jacques et Ste-Marie. Contestations des élections en bloc.
- 1932 Election municipale le 4 avril: Rinfret défait Houde.
- 1933 Convention conservatrice de Sherbrooke en octobre: Duplessis devient chef.
- 1934 Election municipale le 9 avril: Houde remporte sa 3e victoire à ce niveau. Luttés avec les banques.
- 1936 Election provinciale du 17 août: Duplessis fait élire 76 députés et Houde démissionne de la mairie peu après. Election municipale le 15 décembre: Raynault défait Houde.

- 1937      Projet avorté d'émigration au Vénézuéla.
- 1938      Election partielle de Saint-Henri, au niveau fédéral: Houde est battu par Bonnier, le 17 janvier. Election municipale, le 12 décembre: Houde est réélu.
- 1939      Le maire reçoit le Roi et la Reine du Canada. Manifestations antiparticipationnistes. Election provinciale du 25 octobre: Godbout fait élire 69 députés et Houde est élu comme indépendant dans Sainte-Marie.
- 1940      Montréal mis en tutelle par une loi provinciale. Enregistrement national obligatoire en août: Houde dénonce ce geste. Arrestation et incarcération.
- 1942      En juillet, Houde est conduit de Petawawa à Frédéricton.
- 1943      Pressions diverses pour sa libération.
- 1944      Houde est libéré en août 1944, une semaine après la campagne provinciale. Election municipale du 11 décembre: Houde défait Raynault. Campagne contre les voies élevées à Montréal.
- 1945      Houde co-dirige la campagne du Bloc populaire avec Maxime Raymond. King est maintenu au pouvoir et Houde ne réussit pas à se faire élire dans Sainte-Marie.
- 1947      Election municipale: élu sans opposition.
- 1948      Retrouvailles publiques avec Duplessis au marché Saint-Jacques, le 21 juillet. L'Union Nationale est victorieuse avec 82 députés. Le maire retrouve les pouvoirs enlevés en 1940.
- 1949      Election fédérale du 27 juin: Houde est élu de justesse comme indépendant dans Papineau, seul contre le gouvernement triomphant de Saint-Laurent. Il délaisse graduellement la Chambre des communes.
- 1950      Election municipale du 11 décembre: "Monsieur Montréal" défait Fournier. C'est sa septième et dernière victoire à la mairie.
- 1951      Le maire reçoit la princesse Elizabeth et le prince Philippe.
- 1952      Il refuse de recevoir le nouveau gouverneur général, Vincent Massey et explique publiquement ses raisons. Il appuie l'Union Nationale en juillet.

- 1953 Conférences en Ontario au cours de l'automne: succès.
- 1954 Election municipale d'octobre: Houde est traité dans une clinique de Rochester et annonce sa retraite. Drapeau est élu.
- 1956 Il appuie encore l'Union Nationale.
- 1958 Mort, le 11 septembre.

## B I B L I O G R A P H I E

I- SOURCESa) Manuscrites

Pourcentage du vote à la mairie, document des Archives municipales de Montréal, Montréal.

Discours du maire Camillien Houde, prononcés au poste C.K.A.C., en 1946, 1947, 1948 et 1949, dans Archives municipales de Montréal, Montréal.

Termes d'offices de son honneur le maire M. Camillien Houde, dans Archives municipales de Montréal, Montréal.

b) Imprimées

Annuaire du Canada, 1945.

Débats de la Chambre des Communes, vol. III de 1940, et vol. III de 1946, Bibliothèque du Parlement canadien, Ottawa.

Annuaire du Québec, 1970.

PARENT, Paul E., Le Bottin parlementaire du Québec, Montréal, chez l'auteur, 1962, 531 p.

c) Entrevues

1. Avec Claire, fille de C. Houde, mariée à Marcel Thouin.
2. Avec Madeleine, fille de C. Houde, mariée à Robert Borsch.
3. Avec Marthe, fille de C. Houde, mariée à Jean-Louis Hanfield.

Ces entrevues m'ont permis de voir des albums de photos, de lire des lettres de C. Houde, d'entendre des souvenirs,

d'écouter des discours enregistrés sur disques et de recueillir des anecdotes intéressantes pour comprendre l'homme.

## II- GUIDES ET RECUEILS BIOGRAPHIQUES

FORTIN, J.-A., Biographies canadiennes françaises, Montréal, Les Publications provinciales Ltée, 1948, p. 110.

BOILY, Robert, Québec 1940-1969, Bibliographie: le système politique québécois et son environnement, Montréal, P.U.M., 1971, 208 p.

Canadian Parliamentary Guide, Normandin, 1951, pp. 202-203.

Encyclopedia Canadiana, Ottawa, The Canadiana Company Limited, 1965, p. 168.

BEAULIEU, André, HAMELIN, Jean et BERNIER, Benoît, Guide d'histoire du Canada, Les cahiers de l'Institut d'histoire, no 13, Québec, P.U.L., 1969, 540 p.

DUROCHER, René et LINTEAU, Paul-André, Histoire du Québec, bibliographie sélective (1867-1970), Trois-Rivières, Boreal Express, 1970, 189 p.

Les biographies françaises d'Amérique, Sherbrooke, Les Journalistes associés, 1950, p. 39.

BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean, Les journaux du Québec de 1764 à 1964, préface de J.C. Bonenfant, Québec, P.U.L., 1965, 329 p.

The Canadian Who's Who, vol. VII, 1955-1957, Toronto, Trans-Canada Press, pp. 519-520.

## III- JOURNAUX

L'Action Catholique, août 1944-juin 1945, Québec.

Le Bloc, août 1944-juin 1945, Montréal.

Le Canada, février 1923-avril 1942, Montréal.

The Citizen, août 1940, Ottawa.

Le Devoir, janvier 1923-octobre 1958, Montréal.

The Gazette, février 1923-septembre 1958, Montréal.

The Globe and Mail, août 1940, Toronto.

Le Goglu, août 1929-février 1933, Montréal.

L'Illustration, juillet 1932-avril 1934, Montréal.

Le Jour, août 1944-juin 1945, Montréal.

Montréal-Matin, juillet 1948-septembre 1958, Montréal.

The Montreal Star, février 1923-septembre 1958, Montréal.

La Presse, août 1944-février 1954, Montréal.

Le Soleil, août 1944-juin 1945, Québec.

The Toronto Star, juin 1949, Toronto.

The Winnipeg Free Press, août 1940, Winnipeg.

#### IV- ARTICLES DE JOURNAUX ET DE REVUES

"Le maire de Montréal", article non signé, dans La Revue Moderne, mai 1930, Montréal.

QUINN, H.F., "The Bogey of Fascism in Quebec", dans The Dalhousie Review, vol. XVIII, no 3, octobre 1938, Halifax.

PERKS, A.E., "Houde, Mayor Who Came Back From Internment", dans Saturday Night, volume 60, 27 janvier 1945, Toronto.

WUORIO, Eva-Lis, "The One and Only Houde", dans Maclean's Magazine, volume 60, 15 décembre 1947, Toronto.

"Si M. Houde", article signé J.F.R., dans La Revue Moderne, janvier 1948, Montréal.

"Politics, Canada", article non signé, dans Time, éd. canadienne, 20 juin 1949, New-York.

ROBERTS, Leslie, "Houde; The Fabulous Mayor of Montreal", dans Saturday Night, volume 67, 7 juin 1952, Toronto.

HOUDE, Camillien, "Bienvenue à Montréal", dans The Canadian Unionist, no 27, septembre 1953, Montréal.

MacLENNAN, Hugh, "A Shiver When an Era Ends", dans Saturday Night, volume 70, 9 octobre 1954, Toronto.

- RUMILLY, Robert, "L'Affaire des écoles juives (1928-1931)", dans R.H.A.F., X, 2 septembre 1956, Montréal.
- "L'homme du mois", article non signé, dans Commerce, la revue de l'homme d'affaires, avril 1953, Montréal.
- SAURIOL, Jacques, "Souvenirs sur Camillien Houde", dans La Patrie, 6 septembre 1959, Montréal.
- LAURENDEAU, André, "Blocs-notes: Camilien Houde", dans Le Devoir, 12 septembre 1958, Montréal.
- "Camillien Houde et le jardin botanique", article signé P.V., dans Le Devoir, 16 septembre 1958, Montréal.
- "Anecdote sur feu Camillien Houde", article non signé, dans La voix populaire, 17 septembre 1958, Montréal.
- DUHAMEL, Roger, "Souvenir de Camillien Houde", dans La Patrie, 21 septembre 1958, Montréal.
- TREPANIER, Léon, "Mes souvenirs sur mon cousin, Camillien", dans La Patrie du Dimanche, 21 septembre 1958, Montréal.
- La VERGNE, Claude, "Sauver l'église Notre-Dame-de-Bonsecours, dernière oeuvre à laquelle s'est consacré M. le Maire", dans La Patrie du Dimanche, 21 septembre 1958, Montréal.
- VIGEANT, Pierre, "Camillien Houde en campagne", 9 articles dans Le Devoir, du 24 septembre 1958 au 3 octobre 1958, Montréal.
- LAPORTE, Pierre, "Il y a vingt-cinq ans, la convention de Sherbrooke", 3 articles dans Le Devoir, du 1er au 3 octobre 1958, Montréal.
- RUMILLY, Robert, "La carrière sensationnelle de Camillien Houde", 26 articles dans La Patrie du Dimanche, du 12 octobre 1958 au 5 avril 1959, Montréal.
- ARCHAMBAULT, J., "Camillien Houde", dans Relations, vol. 215, novembre 1958, Montréal.
- "Un nouveau nom pour le comté de Sainte-Marie: Camillien Houde", article signé "Correspondant d'Ottawa", dans La Presse, 10 février 1961, Montréal.
- "Avec son projet Camillien Houde, M. Georges Valade met les conservateurs dans l'eau bouillante", article non signé, dans Dimanche-Matin, 12 février 1961, Montréal.

- "Camillien Houde ou le P'tit gars de Sainte-Marie de Hertel La Roque", article signé J.-B., dans Le Devoir, 19 septembre 1961, Montréal.
- CHEVALOT, Teddy, "Camillien Houde: une époque revit", dans La Presse, 19 septembre 1961, Montréal.
- GAUDREAU, Amédée, "Camillien livré au folklore", dans Le Nouveau Journal, 2 novembre 1961, Montréal.
- BOUCHARD, Charlemagne, "L'imprévisible C. Houde inquiétait même son secrétaire", dans La Patrie, section Actualités, semaine du 20 au 26 août 1964, Montréal.
- "A New Book and Some Personal Glimpses of a Legend", article non signé, dans The Gazette, 17 septembre 1964, Montréal.
- PREVOST, Arthur, "Des souvenirs sur le p'tit gars de Sainte-Marie. 3 heures avec Charles Renaud, l'ex-secrétaire de C. Houde", dans Le Petit Journal, semaine du 27 septembre 1964, Montréal.
- "Mayor Houde was "dynamic" speaker in N.D.G.", article non signé, dans The Monitor, 23 septembre 1965, Montréal.
- "KASMA, Puck, "Camillien Houde, le Louis XIV de son temps", dans La Patrie, semaine du 4 septembre 1966, Montréal.
- O'HEARN, Walter, "Shade of Difference", dans The Montreal Star, 12 novembre 1966, Montréal.
- "Camillien Houde n'a pas été accusé de sédition", article non signé fait d'un interview de René Chaloult, dans La Patrie, semaine du 16 novembre 1969, Montréal.
- "L'unique Frank Hanley a subi l'influence de Camillien Houde et du Frère André", article non signé, dans Le Nouveau Samedi, 27 juin 1970, Montréal.

#### V- ETUDES

- BARRETTE, Antonio, Mémoires. Tome I, Montréal, Beauchemin, 1966, 448 p.
- BEDARD, Roger J, L'affaire du Labrador. Anatomie d'une fraude, Montréal, éd. du Jour, 1968, 124 p.
- BERGERON, Gérard, Le Canada français après deux siècles de patience, Paris, éd. du Seuil, 1967, 280 p.

- BERTRAND, Camille, Histoire de Montréal, 2 vol., Montréal, Beauchemin, 1942.
- BILODEAU, Rosario, COMEAU, Robert, GOSSELIN, André, et JULIEN, Denise, Histoires des Canadas, Montréal, Hurtubise H.M.H., 1971, 676 p.
- BRUNET, Michel, Canadiens et Canadiens: études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas, Montréal, Fides, 1954, 173 p.
- BRUNET, Michel, Histoire du Canada par les textes (1855-1960), Montréal, Fides, 1963, 281 p.
- BRUNET, Michel, Québec, Canada anglais, deux itinéraires, un affrontement, Montréal, H.M.H., 1968, 309 p.
- CHALOULT, René, Mémoires politiques, Montréal, éd. du Jour, 1969, 295 p.
- COMEAU, Robert, éd., Economie québécoise, Les Cahiers de l'Université du Québec, Montréal, P.U.Q., 1969, 495 p.
- CORNELL, Paul G., HAMELIN, Jean, OUELLET, Fernand et TRUDEL, Marcel, Canada, Unité et diversité, Toronto, Holt, Rinehart et Winston, 1968, 578 p.
- DESROSIERS, Richard, Le personnel politique québécois, Montréal, Boréal Express, 1972, 142 p.
- DUROCHER, René, et LINTEAU, Paul-André, Le "retard" du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français, Montréal, Boréal Express, 1971, 127 p.
- FALARDEAU, J.-C., éd., Essais sur le Québec contemporain, Québec, P.U.L., 1953, 260 p.
- GRENON, Hector, Chroniques vécues de 1930 à 1940, ou Notre peuple découvre le sport de la politique, Montréal, éd. de l'Homme, 1967, 366 p.
- GRENON, Hector, Chroniques vécues, ou Des modestes origines d'une élite urbaine, Montréal, éd. de l'Homme, 1966, 494 p.
- HAMELIN, Jean et HAMELIN, Marcel, Les moeurs électorales dans le Québec, de 1791 à nos jours, éd. du Jour, 1962, 124 p.
- JENKINS, Kathleen, Montréal, Island City of the St. Lawrence, New-York, Doubleday, 1966, 559 p.
- LA PIERRE, Laurier, dir., Québec: hier et aujourd'hui. Une anthologie de la pensée canadienne française, Toronto, Macmillan, 1967, 306 p.

- LAPORTE, Pierre, Le vrai visage de Duplessis, Montréal, éd. de l'Homme, 1962, 141 p.
- LA ROQUE, Hertel, Camillien Houde, le p'tit gars de Sainte-Marie, Montréal, éd. de l'Homme, 1961, 159 p.
- LAURENDEAU, André, La crise de la conscription, Montréal, éd. du Jour, 1962, 158 p.
- LEFEBVRE, J.P. et collaboration, En grève. L'histoire de la C.S.N. et des luttes menées par ses militants de 1937 à 1963, Montréal, éd. du Jour, 1963, 280 p.
- MCINNIS, Edgar, Canada. A Political and Social History, Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1967, 619 p.
- NISH, Cameron, Québec in the Duplessis Era, 1935-1959: Dictatorship or Democracy?, Toronto, The Copp Clark Publishing Company, 1970, 164 p.
- OLIVER, M.K., The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists, 1920-1945, Université McGill, 1956, Thèse dactylographiée, doctorat en philosophie, 370 p.
- PICKERSGILL, J.W., The Mackenzie King Record, 2 tomes, Toronto, University of Toronto Press, 1960 et 1968.
- QUINN, Herbert F., The Union Nationale, A Study in Quebec Nationalism, Toronto, University of Toronto Press, 1963, 249 p.
- RAYNAULT, Adhémar, Témoin d'une époque, Montréal, éd. du Jour, 1970, 237 p.
- RENAUD, Charles, L'imprévisible Monsieur Houde, Montréal, éd. de l'Homme, 1964, 146 p.
- ROBERTS, Leslie, Le chef, traduit de l'anglais par Jean Paré, Montréal, éd. du Jour, 1961, 199 p.
- ROY, Jean-Louis, Les programmes électoraux du Québec. Un siècle de programmes politiques québécois. Tomes I et II, Montréal, Leméac, 1971, 465 p.
- RUMILLY, Robert, Histoire de la province de Québec, tomes XXV et XXVI, Montréal, Chantecler, 1952 et 1953.
- RUMILLY, Robert, Histoire de la province de Québec, tomes XXVII à XLI, Montréal, Fides, 1956 à 1969.
- RUMILLY, Robert, Histoire du Canada, Paris, la Clé d'or, 1951, 592 p.

THOMSON, Dale C., Louis St-Laurent: Canadien, traduit de l'anglais par F. Dufau-Labeyrie, Montréal, Cercle du Livre de France, 1968, 570 p.

TRUDEAU, Pierre Elliott, en collaboration, La grève de l'amiante, Montréal, éd. du Jour, 1970, 428 p.

VAUGEOIS, Denis et LACOURSIERE, Jacques; Canada-Québec, synthèse historique, Montréal, Renouveau Pédagogique, 1969, 615 p.

WADE, Mason, Les Canadiens français, de 1760 à nos jours, tome II (1911-1963), traduit de l'anglais par Adrien Venne, Montréal, Cercle du livre de France, 1963, 579 p.

WARD, Norman, éd., A Party Politician: The Memoirs of Chubby Power, Toronto, Macmillan, 1966, 419 p.

## I N T R O D U C T I O N

La carrière politique de Camillien Houde s'étend sur plus d'une trentaine d'années. Elle couvre des événements capitaux de l'histoire du Québec, tels la fin du gouvernement Taschereau, la récession de 1929, la dissolution du parti conservateur provincial, la naissance de l'Union nationale, la deuxième guerre mondiale avec l'expérience éphémère du Bloc populaire, et la longue période du régime duplessiste. Ces différentes étapes historiques constituent la toile de fond de cette thèse.

La longueur considérable de cette carrière politique motive le titre que nous avons choisi. Elle explique également certaines faiblesses évidentes de ce travail, à savoir qu'il a été impossible d'approfondir en détail certains thèmes à peine effleurés, comme, par exemple, l'importance des difficultés financières de l'administration municipale, durant et après la crise économique, ou encore l'opinion de Houde sur les différents projets de lois du gouvernement Taschereau, lorsqu'il était chef de l'opposition. Certains de ces thèmes pourraient faire l'objet d'une thèse à eux seuls. Le titre s'explique également par le style même de l'homme qui, comme nous le découvrirons graduellement, deviendra un politicien redouté et admiré, un tacticien pragmatique pouvant nouer ou dénouer rapidement les alliances.

Pourtant, si nous remontons dans l'enfance même de Camil-

lien Houde, rien n'indique les prémisses d'une telle carrière. Il naît le 13 août 1889, rue Saint-Martin, dans un quartier ouvrier de Montréal. Il vient d'un milieu relativement pauvre et rien, dans sa formation, ne le prépare à une renommée quelconque. Dès l'âge de neuf ans, il perd son père. Dorénavant tout en continuant à fréquenter l'école, il doit aider sa mère et travaille chez un boucher. A l'âge de 16 ans, il réussit à obtenir son diplôme commercial, ce qui lui ouvre les portes de la Banque Canadienne Nationale.

Le jeune commis semble travailler sérieusement puisqu'en 1912, il est nommé assistant-inspecteur. Durant ses loisirs, Camillien Houde étudie l'élocution et l'art dramatique. L'année suivante, il épouse Mignonne Bourgie et, de ce premier mariage, il a deux filles: Madeleine et Marthe. Un jeune garçon meurt en bas âge. Durant ces années, les affaires professionnelles de Houde sont stables et il devient en 1915 gérant de succursale, poste qu'il occupe jusqu'en 1919. Avec l'aide financière de son beau-père, il s'achète une maison à Longueuil. L'hiver, le trajet est long sur la glace et Houde se rapproche du lieu de son travail, rue Sherbrooke, où sa femme meurt en 1918. Il n'a que 28 ans.

Dès l'année suivante, le jeune veuf rencontre Georgianna Falardeau et l'épouse en juin. Cette femme joue certainement un rôle prépondérant dans l'orientation de la carrière de son époux, car elle le convainc de quitter la banque pour un métier plus rémunérateur, mais hypothétique... Cette secré-

taire qui travaille pour une compagnie de biscuits voit loin, sentant intuitivement que son mari doit exploiter ses talents ailleurs que dans une banque. Cette décision entraîne toutefois une période d'insécurité pendant laquelle Houde fait mille métiers: il ouvre à Montréal la succursale de la biscuiterie Dufresne; il travaille pour un commerçant français d'appareils électriques, rue Amherst; il se fait importateur de vins pour la Commission des Liqueurs du Québec; il vend du charbon; il entre enfin à la Sauvegarde comme agent d'assurance.

En 1921, sa femme met au monde une fille, le seul enfant de ce deuxième mariage: Claire. C'est à ce moment que Camilien Houde esquisse son premier pas vers la vie publique. En décembre 1922, des citoyens du comté provincial de Sainte-Marie décident de fonder un club conservateur. Ancien gérant de banque devenu agent d'assurance, Houde est élu au poste de secrétaire du groupe. Pourquoi choisit-il de militer dans le parti conservateur? Nous ne le savons pas, car aucun indice ne permet d'affirmer que c'est pour des raisons idéologiques. En 1923, les conservateurs de la province de Québec sont en disgrâce surtout depuis la dernière guerre, parce que la conscription imposée par Borden a accentué la méfiance à l'égard de ce parti. Dans le comté de Sainte-Marie, le parti libéral est tout-puissant depuis 27 ans et il est presque impossible de battre le candidat libéral, Joseph Gauthier. Des notables sont approchés discrètement, mais ils se désistent, car c'est

un combat perdu à l'avance. En désespoir de cause, les organisateurs conservateurs demandent à un sacrifié de se présenter et le secrétaire du club est tout désigné. C'est ainsi que commence la carrière politique de Houde, presque par hasard. Mais Houde deviendra une force politique avec laquelle il faudra compter.

Pour tenter de retracer les gestes et les déclarations de Camillien Houde, les principaux outils que nous avons utilisés sont les journaux, ceux de Montréal surtout, et des articles de revues; quelques documents extraits des Archives de Montréal, tels que statistiques ou discours du maire, nous ont été également d'une aide précieuse. Il n'existe malheureusement pas de "dossier Houde", celui-ci ayant relativement peu écrit; nous avons pu cependant consulter divers documents: photographies, coupures de journaux, lettres envoyées lors de l'internement, disques qui sont la propriété actuelle des trois filles de Houde, Claire Thouin, Madeleine Borsch et Marthe Handfield. Nous devons admettre l'importance particulière des oeuvres que Robert Rumilly a écrites sur l'histoire du Québec, lesquelles ont été une source d'inspiration, surtout pour le début de la carrière houdiste; certaines anecdotes caractéristiques ont été empruntées à la série d'articles que celui-ci a rédigés, peu après la mort du maire de Montréal.

Les sources utilisées expliquent partiellement le style narratif de cette thèse; nous sommes très conscient des

limites de cette méthode, car nous ne pourrions pas approfondir certains thèmes qui nous paraissent intéressants, tel que le nationalisme de Houde ou sa pensée sociale. Nous pourrions cependant saisir les phases essentielles de cette carrière. Ainsi, nous tenterons de dégager la pensée du politicien quant aux différents problèmes qu'il devra affronter. Nous essaierons d'évaluer l'importance de son engagement politique aux trois paliers gouvernementaux où il a milité, le municipal, le provincial et le fédéral. Ceci explique la division de cette thèse en trois chapitres. Nous constaterons que si Houde arrive à la vie politique de façon plus ou moins accidentelle, il y découvrira sa véritable vocation; il pourra y dépenser tous ses talents d'orateur et de polémiste, qualités qui feront de lui, sinon l'homme politique le plus important, du moins le tribun le plus coloré de son époque.

## C H A P I T R E   P R E M I E R

### Carrière provinciale

Camillien Houde entre dans la vie politique en se présentant à l'élection provinciale de février 1923. A l'intérieur du parti conservateur, de 1923 à 1932, puis comme député indépendant, et enfin comme politicien influent de la région de Montréal, Houde jouera un rôle dans la vie politique provinciale, durant trois décennies. C'est l'importance de ce rôle que nous tenterons d'évaluer dans ce chapitre, pour trois périodes différentes.

#### a) Le député conservateur

Lors de l'élection de 1923, Taschereau et ses ministres tentent de présenter aux électeurs un bilan impressionnant des réalisations libérales. Le premier ministre insiste surtout sur les subventions aux universités et à l'agriculture, sur la création de centres industriels et hydrauliques et sur l'amélioration générale de l'hygiène publique. Le parti de l'opposition, dirigé par Arthur Sauvé, se fait le promoteur de la réorganisation de l'administration publique; il dénonce surtout l'exploitation des richesses naturelles au bénéfice des intérêts étrangers.

Dès cette première campagne, Houde s'avère un lutteur infatigable. Comme le dit Hertel La Roque, dans son style caractéristique:

Houde était politiquement vierge. Il était pur comme la neige tombée sur les pics laurentiens. N'ayant rien, il n'avait rien à perdre. N'ayant trempé dans aucune intrigue, il n'était pas vulnérable. Il se mit à taper dru<sup>1</sup>.

Le candidat conservateur de Sainte-Marie est un parfait inconnu et aucun journal ne rapporte ses propos. Une simple annonce publicitaire invite les électeurs à sept assemblées, dans son comté. Le Devoir dénonce la médiocrité du gouvernement Taschereau et Henri Bourassa y défend la nécessité d'une plus forte opposition<sup>2</sup>. La majorité des journaux montréalais insistent sur cette urgence, puisqu'il n'y a alors qu'une poignée de 5 conservateurs à la Chambre, incluant le chef, Arthur Sauvé. Le premier ministre défend les réalisations de son gouvernement:

Jamais gouvernement n'a atteint un si haut degré de progrès. Non seulement nous sommes efforcés de continuer les remarquables traditions établies par le parti libéral durant ces 25 dernières années, mais nous croyons que notre contrôle sur le commerce des liqueurs, notre loi de l'Assistance publique, le perfectionnement de notre système judiciaire, la nouvelle politique adoptée dans le but de développer nos grandes routes, le développement de nos pouvoirs hydrauliques, sans parler de ce que nous avons fait pour l'instruction publique, l'agriculture et la colonisation, ni de l'état exceptionnellement florissant de nos finances, sont des preu-

- 
1. Hertel La Roque, Camillien Houde, Le p'tit gars de Sainte-Marie, éditions de l'Homme, Montréal, 1961, p. 22.
  2. 3 éditoriaux de Henri Bourassa, Le Devoir, 24, 25 et 26 janvier 1923.

ves suffisantes de l'habileté et de l'efficacité de notre administration<sup>3</sup>.

Les libéraux remportent facilement la victoire avec 64 députés; cependant, les conservateurs réussissent à faire élire 19 des leurs. Houde remporte une victoire personnelle sur son adversaire, avec une majorité de 533 voix. Il fait partie de ce groupe de 13 députés conservateurs que la région de Montréal envoie à la Chambre. Il est possible que cette région ubraine soit en train de devenir un centre de résistance à l'emprise du gouvernement Taschereau.

A l'ouverture de la première session de la 16e Législature, le 17 décembre 1923, l'opposition est donc moins squelettique qu'auparavant. Houde fait l'apprentissage des procédures parlementaires et il croise le fer surtout avec le ministre des Travaux publics et du Travail, Antonin Galipeault qui tente de le ridiculiser à cause de son manque d'instruction ou de son incompétence. Lorsque ce dernier demande à Houde s'il connaît l'habeas corpus, le bref de certiorari ou un mandamus, le bouillant député de Sainte-Marie répond que ce sont les libertés que le gouvernement a supprimées et qu'il veut reprendre, pour le peuple qui l'a élu! Houde se spécialise graduellement

---

3. Le Canada, 3 février 1923.

dans les questions urbaines et il intervient avec agressivité lors du remaniement de la loi sur les accidents du travail, à la session de 1926; il exige alors la formation d'une commission indépendante et permanente pour trancher les litiges présents ou futurs. Lorsque Galipeault lui reproche d'aborder les aspects juridiques de ces questions, malgré qu'il ne soit pas avocat, Houde réplique que le ministre du Travail, qui est un avocat et non un ouvrier, n'a pas le droit de traiter des questions ouvrières.

Durant son premier mandat, Houde s'impose donc et devient le bras droit de son chef, Arthur Sauvé. Il fustige le Premier ministre et celui qu'il qualifie d'"homme des trusts", Léonide Perron, ministre de la Voirie. L'élection provinciale, prévue pour 1927, s'avère orageuse. Quelques événements fournissent à l'opposition des thèmes électoraux: la tragédie du lac Saint-Jean et celle du Laurier-Palace.

Ces deux événements permettent aux candidats conservateurs de dénoncer l'incurie gouvernementale, en matière de sécurité publique. En effet, au Lac Saint-Jean, la Duke-Price et sa filiale, la Saguenay Electric, éclaire à bon compte les villages et le harnachement des rivières ne peut se faire sans risque; or, un barrage a fait lever le niveau de l'eau d'une rivière à tel point que toute une région a été inondée et que la population de la paroisse Saint-Méthode a dû être évacuée! Une centaine de familles en tout. Les conservateurs en profitent

pour accuser le gouvernement de ne se préoccuper que de l'intérêt des investisseurs au détriment des intérêts de la population. Par ailleurs, le Laurier-Palace, un théâtre de Montréal, a brûlé. 78 enfants ont perdu la vie dans cette catastrophe et Houde exige qu'une commission spéciale enquête pour dédommager les familles des petites victimes et définir les responsabilités de chacun dans cette affaire. La question posée: le gouvernement ne doit-il pas jouer un rôle de surveillance plus étroite dans l'exploitation des salles de spectacle?

Ces deux catastrophes créent un climat de tension dès le début de la campagne électorale, en mai 1927. Les conservateurs dénoncent le jugement du Conseil privé de Londres qui attribue le Labrador à Terre-Neuve. Houde soutient que Québec vient de perdre ainsi un territoire de 112,000 milles carrés, sans que le gouvernement Taschereau n'ait protesté énergiquement<sup>4</sup>.

Lors d'une assemblée, tenue le 3 mai et présidée par son chef, Arthur Sauvé, Camillien Houde dénonce la loi des accidents de travail, et il indique tous les âtermoiements du gouvernement depuis six ans, son intention de ne pas accorder justice aux ouvriers. Il affirme que ce gouvernement n'a de souci que pour les riches, les grandes compagnies, les trusts in-

---

4. Sur cette affaire, voir: Roger Bédard, L'Affaire du Labrador. Anatomie d'une fraude, Montréal, éd. du Jour, 1968, 124 p.

ternationaux et les millionnaires étrangers. Dans cette campagne, Houde s'avère déjà un combattant redoutable. Il souligne l'affaire Yvonne Labelle: cette téléphoniste recevait, semble-t-il, de l'argent de différents ministères pour meubler un appartement luxueux de la rue Shuter...Il réclame la vente du vin pour les épiciers de détail; le gouvernement, dit-il, ne peut ruiner "l'épicerie de détail" qui est un établissement de crédit pour les classes pauvres. Lors d'une assemblée tenue au Saint-Denis, il revient sur ce point:

A l'heure actuelle, l'épicier de détail, tel qu'on l'a connu jusqu'ici, est remplacé peu à peu par des chaînes de magasins à capital étranger qui, eux, ne font pas de crédit à la famille de l'ouvrier qui chôme, de l'ouvrier qui est malade. L'épicier de quartier n'a jamais refusé de crédit aux gens nécessiteux. Le commis d'un magasin faisant partie d'une chaîne, avant d'avancer un sou de crédit, même si c'est pour donner du lait à un enfant qui a faim, devra demander l'autorisation d'un gérant à Chicago ou à New-York<sup>5</sup>.

Houde utilise un langage très populaire et, de tous les candidats conservateurs, c'est celui qui peut expliquer les problèmes de l'heure avec les mots les plus accessibles à tous. Ses thèmes s'intègrent de toute façon à un programme plus large dont les principaux éléments sont: un meilleur contrôle de **l'utilisation des fonds publics**, l'orientation de l'épargne **populaire vers le développement des ressources naturelles**, la

---

5. Le Devoir, 14 mai 1927.

mise sur pied de coopératives agricoles et le rapatriement des Canadiens français qui se sont exilés à l'extérieur du Québec. Lorsque le chef de l'opposition, Arthur Sauvé, vient parler en faveur du candidat de Sainte-Marie, à l'école Sainte-Brigide, il exprime toute son admiration pour ce jeune député fougueux, décrit comme un spécialiste des questions ouvrières.

Le gouvernement sortant répond à ces critiques en rappelant les bienfaits de sa politique industrielle. Presque toute la presse l'appuie. Les ministres rappellent les réalisations passées: loi de l'assistance publique, effort de colonisation, loi créant la régie des alcools, un service de la voirie efficace, l'aménagement des forces hydrauliques, et la liste s'allonge. Henri Bourassa est l'un des rares journalistes à dénoncer cette politique économique qui livre graduellement "à vil prix" la majeure partie des ressources de la province, sans tenir compte d'un équilibre entre le développement industriel et le développement agricole.

Le soir de l'élection, 73 libéraux sont élus, avec 2 libéraux-indépendants, contre seulement 9 conservateurs. Un indépendant complète ce tableau. Dans le comté de Sainte-Marie, Joseph Gauthier bat Houde avec 315 voix de majorité. L'opposition conservatrice est à nouveau réduite au minimum. L'ambryon d'influence qu'elle commençait à avoir sur la région de Montréal diminue sensiblement puisqu'elle ne réussit qu'à faire élire 6 députés sur l'île, comparé à 13, lors de l'élection pré-

cédente.

Il semble que cette victoire écrasante du gouvernement Taschereau s'explique par les forces combinées des milieux financiers, de la presse libérale et des promesses concrètes dans chaque comté. Le peuple se montre satisfait des performances d'un gouvernement, à une époque où la conjoncture économique internationale est favorable. Le parti conservateur ne paraît pas offrir par ailleurs un éventail de candidats suffisamment imposants pour présenter une véritable alternative; la solidarité qui a trop longtemps existé entre les conservateurs provinciaux et fédéraux a probablement joué. En outre, certaines pratiques illégales utilisées traditionnellement, surtout efficaces pour ceux qui détiennent le pouvoir depuis longtemps, ont certainement influencé le résultat du vote<sup>6</sup>.

Aussi, quelques jours après l'élection, Camillien Houde conteste légalement la victoire de Joseph Gauthier dans Sainte-Marie. Il engage un brillant avocat, Edouard Masson, lequel réussit à prouver, sans aucun doute possible, que des actes de corruption ont été perpétrés dans le comté. Les pots-de-vin et les "télégraphes" ont changé le résultat du scrutin. Joseph Gauthier ne peut plus siéger après le procès, mais Taschereau remet l'élection partielle à plus tard, par prudence. Cette

---

6. Au sujet de l'atmosphère électorale au Québec, voir: Hector Grenon, Notre peuple découvre le sport de la politique, Chroniques vécues, tome II, éd. de l'Homme, Montréal, 1967.

stratégie s'avère très mauvaise, pour le premier ministre, car elle incite Houde à se présenter entre temps à la mairie; pour celui-ci, la politique est devenue l'unique gagne-pain et il profite de l'occasion qui lui est offerte par les circonstances pour rebondir avec plus de vigueur.

Ainsi, lorsqu'Alexandre Taschereau se décide à déclencher des élections partielles dans le comté de Sainte-Marie et celui de Québec-Est simultanément, le 25 octobre 1928, Camillien Houde est l'homme fort de la région de Montréal, car il y a été élu maire. Aussitôt, Edouard Masson organise des manifestations "spontanées" pour proposer à Houde la candidature de Sainte-Marie. Celui-ci accepte, alors que chez les libéraux, il y a 5 ou 6 candidats. Il faut l'intervention de l'influent ministre de la voirie, Léonide Perron, pour obtenir le désistement de quelques candidats. Ernest Langlois devient l'unique adversaire de Houde. A Québec-Est, le candidat conservateur Pierre Audet constitue un candidat sacrifié contre Oscar Drouin.

A Montréal, les adversaires de Houde dénoncent le principe du double-mandat et celui-ci réplique avec saveur, disant qu'il lui faut davantage qu'un double-mandat, il lui en faut un triple: mandat comme maire, mandat comme député et un mandat d'arrestation! D'ailleurs, dans une autre assemblée, Houde aligne une longue liste de libéraux qui ont bénéficié de ce système. Taschereau lui-même, par exemple, est député de Montmorency et

7  
 échevin de Québec . Arthur Sauvé rappelle que Houde est appelé à jouer un rôle important au Parlement, qu'il a l'expérience de la Chambre et qu'il est un spécialiste des affaires municipales. Maurice Duplessis, député conservateur de Trois-Rivières, l'appuie dans plusieurs assemblées:

J'aime mieux un honnête homme qui détient un double-mandat pour faire le bien, qu'un homme qui n'a qu'un simple mandat, mais un visage à deux faces. Il faut un double-mandat à M. Houde, parce que s'il y a du mal à Montréal, la racine est à Québec. Il se servira de son double-mandat pour arracher cette racine<sup>8</sup>.

Houde s'avère un adversaire encore plus redoutable qu'auparavant. Il accuse le gouvernement Taschereau-Galipeault-Perron de vendre les ressources naturelles aux Etats-Unis, et de laisser les Canadiens français émigrer de l'autre côté de la frontière sans leur offrir des emplois ou des terres pour les retenir. Il dénonce l'incurie du gouvernement dans l'affaire du Labrador où le Québec n'avait qu'un géologue d'Ottawa comme conseiller technique, alors que le gouvernement de Terre-Neuve avait soigneusement préparé un dossier. A une assemblée tenue à l'école Champlain, Houde dénonce le gouvernement qui a vendu, selon lui, les ressources naturelles de la province à 5 ou 6 compagnies gigantesques dont l'International

---

7. Sur l'engagement des échevins et maires en politique provinciale, voir: Guy Bourassa, "Les élites politiques de Montréal: de l'aristocratie à la démocratie". Dans: Desrosiers, Richard, Le personnel politique québécois, Montréal, Boréal Express, 1972, p. 139.

8. Le Devoir, 19 octobre 1928.

Pulp and Paper, la Montreal Light, Heat and Power, la Duke-Price et la Nesbitt-Thompson. Il considère ensuite la loi des accidents du travail comme un leurre monumental. En effet, le gouvernement a nommé comme membres de la commission M. Simon Lapointe, avocat, M. Robert Taschereau, avocat et cousin du premier ministre, M. O.E. Sharpe, agent d'assurance. Ces messieurs, affirme-t-il, ont les gros salaires, et les ouvriers dont ils ont besoin pour les conseiller ont les miettes.

Houde porte même l'offensive jusqu'à Québec-Est où il soutient son collègue Pierre Audet. Il est reçu en triomphe et y explique son programme, insistant surtout pour obtenir des pensions aux veuves, aux orphelins et aux vieillards. L'épicier du coin doit vendre du vin, poursuit-il, ce qui lui permettrait de faire une concurrence plus loyale aux "chain stores". Il réclame la carte d'identité pour assainir les moeurs électorales. Il exige une enquête sur la police provinciale. Houde assure la population qu'il demandera des explications au premier ministre sur sa politique industrielle.

Devant cette marée de critiques, le gouvernement utilise toutes ses ressources et Taschereau préside lui-même une assemblée monstre à Québec. Toute l'équipe ministérielle se réunit à la salle Sacré-Coeur, à Montréal: Taschereau, Perron, Galipeault, Mercier, David, Leduc, Lapierre, Dillon, Bouchard, même le secrétaire d'état, Rinfret, y assistent. Perron procla-

me qu'il est un véritable Canadien français, fier de sa race, qui ne flatte pas les ouvriers, mais qui leur donne du travail...

Taschereau élève l'argumentation et défend sa politique:

Vous vous rappelez, vous les anciens, ce qu'était la province de Québec il n'y a pas un grand nombre d'années. Nous traînions à la queue des autres provinces. L'industrie n'existait pas chez nous. Qu'avons-nous fait? Nous avons poursuivi une politique visant à la création de centres industriels où les ouvriers trouveraient du travail, où les cultivateurs écouleraient leurs produits. Le résultat a été la naissance de villes industrielles. Le résultat a été que, grâce à la concession des pouvoirs d'eau, la province de Québec produit aujourd'hui plus du quart de tout le papier consommé sur le continent américain. Il n'y a pas une concession faite sans retour intégral de nos ressources au gouvernement de la province, à l'expiration du bail<sup>9</sup>.

Les ministres affirment que le gouvernement fait l'impossible pour garder les travailleurs au Québec. Ainsi, par sa politique, il a collaboré à créer des centres industriels comme Arvida, au lac Saint-Jean, Jonquière, Kénogami et toute la vallée du Saint-Maurice qui se développe à un rythme grandissant.

A Québec, Oscar Drouin remporte la victoire comme prévu. Dans Sainte-Marie, le candidat Langlois est défait avec 2746 voix contre 3526. Le vainqueur a fait preuve de dynamisme et la multiplicité de ses critiques a obligé le gouvernement à mobiliser tous ses hommes forts. Camillien Houde, avec cette

---

9. Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, tome XXX, Fides, Montréal, pp. 122-123.

victoire, devient un pôle électoral qui peut menacer éventuellement le gouvernement Taschereau, dans la région de Montréal. Le Montreal Star exprime, en éditorial, sa satisfaction évidente:

He has shown throughout the campaign oratorical ability of no mean order, a courage and an enthusiasm which nothing seems to dampen and an almost uncanny power to grip and hold those who have been brought into contact with him.

His appeal from today is to a wider audience who will watch his forward march with keen interest confident in the expectation that he will build worthily as he has fought courageously<sup>10</sup>.

Houde exerce une influence prépondérante dans le parti conservateur. Ainsi, lors d'un banquet en l'honneur de **Richard Bennett**, le 26 octobre 1928, c'est lui qui doit remercier l'invité. Arthur Sauvé, président du banquet, y parle du respect des minorités, de l'autonomie des provinces, des droits constitutionnels du Québec. Le chef de l'opposition fédérale se déclare à son tour partisan de l'immigration britannique! Alors Houde souligne qu'il faut d'abord garder les Canadiens français au pays, avant d'attirer les étrangers... On perçoit le gouffre qu'il y a entre la politique du parti conservateur fédéral et le parti provincial du même nom.

Durant cette période, Camillien Houde exprime fréquemment les griefs des petits commerçants qui luttent péniblement

---

10. Montreal Daily Star, 25 octobre 1928.

contre l'emprise grandissante des grands magasins. Dans le contexte économique fébrile des années 28 et 29, les cartels écrasent les petites entreprises qui trouvent en Houde un porte-parole de plus en plus influent.

Le 15 décembre 1928, celui-ci est le héros d'un banquet organisé au Stadium de Montréal, avec 4000 invités. Toutes les vedettes du parti sont présentes, incluant Arthur Sauvé, Cahan, Duplessis, Tremblay, Guertin. Houde invective Taschereau qui sera chassé "à grands coups de pied au bon endroit", dit-il. D'autres figures connues y expriment leur solidarité: Félix Desrochers, Armand Lavergne et Laurent Barré, ancien président de l'Union catholique des cultivateurs.

Durant cette période, Duplessis affirme qu'il n'a pas l'intention de se présenter à la chefferie du parti, lors de la convention prévue pour juillet 1929. En janvier, lorsque la session s'ouvre à Québec, l'opposition est revigorée et Houde demande la création d'une commission hydro-électrique analogue à celle de l'Ontario. Il réclame les allocations familiales et les pensions de vieillesse. Il attaque le favoritisme, la police provinciale, les procédés électoraux malhonnêtes, les relations d'intérêts des ministres avec les compagnies qui bénéficient de contrats rémunérateurs. Vers la fin de la session, Taschereau réplique que les conservateurs utilisent des gibiers de potence lors des élections! Houde dit que le premier

ministre a menti! Il est "nommé" par le président Laferté. Goguenard, Houde répond qu'il n'a pas honte de son nom...

A la convention conservatrice de juillet 1929, Arthur Sauvé ne se représente pas et les rumeurs de candidatures circulent: Duplessis, malgré son démenti formel; Barré, très influent dans les milieux ruraux; Patenaude, candidat appuyé par l'Événement de Québec et La Patrie de Montréal<sup>11</sup>; Houde, le nouveau maire de Montréal. La convention est présidée par Aimé Guertin, député de Hull et ami de Houde. Samedi, le 6 juillet, Arthur Sauvé exprime officiellement son intention de ne pas se représenter. Lorsque Laurent Barré propose Houde, les ovations sont déjà très éloquentes...Nul autre candidat n'est proposé et les 1200 délégués réunis au Château Frontenac applaudissent à tout rompre le nouveau chef élu à l'unanimité. On chante "Vive la Canadienne" à Mme Houde. Son mari ne fait pas de discours de fond, mais il résume son programme par un slogan percutant: "Dehors la clique! Plus vite que ça! Ca presse!" Il admet que le manteau ainsi posé sur ses épaules sera bien lourd, mais qu'il est prêt à le porter avec toutes les responsabilités qui y adhèrent. Il fait l'éloge de son prédécesseur. Il rappelle enfin que les conservateurs ont laissé le domaine public intact et que depuis lors, les forêts et les pouvoirs hydrauliques ont été vendus à des intérêts

---

11. Rapporté par Robert Rumilly, "La carrière sensationnelle de Camillien Houde", La Patrie du Dimanche, 9 novembre 1958..

étrangers qui ne se préoccupent pas des problèmes sociaux des Canadiens français.

La victoire de Houde à la chefferie conservatrice est saluée avec satisfaction par le Montreal Star<sup>12</sup>. La Terre de chez nous<sup>13</sup> l'acclame avec enthousiasme, mais Le Soleil<sup>14</sup> et Le Canada<sup>15</sup> l'accueillent avec froideur. Le Devoir<sup>16</sup> décrit les difficultés que devra surmonter le nouveau chef de l'opposition: ranimer un parti qui ne possède aucun journal, qui n'est représenté à la Chambre que par une poignée de députés, et qui n'a pas pris le pouvoir depuis trente ans! Camillien Houde atteint cependant à ce moment l'un des sommets de sa carrière politique. Totalement inconnu six ans plus tôt, il a su s'imposer à l'Assemblée législative, malgré des lacunes sérieuses au niveau de sa formation personnelle. Il s'est affirmé comme un lutteur opiniâtre, mais également comme un "spécialiste" des questions urbaines.

S'il est possible de souligner quelques thèmes de sa pensée sociale jusqu'à maintenant, disons que Houde s'est fait le défenseur des gagne-petit: les vieillards, les mères nécessiteuses et les ouvriers; en ce sens, comme député de l'opposi-

---

12. Montreal Daily Star, 11 juillet 1929.

13. Rapporté par Robert Rumilly, "La carrière sensationnelle de Camillien Houde", La Patrie du Dimanche, 9 novembre 1958.

14. Idem.

15. Le Canada, 11 juillet 1929.

16. Le Devoir, 11 juillet 1929.

tion, Houde a souvent invité le gouvernement à appliquer une politique sociale plus généreuse. Houde s'est porté à la défense de la petite industrie et des petits commerçants; conscient que les entreprises familiales canadiennes françaises ne peuvent concurrencer efficacement les cartels à capitaux étrangers, il a insisté fréquemment pour que le gouvernement légifère afin de protéger ces petites institutions. Le député de Sainte-Marie est devenu un critique farouche de la politique gouvernementale qui permet à des compagnies internationales d'exploiter les richesses naturelles québécoises, en profitant de conditions concurrentielles avantageuses et en faisant des profits considérables. A sa façon, Houde s'identifie à une tradition nationaliste, hésitante à endosser l'industrialisme, non pas nécessairement parce que celui-ci peut éroder les valeurs fondamentales de la société, mais surtout parce que les Canadiens français ne sont pas préparés à y exceller et ne peuvent en constituer que les bras. Houde est donc le chef d'un parti qu'il tentera de transformer pour en faire une véritable solution de rechange au parti libéral. Il est probablement conscient qu'il a été choisi comme homme d'attaque, mais qu'à cause de cela, il risque d'être contesté par ceux-là mêmes qui n'appuient pas son style. Tous les opposants au régime Taschereau misent sur lui afin que le parti conservateur retrouve une jeunesse, un élan et une efficacité électorale qu'il n'a pas connus depuis longtemps.

b) Le chef conservateur  
-----

Sous la nouvelle direction de Houde, l'opposition presse le gouvernement de toutes parts. La tragédie du Lac Saint-Jean peut se renouveler si le gouvernement n'y voit pas; la perte du Labrador, la soumission du gouvernement aux financiers américains, le marasme agricole... tous ces thèmes sont repris lors des élections partielles de Compton et de Richelieu, en septembre 1929. Les candidats ministériels l'emportent, dans un climat de violence inhabituel. Les journaux libéraux soulignent alors le bon sens qui triomphe de la démagogie et le parti conservateur réserve ses énergies pour l'élection générale prévue pour l'année suivante.

Le 7 janvier 1930, la session s'ouvre et Houde dirige l'opposition dont Arthur Sauvé fait encore partie, à titre de simple député. L'affaire des écoles juives est le principal objet de litige: elle est en voie de dresser les sociétés nationales, le clergé et une fraction de l'opinion canadienne française. Voyons comment cette affaire oblige le nouveau chef du parti conservateur à prendre position sur les problèmes raciaux.

Devant le nombre croissant d'enfants juifs fréquentant les écoles protestantes, surtout dans la région de Montréal, une commission d'enquête a été formée et a remis un rapport le 27 septembre 1924. Tenant compte de ces recommandations, Atha-

nase David, veut faire passer une loi durant la session en cours afin de créer une commission scolaire juive dans la métropole. Au mois d'avril, en pleine campagne municipale de Montréal, la Chambre adopte le principe créant cette commission scolaire où les Juifs pourront organiser leurs écoles suivant leur foi et leur religion, indépendamment du Conseil de l'Instruction publique. Le bill prévoit cependant une porte de sortie, au cas où les Juifs pourraient s'entendre avec les protestants afin que l'éducation des enfants juifs se fasse dans les écoles de ceux-ci. L'opposition, sans Houde, demande de référer le projet au Conseil de l'Instruction publique, en soutenant que cet organisme a été créé justement pour étudier de semblables questions; cet amendement est rejeté par 52 voix contre 5 et le bill est adopté, en première lecture. Les députés de Saint-Louis et de Saint-Laurent, Peter Bercovitch et Joseph Cohen, d'origine juive, remercient alors le premier ministre pour cette preuve tangible du respect du gouvernement envers les droits des minorités. En fait, ce bill s'avère être un dangereux explosif politique, délicat à manier, autant par le gouvernement que par l'opposition.

Le clergé est l'un des opposants les plus farouches. Le 19 mars, Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, fait un discours à l'Oratoire Saint-Joseph, sur le projet de la commission scolaire juive qu'il rejette au nom de la société chrétienne. L'archevêque de Québec, le cardinal Rouleau, communique aux

journaux une lettre où il affirme qu'il faut respecter le droit des parents en matière d'éducation, mais où il se montre réticent sur certaines clauses du bill:

Il est un autre amendement qui inspire des inquiétudes à des catholiques qui d'habitude ne manquent pas de clairvoyance. C'est celui de l'article 13 qui déclare que les écoles juives relèvent de la "seule" compétence du surintendant de l'Instruction publique. L'addition de ce seul qualificatif semble modifier les rapports du surintendant avec le Conseil, car il les soustrait aux directions des comités catholiques et protestants.

Dans cette innovation, de bons esprits craignent de voir un acheminement vers la création d'un ministère de l'Instruction publique, création contre laquelle l'honorable Premier Ministre s'est déjà prononcé publiquement. Par cette disposition, se trouve aussi modifié notre système éducationnel qui a fait l'admiration de Sa Sainteté Pie XI.

On peut dire que le surintendant doit être un catholique et que les écoles juives sont placées sous son contrôle absolu. C'est bien quelque chose, mais qui ne sait que l'esprit catholique, comme la lumière, admet des dégradations infinies<sup>17</sup>?

Aux réticences du clergé s'ajoutent l'antisémitisme qui prend de l'ampleur chez les classes défavorisées, celles qui commencent à subir les premières séquelles de la crise économique. Pour ce groupe, extrémiste et minoritaire, le bill des écoles juives constitue une véritable trahison nationale:

Le cri et la guerre ne nous font pas peur, et nous allons répondre au cri des Juifs par un formidable cri d'union nationale et de canadianisme, et leur faire dire

---

17. Le Devoir, 3 avril 1930.

de par tout le pays: "Votre titre de Juifs ne vous donne ici aucun droit, aucun privilège; vous devez cesser d'être des Juifs pour devenir des Canadiens; vous avez votre patrie, et ce pays n'est pas la patrie des Juifs, mais bien celle des Canadiens. Si nos lois, nos traditions, nos moeurs et notre tolérance ne vous satisfont pas, vous n'avez qu'une chose à faire: déguerpir"<sup>18</sup>.

Toute cette polémique oblige Camillien Houde à prendre position. Jusqu'alors, il s'est montré assez réservé sur le sujet. Il remet une lettre aux journaux dans laquelle il se désolidarise radicalement de cet antisémitisme grandissant:

Depuis quelque temps, on me prie de toutes parts de faire une déclaration relativement à la campagne antisémite entreprise par certains hebdomadaires qu'on continue d'essayer de faire passer pour mes organes, malgré une dénégation formelle de ma part à ce sujet, il n'y a pas un mois. Je tiens à réitérer de nouveau que ni le Goglu, ni le Miroir, ni le Chameau ne sont mes organes. De plus, cette campagne antisémite a été entreprise hors de ma connaissance, sans que j'aie été aucunement consulté. Je la désapprouve catégoriquement. Je ne puis favoriser la campagne antisémite du Goglu à Montréal et blâmer le Star de Regina pour sa campagne anticatholique en Saskatchewan. Tous deux sont condamnables de soulever le cri de race et de religion dans un pays libre, dont les institutions doivent protéger les citoyens de toutes origines et particulièrement les minorités. Lorsque j'ai été élu maire de Montréal, il y a deux ans, j'ai déclaré que j'étais le représentant de tous et que je ne désirais pas voir soulever de questions de race sous mon régime. Il en surgit une à Montréal présentement, je la dénonce sur l'heure. C'est ma façon à moi de comprendre mon devoir...A mon point de vue, l'intérêt bien compris des miens à travers le pays exige de moi cette attitude<sup>19</sup>.

---

18. Le Goglu, 4 avril 1930.

19. Le Devoir, 19 avril 1930.

En Chambre, Houde agit conformément à ses déclarations. Au mois de mai, il ne combat pas le principe même du bill des écoles juives, mais il se contente de suggérer que le Conseil de l'Instruction publique en étudie les conséquences pédagogiques et administratives. Soutenu à l'unanimité par ses députés, le gouvernement réussit à faire passer la loi. Ce vote ne clôt pas le débat. Les journaux d'Arcand crient à l'injustice pour la civilisation chrétienne: ils accusent Houde de les avoir abandonnés. Lors d'un sermon au parc Lafontaine, le 24 juin, le père Alexandre Dugré, s.j., dénonce cette "poussée à la bonasserie" qui permet à la minorité juive de former un état dans l'état. En fait, devant la pression grandissante de l'opposition venant de différents milieux nationalistes, cléricaux et populaires, le bill des écoles juives est rappelé à l'automne de 1930: Houde lui-même demande ce rappel. Vers la fin du mois d'octobre, le président de la Commission scolaire protestante, M. Arthur Matthewson, remet une lettre aux journaux annonçant une entente qui permet aux Juifs d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes, à la satisfaction de la majorité.

Dans toute cette affaire, Camillien Houde a voulu être prudent: il s'est clairement dissocié du mouvement antisémite, mais à mesure que l'opposition au bill grandissait, il s'est rallié à ces voix pour s'en faire le porte-parole parlementaire. Il a demandé le rappel de la loi, non pour des raisons

raciales, mais à cause de ses implications administratives et pédagogiques lesquelles, selon lui, auraient dû être étudiées par le Conseil de l'Instruction publique, la suprême autorité en la matière. Au niveau électoral, le chef de l'Opposition a peut-être perdu des plumes, car il s'est mis à dos le mouvement antisémite dont les journaux lutteront contre lui plus tard; il a également perdu le peu d'appuis qu'il avait au sein de l'influent groupe juif de la métropole.

A l'élection fédérale de 1930, Camillien Houde garde ses distances vis-à-vis les conservateurs fédéraux dirigés par R.B. Bennett. Arthur Sauvé quitte le parti provincial pour se présenter au fédéral. Houde refuse de présider une assemblée tenue à Montréal en l'honneur de Bennett: William Tremblay sauve la situation en présidant cette assemblée au Marché Maisonneuve, au coeur même de son comté. Houde ne semble pas croire à la victoire du parti conservateur fédéral et ne veut pas diminuer les chances de son parti aux prochaines élections provinciales.

A l'automne, des élections partielles sont annoncées par Taschereau, dans trois comtés. Houde critique surtout la loi des accidents du travail et celle des écoles juives qui s'ingère dans les responsabilités exclusives du Conseil de l'Instruction publique. Le résultat est le suivant: les libéraux perdent Huntingdon et Deux-Montagnes, mais gagnent Maskinongé. Dans l'ancien comté d'Arthur Sauvé, Deux-Montagnes, les libéraux ont réussi à réduire sensiblement l'ancienne majorité conservatrice. Les interprétations sont contradictoires, selon les allégeances.

Durant l'hiver 1930-31, Houde appuie la campagne amorcée par Philippe Hamel, dentiste de Québec, pour réduire les taux d'électricité. Il suggère la création d'une commission indépendante composée d'experts pour faire une révision des taux des compagnies. Houde doit éparpiller ses énergies en dirigeant l'opposition et en jouant son rôle de maire, à Montréal. Il doit fréquemment compter sur les talents de Maurice Duplessis qui le remplace efficacement quand il est absent de la Chambre.

Lorsque l'élection provinciale est fixée au 24 août 1931, Houde décide de se présenter dans deux comtés, Sainte-Marie et Saint-Jacques, y affrontant Gaspard Fauteux et Irénée Vautrin. Le parti conservateur semble être solidement organisé, surtout dans la région de Montréal. Il peut compter sur l'appui de l'hebdomadaire Le Journal de Québec, sur L'illustration et Le Petit Journal de Montréal. Il recevra de plus l'aide discrète des conservateurs fédéraux qui veulent à tout prix lutter contre le gouvernement Taschereau. Déjà, on peut constater l'opportunisme de Houde qui prend ses distances avec Bennett, mais qui accepte tout de même une contribution financière utile...

En face, le gouvernement se présente avec un impressionnant bilan à son actif, après 34 ans de pouvoir ininterrompu; par l'intermédiaire des journaux les plus importants de la province, Taschereau vante tous les bienfaits que son parti a apportés. Dans son discours inaugural, il énumère les réalisa-

tions dont la restauration financière de la province, l'essor de la colonisation par la construction de routes, et les grands barrages<sup>20</sup>. En substance, le premier ministre affirme que les ouvriers et les cultivateurs constituent les forces vives de la nation et que le gouvernement a l'intention de continuer à légiférer en fonction de leur bien-être. Pour l'avenir immédiat qui est sombre, Taschereau propose un double programme de retour à la terre et de travaux publics pour décongestionner les villes et diminuer le chômage. Une commission d'assurance sociale, composée d'économistes et de chefs ouvriers est déjà formée sous la direction de Edouard Montpetit, ajoute-t-il, et elle étudie en Europe les moyens pour résoudre les problèmes sociaux. A l'école Salaberry de Montréal, le premier ministre vante le crédit excellent de la province, parle des travaux de la voirie qui emploient plus de 35,000 travailleurs, insiste sur la création du ministère du Travail à la dernière session. Il défend sa politique industrielle qui consiste à attirer des capitaux étrangers par des avantages nombreux et qui a contribué à créer des villes comme Shawinigan, Grand-Mère, Kénogami et Arvida. Il attaque enfin Houde qui, dit-il, est souvent absent à la Chambre et qui doit être déjà très occupé avec sa fonction de maire.

---

20. Discours rapporté dans: Jean-Louis Roy, Les programmes électoraux du Québec, tome II, Montréal, Léméac, 1971, p. 238.

Face aux réalisations libérales, le parti conservateur oppose un programme axé principalement sur le mieux-être de la famille, "l'institution la plus sacrée chez nous". Il publie un manifeste dont les points essentiels sont: l'aide aux agriculteurs par un meilleur système éducatif dans les campagnes et un crédit agricole plus accessible; la fixation d'un salaire minimum pour les hommes; la suppression du travail le dimanche, ce qui empêcherait la minorité juive de travailler durant cette journée et apaiserait peut-être l'antisémitisme des classes populaires; enfin, les pensions aux vieillards, aux veuves et aux orphelins. Ces quelques éléments suffisent à démontrer le but global de ce programme: l'amélioration du bien-être du salarié, du petit commerçant, de l'agriculteur.

Lorsque le chef de l'opposition ouvre sa campagne à l'école Meilleur, il accuse Taschereau d'avoir organisé la loi scolaire juive pour influencer l'élément juif de Montréal, au cours des dernières élections municipales; il rappelle que le gouvernement a fait voter la loi des accidents du travail sous la pression du parti conservateur, mais que cette loi est de toute façon incomplète. Il insiste surtout sur la lenteur inacceptable du régime en place pour voter les pensions de vieillesse, alors que le gouvernement fédéral offre d'en payer les 3/4 aux provinces qui en font la demande. Il formule la même critique pour les pensions aux veuves et aux orphelins. Houde ridiculise le prêt agricole à 5%, beaucoup trop onéreux pour le petit agriculteur; il propose à la place un

prêt à 2%, le gouvernement n'ayant qu'à emprunter les sommes aux caisses populaires à 3% et à payer le 1% de différence; il défend également l'idée d'une prime sur le beurre et le fromage, confiant que le gouvernement Bennett, protectionniste, collaborerait avec un éventuel gouvernement conservateur au provincial. Quant au problème de l'électricité, Houde accepte, mais comme dernière solution, la nationalisation. Il propose la formation d'une commission d'experts qui fixeraient des taux raisonnables. Si les compagnies ne veulent pas entendre raison, force sera alors d'agir, conclut-il. Il insiste sur l'électrification des campagnes, dans les plus brefs délais. Parlant le 14 août à Valleyfield, Houde propose des réformes sociales pour aider la famille, et particulièrement celles qui comptent plusieurs enfants. Dans ce discours, il répond à ceux qui l'accuse d'être raciste:

On dit que je parle très souvent de la race canadienne française. Je m'adresse aux citoyens de langue anglaise. Je dis que le seul moyen pour conserver le Canada à la couronne britannique, c'est de maintenir l'influence des Canadiens français. Nous avons en effet une langue et une religion différente alors que les Canadiens anglais ont même religion et même langue que les Américains. Nous résistons à l'annexion parce que nous savons qu'elle signifierait pour nous un grave danger de perdre notre langue et notre religion. En plus, nous avons un rôle important à remplir sur ce continent. Nous avons nos défauts qui, malheureusement, paraissent surtout à notre visage, mais nous avons aussi des qualités. - Et c'est pour que la race canadienne française remplisse sa mission que je la veux prospère et plus forte<sup>21</sup>.

---

21. Le Devoir, 15 août 1931.

Après avoir exprimé ce credo de solidarité avec ses concitoyens canadiens français, Houde reprend la route et fait le tour de la province, appuyant le plus grand nombre possible de candidats. Le parti conservateur, répète-t-il partout, représente le relèvement de la "race" et la fierté nationale. Il propose une politique qui veut que l'habitant de la province reste maître chez lui, qu'il reprenne son patrimoine que le régime libéral a dilapidé. Il pourfend la politique d'industrialisation trop intense de Taschereau, sans compensation du côté de l'agriculture; cette politique aurait ruiné l'industrie forestière par un manque de planification des compagnies avides de gains, et elle aurait fait la fortune d'une douzaine de millionnaires étrangers. Devant cette mitraille de critiques, Taschereau réplique à Sherbrooke, disant que le prêt agricole à 2% est utopique. Il nommera par ailleurs une commission pour étudier la possibilité d'appliquer un programme d'allocations familiales et de pensions de vieillesse.

Le chef de l'opposition impose un style vigoureux et, vers le milieu de la campagne, tout semble indiquer qu'il va ébranler le gouvernement en place. A Papineauville, il brosse un sombre tableau de la situation économique des Canadiens français qui ne dominent pas les industries importantes et qui constituent la majorité des chômeurs au Québec. Il revient sur le thème de l'agriculture, car "c'est ce qui sauvera notre race". Dans un autre discours à Saint-Lin, le 19 août, Houde

reprend cette idée selon laquelle la classe agricole est le réservoir de la "race" canadienne française et qu'il faut lui donner les moyens de prospérer. Pour lui, la classe agricole est utile pour la stabilité de l'ordre social, et pour la fécondité, donc la survie de la "race".

Vers la fin de la campagne, le ton devient plus féroce, **quand**

Peter Bercovitch et Joseph Cohen accusent Houde d'être le plus grand ennemi de la race juive. Le groupe d'Arcand honnit également Houde, surtout à cause de sa prudence dans l'affaire des écoles juives. Le journal Le Canada introduit un nouveau thème à l'élection: le projet de canalisation du Saint-Laurent. Taschereau dénonce la canalisation qui favoriserait très certainement les ports ontariens et américains des Grands Lacs au détriment de ceux du Québec. Comme le Premier ministre actuel du Québec se fait le champion des droits québécois, il faut donc le réélire. Le Canada rapporte même un article du Toronto Telegram qui affirme que le seul obstacle majeur serait la présence de M. Taschereau à la tête de la province de Québec<sup>22</sup>. Fernand Rinfret, représentant fédéral dans Saint-Jacques, reprend ce thème: le projet de canalisation va aliéner, s'il se réalise, les droits et privilèges des Québécois, et il faut se méfier d'un Houde qui a déjà reçu l'accolade de Bennett, malgré ses airs d'indépendance.

---

22. Le Canada, 21 août 1931.

Dans la dernière semaine de la campagne, le ton est violent. On accuse Houde de demeurer dans les somptueux appartements de l'hôtel Viger, de trahir les chômeurs. Le chef du parti conservateur répond avec véhémence. Au matin de 25 août 1931, tous les journaux expriment leur surprise de constater l'écrasante victoire des libéraux qui, malgré une campagne de l'opposition sans précédent depuis le début du siècle, réussissent à faire élire 79 de leurs candidats. L'île de Montréal qui avait fourni 13 conservateurs sur 15 en 1923, puis 6 conservateurs en 1927, passe aux libéraux avec 12 des 15 comtés. Tous les ministres sont réélus. L'opposition ne fait élire que 11 candidats et Houde est battu dans ses deux comtés.

Quelle est la cause de cette défaite écrasante? C'est peut-être la machine électorale mieux huilée du parti ministériel, quoique le parti conservateur ait fait preuve, durant toute la campagne, de dynamisme et d'une organisation supérieure à celle des campagnes antérieures. Est-ce le lien qui unit, dans l'esprit des électeurs, le parti conservateur fédéral à celui de Houde, malgré les réserves de celui-ci? Est-ce l'extravagance de certaines promesses conservatrices, tel le prêt de 2% aux cultivateurs? Peut-être, mais les deux facteurs les plus importants sont probablement l'affaire de la canalisation d'une part et la violence verbale de certains candidats conservateurs dont le chef lui-même. Cette dernière hypothèse est confirmée par le témoignage suivant:

It was the Thursday evening before the election. Houde was sitting in his home waiting for his car to take him, first to an English-language meeting in Windsor Hotel, later to a French-language meeting in St. Mary's. Several government speakers were already addressing an east-end meeting and they were far from delicate in their discussion of Houde's history, family, physical and mental failings, etc. Houde listened for five minutes to the speech of his ministerial critic and stepped into his car seething.

He couldn't wait to get the microphone and tear his adversaries to pieces. He went to the limit, and from one end to the other of Quebec Province hard-headed, hard-swearing Catholic farmers and their wives listened, shook their heads and said "NON". A man who spoke like that, however right his cause, mustn't be Premier<sup>23</sup>.

Après cette défaite totale, le parti conservateur vient de perdre sa dernière chance de prendre le pouvoir dans la province de Québec. Personnellement, Camillien Houde a essuyé deux défaites cuisantes qui risquent de ternir son image et même son avenir politique. Comme l'a écrit Antonio Barrette, "après cette défaite, un désespoir profond s'empara des oppositionnistes québécois...<sup>24</sup>".

A la fin de septembre, les candidats conservateurs défaits de la région de Montréal se réunissent à l'hôtel Viger et adoptent à l'unanimité une résolution de confiance envers le chef. Cette unanimité ne s'étend à l'extérieur de Montréal qu'à quelques fidèles compagnons de Houde, comme Aimé Guertin, député

- 
23. A.E. Perks, "Houde, Mayor Who Came Back From Internment", Saturday Night, Toronto, 27 janvier 1945.
24. Antonio Barrette, Mémoires, Montréal, Beauchemin, 1966, p. 12.

de Hull, et Laurent Barré, député de Rouville. L'opposition conservatrice n'est plus le bloc solide d'avant l'élection. Or, les députés conservateurs, élus parfois avec une très mince majorité, apprennent avec surprise ou stupéfaction la nouvelle stratégie de leur chef: la contestation des 79 sièges libéraux en bloc! Cette stratégie est immédiatement contestée par quelques-uns. A la première réunion tenue au bureau du chef, Duplessis et Jean-Paul Sauvé protestent. Arthur Sauvé appuie son fils et présente l'objection: où prendre les \$1,000. pour chaque contestation? Houde fournit aussitôt la somme, expliquant qu'elle a été offerte par un ami personnel de Thomas Maher, le courtier montréalais Ward Pitfield, ami de Bennett et souscripteur régulier de la caisse conservatrice. La majorité des candidats vaincus de Montréal se rallient à Houde. Duplessis se désiste officiellement:

Je veux qu'il soit clairement compris que je dégage ma responsabilité en cette affaire. J'ai tout le respect pour l'opinion des autres, mais en autant que je suis personnellement concerné, je suis carrément opposé au projet, et ce pour de nombreuses raisons.

Tout d'abord, pareille chose n'a jamais été faite dans aucune province du Canada, ni en Angleterre, mère des institutions parlementaires. Or, il nous faut admettre que nos aïeux connaissaient leur affaire et leurs responsabilités. Contester le résultat de l'élection dans la majorité des comtés est une insulte à l'honnêteté des électeurs de la province, pris en communauté, et une insulte à la province. Nous, dans cette province, sommes une minorité, et cette décision de contester en bloc l'élection n'est pas de nature à nous attirer le respect des autres provinces et des autres pays<sup>25</sup>.

---

25. Le Devoir, 3 octobre 1931.

Les libéraux répliquent en contestant les élections de Duplessis, dans Trois-Rivières, et de Jean-Paul Sauvé, dans Deux-Montagnes, à cause des minces majorités obtenus par ces deux députés. Plus tard, le 6 octobre, Taschereau remet une lettre aux journaux pour dénoncer cette action qui laisse croire que le triomphe libéral est le fruit de la fraude et de la corruption. Ce geste, dit-il, fait le jeu du communisme en voulant démontrer l'absurdité des institutions démocratiques. Le Premier ministre fait appel aux conservateurs réalistes - il cite Duplessis - ainsi qu'à l'opinion publique pour réprover ce geste anti-démocratique. Les procédures judiciaires s'amorcent. En fait, les conservateurs contestent 63 élections, toutes pour des raisons indentiques: achat de votes, distribution d'alcool, maquillage de bulletins, recours à la force pour empêcher des électeurs de voter. Le parti libéral charge Louis Saint-Laurent d'organiser la défensive et Houde est cité à la barre, vers la fin octobre, pour répondre à des questions multiples, surtout quant aux sources des fonds affectés à ces contestations.

Pendant ce temps, un caucus réunit tous les députés conservateurs élus le 24 août précédent. Il s'agit d'élire le chef parlementaire pour la session, convoquée le 3 novembre. Absent, Houde fait pression pour que son ami Charles Ernest Gault, député de Montréal-Saint-Georges, soit élu. Le député de Chambly, H. Béique, propose ce candidat, secondé par P. Bertrand, député de Saint-Sauveur. Duplessis est proposé, mais il ne peut pas obtenir une majorité. Malgré cela, Duplessis

réussira à s'imposer véritablement comme le chef parlementaire de l'opposition, dès la session suivante.

Le gouvernement Taschereau se voit embarrassé par certaines contestations, car toute l'habileté d'un Saint-Laurent ne réussit pas à camoufler certains accros à la loi. Dès la fin de novembre, M. Dillon, député de Sainte-Anne, présente une loi pour liquider toutes les contestations devant les tribunaux. Désormais, les procédures en contestation ne pourront s'effectuer pendant la session, 8 jours avant et 8 jours après celle-ci, que le député contesté en fasse ou non la demande; de plus, le dépôt du pétitionnaire en contestation d'élection devra être pris à même les deniers de celui-ci, et non pas dans les caisses du parti; enfin, les députés pourront soulever la question de la provenance des dépôts, à toute étape de la procédure, et celle-ci aura préséance sur toute autre procédure en contestation, devant les tribunaux, et s'appliquera aux contestations actuellement en instance devant les tribunaux.

Par le bill Dillon, le gouvernement met un frein à toutes les poursuites en cours. La loi est votée en 3e lecture, le 9 décembre 1931, par 59 voix contre 9. Conduite par Duplessis, l'opposition a contesté la loi, surtout à cause de son caractère rétroactif, la loi s'appliquant comme si elle avait été en vigueur au moment où les procédures en contestation ont commencé. Le bill Dillon suscite les commentaires

les plus divers dans l'opinion publique. A Québec, L'Action catholique<sup>26</sup> le qualifie d'absolutiste. Des journalistes comme Jules Dorion, Louis Francoeur et Henri Bourassa en dénoncent l'iniquité.

Les conservateurs tentent un dernier effort, vers la mi-décembre, se réunissant sous la direction de Houde; ils rédigent alors une requête afin de la présenter au lieutenant-gouverneur, M. Carroll, pour le prier, au nom des libertés britanniques, de ne pas sanctionner le bill Dillon et de laisser ainsi les tribunaux trancher les différentes causes. La requête proclame qu'il y a là une intervention dangereuse du pouvoir exécutif dans le pouvoir judiciaire, ce qui met en jeu le principe des libertés constitutionnelles. Duplessis et Sauvé ne signent pas cette requête...Au cours de cette réunion, Houde offre de convoquer une convention générale afin d'élire un nouveau chef; ses amis le prient de garder la direction du parti dans les circonstances actuelles. Le lieutenant-gouverneur ne donne aucune suite à la requête de l'opposition et le 17 décembre, il sanctionne la loi Dillon, au grand soulagement des ministériels.

Cet échec constitue pour Camillien Houde le coup de grâce. Chef d'un parti divisé, parrain d'une stratégie qui n'a pas eu les résultats escomptés, il n'a pas d'autre choix

---

26. L'Action catholique, 1er décembre 1931.

que de partir. Le 20 septembre 1932, Houde remet aux journaux sa lettre de démission. Transmise au chef parlementaire de la députation oppositionniste, C.E. Gault, cette lettre exprime toute l'amertume de Houde face au comportement de certains conservateurs qui auraient dû, dans son esprit, se rallier totalement à la stratégie officielle du parti, dans l'affaire des contestations:

Monsieur le Leader,

Comme je prévois que des événements prochains exigeront une directive au sein du parti conservateur que je ne saurais donner sans mandat populaire et que mon autorité n'est que théorique, je crois préférable d'offrir au Leader du parti conservateur à la Législature, ainsi qu'aux délégués de la convention de 1929, ma démission comme chef conservateur de la province de Québec.

Je remercie chaleureusement les députés de Québec qui ont daigné me faciliter la tâche, les candidats qui, de bon coeur, m'ont fait l'honneur de combattre à mes côtés, ainsi que les électeurs qui nous ont accordé leur suffrage. Aussi, les journaux trop rares qui nous ont soutenus ou rendu justice.

Il me semble ici nécessaire d'exprimer le regret que des journaux réputés conservateurs, comme la "Gazette" de Montréal, par exemple, aient cru devoir combattre le chef conservateur de la province de Québec pour lui aliéner tout à fait, si possible, l'influence anglaise si nécessaire à la bonne gouverne de la chose publique dans Québec. Il est en outre regrettable que des ressources du parti conservateur aient servi à sustenter certaines feuilles peu recommandables qui ont tout fait pour amoindrir le chef dans l'estime populaire.

Je laisse à ceux qui ont encouragé un tel état de choses la très lourde responsabilité de leurs actes et la situation dans Québec est assez critique pour qu'ils puissent bientôt se repentir de leur conduite.

Tant que nous n'avons eu que des libéraux à vaincre, la chose fut possible. Nous n'avons pu vaincre à la fois les libéraux et certains conservateurs. Je me réserve la liberté de démasquer ceux dont la lutte sourde et sournoise et la déloyauté ont contribué à notre défaite.

En quittant mon redoutable poste d'honneur, qu'il me soit permis de rappeler à ceux à qui je promettais de combattre sans trêve que j'ai tenu promesse.

Quant à vous, Monsieur le Leader, acceptez mes sentiments de gratitude pour la tâche que vous avez acceptée, par devoir, pour empêcher une scission possible dans la députation conservatrice provinciale, danger que vous aurez à conjurer d'ici la prochaine convention<sup>27</sup>.

Ainsi, Camillien Houde n'est plus le chef du parti conservateur. Une étape importante se termine pour lui, avec la remise de cette lettre au chef parlementaire. En politique provinciale, Houde recouvre sa liberté d'action et de pensée: il l'exercera au maximum. Houde a été chef du parti conservateur à une époque particulièrement cruciale, celle de la crise économique. C'est une période où tout le système capitaliste craque: de grands cartels font faillite, les petites entreprises étouffent et un nombre grandissant de travailleurs doivent chômer. Le chef démissionnaire a tenté vainement d'utiliser ce mécontentement général pour renverser le régime Taschereau; il a essayé de trouver des solutions même partielles aux malaises de l'époque. Il a ainsi proposé des mesures sociales pour apaiser le sort des citoyens les plus touchés par cette situation; il a suggéré des lois pour stimuler l'agriculture et même la colonisation, afin d'ouvrir des régions nouvelles et de dégager les villes du poids trop lourd du chômage; il a amorcé, avec d'autres, une contestation tenace des abus des grandes compagnies d'utilité publique, afin qu'elles baissent leurs tarifs et qu'elles diminuent leurs profits parfois considérables.

---

27. Le Devoir, 20 septembre 1932.

Si Houde a été sincère dans toutes ces revendications, il n'a pas su, comme chef d'un parti, rallier toutes les énergies internes disponibles. Il s'est imposé comme tribun dynamique, comme orateur vigoureux, mais son style violent et impulsif a terni son image, jusqu'à l'intérieur même du groupe conservateur. Durant la seule campagne provinciale qu'il a dirigée, Houde a contesté durement la politique industrielle du gouvernement libéral, mais ce n'est pas lui qui en cueillera les fruits électoraux; au contraire, lors de sa démission, Houde laisse une formation politique affaiblie et divisée. Dès ce moment, Camillien Houde ne sera plus jamais l'homme d'un parti. Il nouera les liens et les dénouera au besoin; il gardera cet esprit d'indépendance qui fera de lui un politicien farouche, mais également, à certaines périodes, un homme isolé.

c) Une présence redoutable

Pendant les deux prochaines décennies, alors qu'il jouera un rôle important à d'autres paliers gouvernementaux, Camillien Houde demeurera parfois un observateur intéressé, parfois un participant enthousiaste au sein de la vie politique provinciale. Ainsi, en 1933, Houde continue à combattre le gouvernement Taschereau, comme rédacteur en chef de l'Illustration, mais il scrute avec beaucoup plus d'intérêt encore les préparatifs de la convention conservatrice fixée pour les 4 et 5 octobre 1933. Durant la session, Maurice Duplessis s'impose à tous ses collègues comme habile tacticien et critique perspicace du gouvernement.

Il se fait élire chef parlementaire de l'opposition par le caucus des onze députés sous la présidence de C.E. Gault, chef intérimaire démissionnaire. Houde garde rancune à Duplessis et tente de faucher le leadership grandissant du député de Trois-Rivières. Il écrit une lettre au whip de l'opposition, A. Guertin:

Cher M. Guertin,

Certains journaux inspirés tel la Gazette, ayant insinué que je supporterais la candidature de M. Duplessis à la convention de Sherbrooke, et comme je désire que personne ne soit dupé du manège, je déclare ne pouvoir suivre la directive politique de cet homme, temporaire ou permanente, pour plusieurs raisons dont une seule serait suffisante. Premièrement, parce qu'il a fourni des armes à l'adversaire par son attitude et des déclarations qui ont provoqué le bill Dillon, le pire attentat à la liberté du citoyen perpétré jusqu'ici en pays britannique libre; deuxièmement, parce qu'il a refusé de signer la pétition historique au lieutenant-gouverneur, qui priait Son Honneur de ne pas sanctionner ce bill inique; troisièmement, parce que sa façon d'agir condamnait l'attitude des candidats défaits qui avaient résolu unanimement de contester partout où il y avait eu corruption et qui avaient en outre souscrit à la pétition présentée au représentant du Roi. Si ces raisons primordiales n'étaient pas suffisantes, il y aurait encore son état d'esprit hostile au programme social préconisé par l'opposition et adopté à la convention générale de Québec, et dernière raison, sa déloyauté sourde et constante envers ses chefs et plusieurs de ses collègues, depuis qu'il est député...<sup>28</sup>.

Cette lettre fait l'effet d'une bombe dans les milieux du parti conservateur. Interrogé, Duplessis répond qu'il appartient

---

28. Le Canada, 12 septembre 1933.

à l'opinion publique de juger la teneur de la lettre et que la cause conservatrice est au-dessus des personnalités. Cette lettre incite d'autres députés à se prononcer publiquement, comme Laurent Barré qui se veut conciliateur, mais qui reproche à Duplessis de ne pas avoir préconisé, comme chef intérimaire, des réformes sociales telles que des pensions aux vieillards, des secours aux mères nécessiteuses et des allocations familiales.

La convention de Sherbrooke<sup>29</sup> se prépare sous la présidence de H. Béique, partisan avoué de Duplessis. Le seul candidat qui affronte le député de Trois-Rivières est Onésime Gagnon, député de Dorchester. 7 députés sur 10 appuient le nouveau chef parlementaire et les anciens partisans de Houde, Gault, Barré et Guertin, supportent Gagnon. Ceux-ci dénoncent la procédure à suivre et certains préparatifs assez singuliers de la convention. Duplessis est ovationné lorsqu'il apparaît et le vote confirme sa victoire par 332 voix contre 214. Immédiatement, Gagnon se rallie au nouveau chef, mais l'élection du député de Trois-Rivières fait à nouveau rugir l'ancien lion: Houde remet aussitôt cette déclaration aux journaux:

L'élection de Duplessis comme chef veut dire tout simplement la mort du parti conservateur dans Québec.

M. Gagnon a eu tort de se rallier. En approuvant le choix de Duplessis, il devenait solidaire

---

29. Pierre Laporte, "Il y a vingt-cinq ans, la convention de Sherbrooke", 3 articles dans Le Devoir, 1er, 2 et 3 octobre 1958.

des procédés employés au cours de la convention. En félicitant Duplessis, il approuvait celui qui a provoqué le monstrueux bill Dillon, que M. Gagnon a pourtant dénoncé.

Le choix de Duplessis comme chef signifie que les partis politiques ont le droit d'utiliser tous les moyens malhonnêtes et tous les procédés canailles pour faire élire leurs candidats respectifs avec la certitude de l'impunité. Tant pis, si le peuple qui souffre...et qui gronde y a recours à son tour et se fait lui-même justice. Il aura suivi l'enseignement des dirigeants actuels dans la province. Quant à moi, je ne souscrirai pas à une telle mentalité et je me considère libre d'adhérer à tout mouvement sérieux qui pourrait être tenté pour nous débarrasser dans Québec des deux partis politiques qui perpétuent l'idée que la force prime le droit.

Je considère comme une provocation le choix de Duplessis et je relève le gant en priant les délégués ou hommes publics qui ont opté pour lui ainsi que les journaux qui l'ont appuyé de bien vouloir me considérer à l'avenir, sinon comme leur plus puissant, du moins comme leur plus mortel ennemi. Je périrai ou ils périront<sup>30</sup>.

Houde s'exprime avec panache, mais il ne donne pas suite, du moins dans l'immédiat, à ses menaces. Les circonstances ne s'y prêtent pas: Houde a rompu certains liens et il faut du temps pour panser les blessures...De toute façon, de 1934 à 1936, il est suffisamment occupé, pour ne pas dire débordé, comme maire de Montréal et il ne peut se permettre le luxe d'intervenir en politique provinciale. L'ancien chef conservateur ne participe donc pas à l'élection de novembre 1935 où le gouvernement Taschereau se voit chaudement contesté par une coalition du parti duplessiste et d'un tiers parti fondé l'année précédente par Paul Gouin, L'Action libérale nationale. Le

---

30. Le Devoir, 5 octobre 1933.

gouvernement se maintient alors difficilement avec 48 sièges contre 16 conservateurs et 26 membres de l'A.L.N., Houde reste étranger également à la campagne d'août 1936 qui met en présence les libéraux, dirigés cette fois par Adélaré Godbout, et l'Union Nationale, fondée par Duplessis qui s'est allié personnellement à quelques lieutenants de Gouin, tels Grégoire et Hamel, faisant mine d'accepter leur thème de la nationalisation de l'électricité.

Au printemps 1936, des rumeurs circulent sur la fondation d'un tiers parti qui ferait la lutte dans cette campagne. Le 22 juin, Le Soleil<sup>31</sup> annonce même que ce parti serait dirigé par Houde, secondé par Barré, Guertin, Gault et Candide Rochefort, député de Sainte-Marie. Les personnalités concernées ne démentissent pas cette possibilité, mais celle-ci ne se concrétise pas. Barré et Rochefort sont même élus à titre de députés de l'Union Nationale.

Camillien Houde revient véritablement dans la lutte à l'élection de 1939 où trois partis s'affrontent: L'Union Nationale, le parti libéral, appuyé par les ministres fédéraux qui veulent à tout prix porter Godbout au pouvoir, et l'Action Libérale Nationale de Paul Gouin qui tente de reprendre partiellement son programme de 1935, graduellement abandonné par Duplessis. Houde se présente dans Sainte-Marie comme indépendant;

---

31. Rapporté par Antonio Barrette, Mémoires, Montréal, Beau chemin, 1966, p. 25.

il surprend les observateurs par une position ambiguë. Il ne se proclame pas catégoriquement anti-participationniste, comme son collègue René Chaloult, mais anti-conscriptionniste. Il constate d'un oeil réaliste que le Canada est en guerre officiellement, et qu'il faut collaborer avec le gouvernement central, de façon à retirer le plus de bénéfices possibles des contrats de guerre. Il considère l'attitude hostile de Duplessis envers le gouvernement fédéral comme néfaste à la province de Québec; il préfère, en conséquence, donner son appui à M. Godbout, ce "brave homme au demeurant", car celui-ci pourra établir des relations plus saines avec le gouvernement de M. King, ce qui permettra d'améliorer les conditions sociales des travailleurs, en attirant des contrats importants pour les industries de la province et de la métropole.

Houde accuse le gouvernement Duplessis d'être en banqueroute financière, et il donne comme preuve le solde de 5 millions que la province doit payer à Montréal depuis plusieurs mois. Houde espère que le rapport Rowell-Sirois, alors en préparation, proposera des solutions plus favorables aux municipalités et aux provinces, quant à la taxation. Il suggère que le gouvernement fédéral, favorisé par le système de taxation en vigueur, s'occupe complètement du chômage permanent qui grève les budgets des municipalités. Dans un autre discours, vers la fin de la campagne, Houde réaffirme son appui à Godbout, car l'élection de celui-ci favorisera le dialogue avec le gouvernement central "qui a tout l'argent". Le résultat global

de l'élection démontre l'efficacité de l'intervention des ministres fédéraux: Godbout est élu avec 69 des siens. L'Union Nationale est décimée avec seulement 15 membres. Houde s'est imposé facilement dans le comté de Sainte-Marie avec 4521 voix contre 2514 pour Raoul Trépanier et un peu plus de 2000 pour Candide Rochefort.

Pourquoi Houde s'est-il présenté à cette élection? Est-ce uniquement pour appuyer Godbout et essayer d'obtenir des contrats pour les usines montréalaises? C'est possible. Il ne faudrait toutefois pas négliger des considérations plus personnelles. Peut-être Houde voyait-il là une occasion d'assouvir sa rancune à l'égard de Duplessis; peut-être plus simplement a-t-il profité de cette opportunité d'arrondir ses revenus personnels.

Comme député, Houde ne siège pas longtemps et, durant la session de 1940, avec son ami Chaloult, il combat davantage le chef de l'opposition que le parti au pouvoir. Le seul geste spectaculaire de Houde, c'est son appui à la motion Chaloult du 19 juin 1940, motion anti-conscriptionniste repoussée par 56 voix contre 13. Elle fait suite à l'annonce, à la Chambre des communes, de la loi de mobilisation financière, industrielle et militaire. A ce moment, Godbout défend la politique du gouvernement libéral fédéral dont le but, selon lui, est de protéger le territoire canadien contre toute menace; Houde met fin alors à sa lune de miel avec Godbout, car il croit que cette loi va causer des effusions de sang et que ses conséquences

dépasseront la défense exclusive du pays. Il importe de constater ici que Houde est un député indépendant qui se réserve la liberté d'appuyer le gouvernement ou de le combattre, sur chaque bill présenté à la Chambre. Nous étudierons plus loin en détail les principaux gestes qui le mèneront au camp de concentration, pendant 4 ans.

Après la guerre, Camillien Houde revient à la vie politique dans une autre conjoncture. Au fédéral, le parti libéral a mené la barque canadienne avec succès et semble vouloir demeurer à la barre pour quelques années encore, dans une confédération un peu plus centralisée qu'avant la guerre; au provincial, Duplessis est revenu au pouvoir et est décidé à y rester. Houde, qui a été élu maire de Montréal à la fin de 1944 et qui ne sera plus jamais candidat au provincial, se rend compte que pour assurer le progrès économique de Montréal et la stabilité sociale essentielle à ce progrès, il a besoin de travailler en harmonie avec le Premier ministre de la province, Maurice Duplessis. Au-delà de leurs vieilles rancunes personnelles, les deux politiciens s'aperçoivent que leurs conceptions sociales ne sont pas si divergentes qu'il n'en paraît et qu'une plus étroite collaboration pourrait être politiquement rentable. Dès la campagne fédérale de 1945, lorsque Houde assiste à une séance de l'Assemblée législative, Duplessis le salue gaillardement en lançant une flèche aux libéraux:

Il me fait plaisir de voir que le maire de  
Montréal a recouvré sa liberté. Quand je vois

certains membres de l'opposition officielle, je me demande pourquoi ils ne sont pas internés...<sup>32</sup>.

Les deux hommes s'efforcent d'avoir des relations moins tendues. Houde a besoin de Duplessis, car depuis la réforme de T.D. Bouchard en 1940, le maire de Montréal est démuné de pouvoirs administratifs. Pour recouvrer ses pleins pouvoirs, il doit se ménager le bon vouloir du gouvernement provincial en place. Par contre, Duplessis a besoin de Houde, car celui-ci, beaucoup plus serein, ayant un style plus conservateur depuis son internement, est redevenu une force électorale sûre dans la région de Montréal. Enfin, leur hostilité partagée à l'égard du parti libéral installé à Ottawa constitue un autre facteur susceptible de provoquer leur collaboration politique.

Vers la fin de 1947, des nationalistes semblent vouloir reprendre l'idée du Bloc afin d'envoyer à Ottawa des représentants pour lutter contre le phénomène de centralisation amorcé au début de la guerre. Rumilly joue un rôle personnel dans cette affaire et organise une rencontre entre les deux politiciens<sup>33</sup>; l'idée plaît à des hommes comme Chaloult et Paul Bouchard. Même J.D. Bégin, organisateur en chef de l'Union Nationale, favorise cet accord. Au printemps 1948, les deux anciens

- 
32. Robert Rumilly, "La carrière sensationnelle de Camilien Houde", La Patrie du Dimanche, 1er mars 1959.
33. Robert Rumilly, "La carrière sensationnelle de Camilien Houde", La Patrie du Dimanche, 8 mars 1959.

adversaires se rencontrent à Trois-Rivières, dans la maison même du Premier ministre. Duplessis reconduit son hôte sur le seuil, pour que plusieurs passants attestent de cette réunion, d'abord gardée secrète. Le plan est clair: le maire soutient l'Union Nationale à la prochaine élection provinciale, et Duplessis appuie un groupe dirigé par Houde à la prochaine élection fédérale.

Dès que l'élection provinciale est annoncée pour juillet 1948, Duplessis impose le thème principal à ses adversaires: une plus grande autonomie de la province de Québec. Depuis 1945, Duplessis refuse de renouveler certaines ententes fédérales-provinciales; en 1947, il fait voter une loi taxant le revenu des corporations; au début de 1948, il adopte officiellement le fleurdelysé. Tous ces gestes préparent la campagne de 1948. L'union entre ces deux politiciens très connus est scellée par une grande assemblée, au marché Saint-Jacques, le 21 juillet, à Montréal. Les deux tribuns se serrent la main. Voici comment le Premier ministre présente son allié:

J'ai à mes côtés ce soir un ami avec qui j'ai déjà différé d'opinion. A plusieurs reprises, M. Houde et moi n'avons pas été d'accord. Cependant, ce soir, parce que les intérêts supérieurs de la province le requièrent, nous avons fait l'union. M. Houde a donné une nouvelle preuve de son grand attachement à la population. Il vous a dit avec toute sa sincérité que l'heure était grave et que la grande question est de savoir si le peuple va proclamer bien haut son désir irrévocable de vivre et de survivre sur la terre de cette province autonome<sup>34</sup>.

---

34. Le Devoir, 22 juillet 1948.

Dans son discours, Camillien Houde motive également son entrée dans la politique provinciale et son alliance avec le chef de l'Union Nationale:

Le public s'est sans doute demandé la raison de cette alliance. Les uns se sont dits: "Le maire veut avoir plus de pouvoirs". Peut-être. Les autres ont dit: "Non, il s'en va à Ottawa". Peut-être. D'autres enfin, évoquant les réminiscences de quelques années passées, ont dit: "Il veut concentrer son attention sur celui qui a concentré son attention sur le maire de Montréal". Je ne mentionnerai pas de nom, pour le moment, mais peut-être que j'aurai l'occasion de le nommer au cours de mes remarques... (Houde fait allusion à Saint-Laurent)

Ce que j'ai voulu de façon particulière, c'est que Montréal envoie à Québec, le 28 juillet prochain, des députés de l'Union Nationale, pour démontrer au reste du pays, du contingent américain et plus loin encore, s'il le faut, que dans Québec, il y a une lutte constitutionnelle dirigée par un champion, le premier ministre de la province. M. Maurice Duplessis...

C'est la phase de l'autonomie provinciale que le gouvernement d'Ottawa veut saboter pour nous faire administrer par un pouvoir centralisé, pour nous envoyer ensuite vers la gauche, et même à l'extrême gauche, à laquelle la plupart des libéraux appartiennent...

Chez nous, l'autonomie c'est plus que cela. C'est la survivance de la race sur le continent américain; c'est la survivance de tous les sacrifices passés, présents ou futurs. C'est ça l'autonomie et c'est ça que je viens défendre à la suite du premier ministre de ma province, M. Maurice Duplessis<sup>35</sup>.

Le maire de Montréal va encore plus loin. Il soutient que l'autonomie provinciale est le rempart le plus solide contre le

---

35. Idem.

communisme, parce que, dit-il, partout où les communistes ont pris le pouvoir, ils l'ont pris à la faveur d'un gouvernement centralisé. Il accuse les libéraux d'être majoritairement, sinon des communistes, du moins des communistes. Il cite en exemple les avocats qui défendent les communistes et qui sont considérés comme libéraux. Il se réfère également à la lutte que mène l'Union Nationale aux publications communistes.

La participation de Houde se fait fortement sentir dans toute la région de Montréal. Parlant en faveur du candidat Gérard Thibault, le 22 juillet, le maire reprend les mêmes accusations, et il ajoute que le Canada n'a pas encore de représentation diplomatique au Vatican, alors que le gouvernement King-Saint-Laurent s'est empressé d'en créer une à Moscou. Jusqu'à quel point Houde aide-t-il la cause de l'Union Nationale? Il est impossible de répondre à cette question. Quoi qu'il en soit, ce parti réussit à faire élire 82 candidats contre seulement 8 libéraux et 2 indépendants. Cette défaite écrasante s'avèrera mortelle pour la carrière politique d'Adélard Godbout.

A partir de ce moment, l'appui de Camillien Houde à l'Union Nationale est constant, jusqu'à la fin de sa vie. Lorsque les amis de Duplessis lui préparent un grand banquet au Château Frontenac, pour célébrer le 25e anniversaire de sa première élection, le 23 avril 1952, Houde envoie un télégramme pour renouveler son appui inconditionnel au Premier ministre

du Québec dans sa lutte contre le communisme et pour l'autonomie des provinces.

Cet appui absolu crée au maire des détracteurs de plus en plus acharnés, surtout dans les milieux politisés, qualifiés de "gauche" par les politiciens au pouvoir. Ainsi, depuis la grève d'Asbestos, la Confédération des Travailleurs catholiques s'oppose farouchement aux méthodes dirigistes utilisées par Duplessis<sup>36</sup>. Or, ce syndicat organise en 1952 une grève chez Dupuis Frères où quelques actes de violence sont commis<sup>37</sup>. Les esprits sont surchauffés à l'approche de la Saint-Jean-Baptiste. Les grévistes veulent utiliser le marché Saint-Jacques et le Comité exécutif de Montréal refuse. Devant l'insistance des chefs syndicaux, le Comité passe un amendement et permet l'utilisation de la salle, à la condition d'une recommandation du Service de la police. Gérard Picard, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, y exprime l'amertume des ouvriers:

Ce n'est pas parce qu'un homme répare sur le tard une erreur qu'il a commise que les travailleurs doivent s'agenouiller devant lui. Nous ne devons rien au maire de Montréal. Il n'avait aucune raison pour nous empêcher de nous exprimer...

Ce qui a rendu les capitalistes plus audacieux dans leurs efforts pour enrayer le relèvement de la classe ouvrière, c'est qu'ils étaient certains d'obtenir l'appui des gouvernements. Ils savaient que le climat social était épouvantable dans la province de Québec.

---

36. En collaboration, La grève de l'amiante, Montréal, éd. du Jour, 1970, 428 p.

37. En collaboration, En grève!, Montréal, éd. du Jour, 1963, 280 p.

Actuellement, les travailleurs sont des parias contre qui on fait jouer toutes les institutions. On les accable d'injonctions, la police les pourchasse et les autorités établies se croisent les bras. On essaie de faire croire aux salariés que tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de choisir entre le capitalisme ou le communisme.

Les travailleurs n'ont qu'une chose à faire: se refuser à l'un et à l'autre. Ce sont deux régimes également néfastes<sup>38</sup>.

Ce climat de frustration amène un incident désagréable pour Camillien Houde. Lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, il est bombardé d'oeufs, au coin des rues Cartier et Sherbrooke. Les policiers découvrent le coupable: un gréviste de Dupuis Frères. La veille, un incendie mytérieux a brûlé 19 des 22 chars allégoriques...A la fin de la journée, lors d'un interview, Houde dénonce ce geste comme étant l'oeuvre d'un communiste...

Durant la campagne provinciale de 1952, le maire de Montréal met à nouveau tout le poids de son influence du côté de Maurice Duplessis. Lors d'une assemblée enthousiaste de 7 à 8,000 personnes au marché Saint-Jacques, les deux tribuns se retrouvent sur la même estrade. Houde salue le Premier ministre et l'appuie sans réticence<sup>39</sup>. L'Union Nationale est réélue avec 68 députés, mais avec seulement 51.5% des votes. Notons que la région de Montréal, qui a donné seulement 6 des 16 circonscriptions au parti libéral en 1948, fait élire 10 députés

---

38. Le Devoir, 20 juin 1952.

39. Le Devoir, 10 juillet 1952.

libéraux en 1952. Est-ce là l'indice d'une baisse de popularité de Duplessis dans cette région urbaine? Probablement. Peut-on conclure également à une baisse de popularité du maire? C'est là une hypothèse que nous ne pouvons évaluer, puisque Camillien Houde ne se présentera jamais plus à une élection, à partir de ce moment-là.

Au milieu de sa retraite, à l'âge de 67 ans, Camillien Houde fait une dernière intervention politique pour appuyer son ami Duplessis, lors de la dure campagne provinciale de 1956. Cette dernière sortie publique a lieu au Palais du Commerce, le 14 juin, devant une foule de partisans unionistes<sup>40</sup> Houde y accumule une suite de calembourgs et d'accusations à l'égard des forces d'opposition; il n'émet pas une pensée politique vigoureuse et ne développe aucun thème à fond. Le vieux lion se contente alors de rugir contre les adversaires de l'Union Nationale. En somme, cette intervention est purement partisane et ne constitue, certes pas, un apport positif au dossier de la carrière politique de Camillien Houde.

Ce qui étonne, lorsque l'on regarde à vol d'oiseau la carrière de Houde au niveau provincial, c'est ce clivage marqué qui semble se produire durant sa période d'internement. Comme député conservateur, puis comme chef d'un parti, le jeune Houde est constamment préoccupé par les problèmes sociaux causés par l'industrialisation et l'urbanisation; durant la cri-

---

40. Le Devoir, 15 juin 1956.

se économique, il propose une législation plus axée sur le bien-être des individus défavorisés, sur l'amélioration des conditions pour les travailleurs et les gagne-petit. Après la guerre, le politicien calcule les conséquences de ses gestes au niveau de la rentabilité électorale: ses croisades publiques se font de plus en plus rares. Il donne son appui constant à l'Union Nationale, de 1948 à 1956, sans jamais critiquer sa législation ouvrière, sociale ou agricole. Il favorise ce gouvernement sur deux points précis: l'autonomie provinciale et la lutte au communisme. Il n'exprime aucune réserve à l'endroit de ce régime, ce qui lui attire l'hostilité grandissante des milieux les plus opposés au gouvernement Duplessis<sup>41</sup>.

S'il est donc possible de conclure que Camillien Houde exerce son esprit critique à l'égard du gouvernement Taschereau avec la férocité d'un jeune oppositionniste soucieux de l'intérêt de ses électeurs les plus démunis, il est également certain que son appui à l'Union Nationale est motivé surtout par un certain opportunisme politique. A la fin des années'20, Houde offre une image progressiste en politique provinciale; au milieu des années'50, le tribun apparaît plutôt comme réactionnaire auprès d'une élite qualifiée "de gauche" par certains ob-

---

41. A ce sujet, voir: Herbert F. Quinn, The Union Nationale, A Study in Quebec Nationalism, Toronto, University of Toronto Press, 1963, pp. 152 à 170.

servateurs. Ceci n'empêche pas Houde de demeurer un politicien puissant dans la région de Montréal, jusqu'à l'heure de sa retraite, ce que nous constaterons au prochain chapitre.

## C H A P I T R E   I I

### Carrière municipale

Si Camillien Houde a été un politicien connu à l'échelle de la province et même du pays, à certaines époques, c'est surtout dans la région métropolitaine qu'il a été une présence constante. Houde a participé à neuf campagnes municipales, de 1928 à 1950: il a été vainqueur 7 fois et a exercé son rôle de maire pendant plus de dix-sept ans. Durant cette période, Houde a presque toujours reçu un appui massif de la part de l'électorat montréalais: nous verrons de quelle façon le maire a utilisé cette confiance, durant la crise d'abord, puis durant les années précédant et suivant la deuxième guerre mondiale.

#### a) Le maire de la crise

Camillien Houde amorce sa carrière municipale au mois d'avril 1928. Le maire sortant, Médéric Martin, est un vieux routier qui croit être réélu à l'unanimité: cet ancien cigari-er est maire depuis 1914 et personne ne semble pouvoir l'affron-ter. Un groupe de citoyens demande à Edouard Montpetit de se présenter contre celui qu'ils qualifient de démagogue, mais l'u-niversitaire refuse. Edouard Masson, avocat de Houde dans la

contestation de Sainte-Marie, propose à son client de tenter sa chance. Houde accepte, même s'il n'a pas un sou pour commencer la campagne.

Lorsque Le Petit Journal<sup>1</sup> annonce en manchette la candidature de Houde, les appuis arrivent de partout. Des hommes comme Allan Bray, Jean-Marie Savignac, Olivar Asselin se rallient à lui. Le Club ouvrier Maisonneuve, dirigé par William Tremblay, marche à fond derrière le nouveau candidat. Même le propriétaire du Montreal-Star, Lord Atholstan, désireux d'abattre Martin qui a amorcé la municipalisation de la Montreal Water and Power, supporte financièrement le jeune Houde dont l'agressivité lui permet de remporter des succès d'auditoire considérables.

Durant la campagne, Houde dévoile progressivement un programme dont certains éléments sont empruntés à celui de Martin, mais qui n'ont jamais été appliqués. - Il veut créer une commission d'urbanisme composée d'experts, afin de planifier le développement de la ville; il haussera les fonds attribués au Service de Santé de la ville pour lutter contre les épidémies, comme celle de la typhoïde qui a tué plus de 500 personnes l'année précédente; il promet de créer de nouveaux terrains de jeux; il propose des moyens pour inviter les industries à s'établir à Montréal, telle la baisse des taux de la Montreal Light, Heat

---

1. Le Petit Journal, 1er avril 1928.

and Power; il espère pouvoir reviser les clauses de l'achat de l'aqueduc de la Montreal Water and Power pour une somme moindre que celle demandée, soit 10 millions au lieu de 16; il augmentera le nombre de tramways qui sont bondés aux heures de pointe et il éliminera les dépotoirs, les remplaçant par des incinérateurs.

En somme, Houde offre un programme assez varié. Il a le vent dans les voiles. Dans ses discours, il fait appel à toutes les classes sans distinction, et spécialement à la classe ouvrière. Houde bat son adversaire avec une majorité de plus de 20,000 voix. Remerciant les électeurs à l'Hôtel de ville, il affirme que l'antichambre du bureau du maire, qui n'était ouverte qu'aux visiteurs de marque jusqu'alors, est maintenant ouverte au public et utilisée comme salle d'attente pour ceux qui désirent une entrevue avec le premier magistrat de la ville.

Houde s'impose donc par sa personnalité vigoureuse et ses talents oratoires. Mais c'est une demi-victoire, car tous les anciens échevins sont réélus, y compris les 4 membres du Comité exécutif demeurés sur les rangs; or, ces personnes s'identifient au régime sortant et s'opposent au programme de Houde. Il faut souligner ici l'ambiguïté qui existe quant au rôle du maire. Celui-ci se présente avec un programme, ayant l'appui de quelques candidats, mais depuis la charte de 1921, le maire de Montréal a un rôle surtout honorifique et représentatif: il règne et ne

gouverne pas. Ainsi, Houde essaye vainement d'obtenir la majorité du Conseil municipal pour faire appliquer son programme, de 1928 à 1930. C'est constamment la guerre froide entre lui et le président du Conseil, M. Desroches; lorsque Houde tente de combattre la municipalisation de la Montreal Water and Power, parce que cette transaction coûte trop cher aux contribuables, il convoque plusieurs assemblées publiques, mais il ne réussit pas à renverser le projet. Le Conseil vote définitivement l'achat de l'aqueduc et de ses installations par 22 voix contre 12.

Dans cette affaire, la position de Houde est difficile à déceler. Officiellement, il s'est opposé à la municipalisation de l'aqueduc à cause du prix trop élevé fixé par un arbitrage provincial; en pratique, il se trouve par le fait même à être solidaire des intérêts des hommes d'affaires opposés à tout projet d'étatisation. Son attitude lui permet cependant de réaliser au moins un élément de son programme: la compagnie Montreal Light, Heat and Power accorde une légère réduction des tarifs pour l'éclairage et l'utilisation de la force motrice. Sir Herbert Holt accorde à Houde ce qu'il refusait à Martin, sous prétexte que la clientèle augmente suffisamment pour permettre cette réduction.

Lorsqu'arrive l'élection d'avril 1930, Houde implore l'électorat d'élire une série de candidats qui se présentent sous sa

bannière. C'est une époque difficile qui commence avec la crise économique<sup>2</sup>. Houde doit publiquement se désaffilier du mouvement antisémite qui sévit dans la région de Montréal, comme nous l'avons vu au premier chapitre. Dès le début, la lutte s'avère vive entre le maire sortant, appuyé par le parti conservateur dont il est le chef, et le candidat anglophone, James Arthur Mathewson, qui reçoit l'appui du parti libéral. Cette campagne municipale constitue donc un conflit entre les deux partis provinciaux.

Dès le début, au marché Maisonneuve, Houde affirme que son principal adversaire est un gentilhomme, mais il constate que c'est le "candidat de la clique". Il présente alors son programme dont les principaux éléments sont les suivants: il donnera plus d'ampleur au bureau d'hygiène, il abaissera encore les taux de l'électricité de la Montreal Light, Heat and Power, il augmentera le fond de pension des employés municipaux. Houde propose de plus des changements mineurs à la loi électorale municipale, tels que le vote accordé aux femmes mariés et propriétaires, ainsi que la carte d'identité obligatoire pour assainir les mœurs. Il suggère également des mesures pour donner du travail aux chômeurs qui affrontent leur premier hiver de la crise, comme la construction de marchés publics aux endroits choisis par les cultivateurs eux-mêmes, et la

---

2. Description de Montréal durant la crise, dans: Kathleen Jenkins, Montreal, Island City of the St. Lawrence, New-York, Doubleday, 1966, 419 p.

création d'un jardin botanique ou zoologique, dans le parc de Maisonneuve.

Dans cette élection, Houde apparaît comme le défenseur de l'autonomie de Montréal contre un gouvernement qui aurait mis la métropole dans un état de paralysie depuis 1921. Cette tactique s'avère rentable. De plus, on ne peut juger sévèrement son premier mandat, puisqu'il a eu les mains attachées par le Conseil sortant. Le soir du 7 avril, le maire recueille globalement 78,000 votes, écrasant son adversaire principal avec plus de 40,000 voix de majorité! Mathewson est le dernier anglophone à se présenter comme candidat sérieux à la mairie, au XXe siècle<sup>3</sup>. Houde a fait élire 18 de ses échevins. Louis Dupire<sup>4</sup> interprète le résultat comme une défaite écrasante du parti libéral; Le Canada<sup>5</sup> déplore que les électeurs aient refusé leur confiance à M. Mathewson; le Montreal Star<sup>6</sup> et la Gazette<sup>7</sup> soulignent positivement cette victoire, espérant que cette équipe compétente pourra résoudre les problèmes complexes de la ville.

Malgré son rôle honorifique, Houde utilise pleinement cette situation nouvelle selon laquelle il peut véritablement imposer les réformes de son programme. Ainsi, dès l'automne 1930,

- 
3. Guy Bourassa, "Les élites politiques de Montréal: de l'aristocratie à la démocratie", dans: Le personnel politique québécois, présenté par Richard Desrosiers, éditions du Boréal Express, Montréal, 1972, 142 p.
  4. Le Devoir, 8 avril 1930.
  5. Le Canada, 8 avril 1930.
  6. Montreal Daily Star, 8 avril 1930.
  7. The Gazette, 8 avril 1930.

l'administration de Montréal entreprend des travaux de toutes sortes pour donner des emplois au plus grand nombre possible de travailleurs: marchés, chalet de la montagne, réparation des rues, vespasiennes, viaducs, toutes ces réalisations limitent les dégâts causés par la dépression économique<sup>8</sup>.

Durant cette période, Houde mène une campagne contre le projet de voies élevées des Chemins de fer nationaux. Le C.N. prévoit une nouvelle gare à Montréal avec un réseau de voies élevées; s'appuyant sur une étude de l'expert américain W.C. Lancaster, l'administration de Montréal favorise des voies souterraines, plus coûteuses peut-être, mais plus conformes aux exigences de l'esthétique et moins dommageables pour la tranquillité des habitants de ce quartier (Saint-Henri). Une polémique s'engage: Le Canada et La Presse<sup>9</sup> accusent Houde de défendre des intérêts cachés. Des contrats sont déjà soumis et des gens, employés, ce qui oblige celui-ci à capituler.

Constatant l'accroissement du chômage, malgré les travaux entrepris, l'administration municipale organise la Commission industrielle du chômage, afin de trouver des solutions possibles, c'est-à-dire des emplois nouveaux. C'est durant cet hiver, celui de 1930-31, que le maire de Montréal appuie la campagne

---

8. Travaux énumérés dans: "L'Homme du mois", revue Commerce, avril 1953, Montréal.

9. Rapporté par Robert Rumilly, "La carrière sensationnelle de Camillien Houde", dans La Patrie du Dimanche, 23 novembre 1958.

amorcée par Philippe Hamel, pour réduire les taux d'électricité. Houde suggère alors la création d'une commission composée d'experts pour étudier la possibilité d'une révision des taux.

Ces suggestions et mesures ne réussissent pas à restreindre l'ampleur de la crise et l'agressivité grandissante de la classe laborieuse de la région de Montréal. Au début de l'automne, le maire participe à une assemblée tumultueuse d'ouvriers congédiés des usines Angus du Canadien Pacifique; il y dénonce le marxisme appliqué en Russie et met les ouvriers en garde contre la tentative de céder à la solution de la violence, laquelle ne règle rien, selon lui. Parlant à des hommes d'affaires, vers la fin du mois d'octobre, Houde leur soumet un rapport d'un comité échevinal sur l'augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail pour les ouvriers. A cette occasion, le maire souligne l'importance pour ces industriels et commerçants d'agir, non seulement en fonction de leurs intérêts, mais également en tenant compte des travailleurs qui constituent les bras du système économique. Camillien Houde se refuse alors de contester les principes mêmes du système capitaliste; il croit que c'est par une prise de conscience collective, par la collaboration du capital et du travail, que les conditions économiques de la population pourront s'améliorer.

En janvier 1932, le maire se rend à Ottawa et accepte de participer au système tripartite proposé par le gouvernement ca-

nadien, selon lequel les gouvernements fédéral, provincial et municipal se partagent le coût des travaux de chômage. - Ainsi, durant cet hiver, des milliers de travailleurs construisent des tunnels, des bains publics, des terrains de jeux, le chalet du parc Lafontaine. D'autres réparent ou agrandissent les marchés et installent des signaux de circulation. L'aménagement du Jardin botanique se concrétise à cette époque. La ville crée une Commission échevinale pour établir un système de rotation dans les travaux, afin de faire travailler le plus de gens possible. Ces initiatives ne règlent qu'une partie des problèmes, car la crise bat son plein. La révolte gronde dans certains milieux et le peuple cherche des boucs-émissaires. Malgré tous les discours et tous les efforts, le maire ne peut empêcher qu'il y ait des milliers de chômeurs. C'est dans ce contexte difficile que s'amorce la 3e campagne municipale de Camillien Houde.

Le principal adversaire du maire sortant est l'ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet King, député fédéral de Saint-Jacques, Fernand Rinfret. Celui-ci reçoit l'appui du journal Le Canada<sup>10</sup> et des journaux antisémites qui invectivent Houde. Pour Rinfret, il est essentiel de rétablir l'équilibre financier de la ville. Il dénonce le luxe des matériaux employés dans la construction des édifices publics, et les profits extravagants alloués aux entrepreneurs, aux dépens de la main-d'oeuvre. Il cite en exemple le cas des tunnels de la rue Wellington et de l'avenue Papineau. Rinfret dénonce également

---

10. Le Canada, 2 avril 1932.

l'administration des travaux de chômage où on a remis aux gens des cartes qui devaient servir à distinguer les plus méritants, les pères de famille, mais qui auraient servi à désigner les amis du régime. L'ex-secrétaire d'Etat se prétend le représentant de tous les groupes qui veulent un changement et il reproche à Houde d'avoir institué un régime intenable à l'Hôtel de ville, d'avoir prostitué la dignité du premier magistrat de la métropole à de basses ambitions personnelles. Il ridiculise en particulier la construction du restaurant sur la montagne, ce temple de bronze et de marbre qui aurait coûté plus d'un demi-million de dollars. Houde ne mérite plus la confiance des Montréalais, conclut-il, et il faut une nouvelle administration pour renouer des relations positives avec les deux autres gouvernements.

Le maire sortant contre-attaque avec autant de vigueur en mettant en doute l'indépendance politique de son adversaire qui se ferait accompagner de membres du Club de Réforme et de partisans avoués du parti libéral. Il décrit tous les efforts de son administration pour lutter contre le chômage, tels les travaux publics et une collaboration directe avec la Société Saint-Vincent-de-Paul, essentielle durant cette période angoissante. Houde conteste l'idée de Rinfret de respecter l'article 22 de la charte de Montréal, lequel ordonne au maire de se borner à représenter la ville dans les fonctions officielles, et de faire des suggestions. S'il est réélu, le maire continuera activement à donner de l'ouvrage à ses concitoyens... Dans un autre discours, Houde affirme que sa plus grande satisfaction

depuis deux ans est d'avoir maintenu la ville calme, malgré les 100,000 chômeurs et d'autres qui continuent à arriver à plein train, dans l'espoir de trouver du travail à Montréal.

Les stratèges s'affrontent durement jusqu'à la fin de la campagne. La Patrie<sup>11</sup> et L'Illustration<sup>12</sup> prévoient l'élection du maire sortant. La grande presse reste neutre ou favorise Rinfret. Le 5 avril 1932, celui-ci récolte la victoire par une faible marge: 64,556 voix contre 52,000 environ. Deux autres candidats mordent la poussière. Seulement 9 échevins houldistes sont réélus, contre 19 antihouldistes. L'administration sortante est bel et bien battue.

Le départ de Houde est certainement dû à l'insatisfaction générale des Montréalais victimes du chômage. Aux yeux d'une majorité d'entre eux, l'administration battue n'aurait pas tout fait pour amoindrir ces inconvénients...Le quotidien anglophone The Gazette<sup>13</sup> interprète ce résultat comme une victoire personnelle de Rinfret, contre un régime qui a graduellement perdu la confiance du peuple. Olivar Asselin, maintenant rédacteur en chef du Canada<sup>14</sup> considère cette défaite pour un providentiel coup de balai afin d'assainir le climat politique de la province. Louis Dupire conclut ainsi:

Si, un jour, un historien décrit la courbe

- 
11. La Patrie, 2 avril 1932.
  12. L'Illustration, 1er avril 1932.
  13. The Gazette, 5 avril 1932.
  14. Le Canada, 5 avril 1932.

du régime houdiste, il devra constater que le chef du mouvement n'a jamais été si fort qu'à ses débuts. Il n'avait alors ni organisations, ni partisans, ni presse favorable, ni argent, ni attaches envers les grandes compagnies; il se débattait, dégagé et nu comme un athlète antique.

Avec le pouvoir, il est entré dans la même ornière que ses prédécesseurs et ses adversaires, il a cherché des alliances, de la publicité, des fonds; il a envahi le champ provincial et il a marché d'insuccès en insuccès.

Mais l'ex-maire est trop jeune pour que sa carrière soit close; dans la retraite et l'inaction, après une vie d'une agitation formidable à laquelle eût cédé un tempérament moins robuste que le sien, il aura les loisirs de réfléchir. Grand lecteur de la vie de Bonaparte, il songera à l'île d'Elbe qui n'est pas Sainte-Hélène. Il laissera, en attendant sa rentrée, le souvenir d'un homme d'une énergie forcenée qui, en dépit des entraves de la charte, soigneusement filées, nouées pour ligoter un personnage politique aussi robuste que M. Martin, a joué un rôle considérable qu'aucun maire, même au temps où ces entraves n'existaient pas, dans l'histoire de Montréal<sup>15</sup>.

Durant un certain temps, Houde se retire donc de la vie politique active. Comme directeur de l'Illustration<sup>16</sup>, il continue à observer minutieusement les événements; or, l'administration municipale, sous la conduite de Rinfret, ne peut pas régler les problèmes sociaux qui s'enveniment à chaque hiver. Durant celui de 1933-34, diverses manifestations expriment ce mécontentement général. Les organisateurs houdistes mettent alors sur pied une Fédération de chômeurs et de travailleurs qui doivent se regrouper en unités dans chaque circonscription électorale de la ville<sup>17</sup>. Houde est le chef de cette Fédération; quand certains

---

15. Le Devoir, 5 avril 1932.

16. Le seul éditorial signé par Houde s'intitule: "Avant la conférence impériale". Il traite de la crise économique. L'Illustration, 9 juillet 1932.

17. Voir à ce propos, Hertel, La Roque, Camillien Houde, le p'tit gars de Ste-Marie, éditions de l'Homme, Montréal, 1961, pp. 55 à 57.

groupes veulent organiser une marche sur Québec, celui-ci refuse toutefois de la diriger et le projet avorte. Lorsque la campagne municipale est annoncée, pour avril 1934, le candidat Houde a donc déjà mis en place toute une structure efficace. Ses deux principaux adversaires sont alors Salluste Lavery, antisémite soutenu par Arcand, et Anatole Plante, appuyé par les libéraux.

Lavery est membre du parti national social chrétien dont les troupes de choc se nomment Casques d'acier et dont la devise est: "Face aux juifs". Le but de ce groupe d'inspiration nazie est d'enlever aux Juifs montréalais les privilèges ou les droits acquis pour favoriser l'avenir économiques des Canadiens français. Plante se proclame libéral, mais il exprime la volonté de travailler avant tout pour les intérêts de la métropole. Rinfret ne se représentant pas, les stratèges libéraux l'appuient et Le Canada<sup>18</sup> le présente comme "l'homme nouveau" qui, seul, peut polariser les énergies.

Après deux ans de silence, Houde dirige sa campagne avec confiance. A ses yeux, M. Plante représente la mise en tutelle de la métropole. Il rappelle les réalisations de son administration, avant la défaite d'avril 1932. Il résume son programme en ces mots: "Je ferai mon possible". Houde demande la collaboration de tous les corps publics, des journaux et sur-

---

18. Le Canada, 7 avril 1934.

tout des banques pour trouver des solutions aux problèmes sociaux de l'époque. Il insiste surtout sur le chômage et la crise de la jeunesse; de celle-ci, le tribun dit qu'il faut absolument l'intégrer aux mécanismes économiques de la société. Il se refuse de présenter un programme précis, n'étayant que des principes fondamentaux: il restaurera l'autonomie de Montréal; il contribuera à unir les divers groupes ethniques, les différentes classes de la société, les croyances religieuses. Il fait une seule promesse, celle d'aider les locataires sans argent qui ont reçu un avis de renvoi pour le 1er mai suivant. A cette époque de difficultés économiques profondes, où les dangers du radicalisme sont évidents, Houde veut se présenter comme un pacificateur, comme un arbitre moral qui tentera de résoudre les conflits. Il réussit peut-être, par son influence, à calmer certaines tendances populaires vers l'intransigeance.

Vers la fin de la campagne, malgré le peu d'appui des journaux, Houde semble avoir le vent dans les voiles. Avec 89,603 voix, il l'emporte sur son principal adversaire, Plante, qui n'en obtient que 37,000, tandis que le candidat antisémite recueille 13,000 adhésions. Ce résultat est la conséquence d'une profonde insatisfaction de l'électorat envers l'administration sortante qui a reçu l'appui des libéraux. Le Premier ministre du Québec est alors obligé de reconnaître la popularité de Houde dans la région de Montréal: il lui offre sa collaboration...

Cette victoire du 9 avril 1934 marque une étape importante dans la carrière de Houde, puisque c'est la première fois qu'il se fait élire sans l'appui officiel d'un parti. Dès cette élection, l'homme politique utilisera occasionnellement des alliances pour défendre la cause du peuple, mais également une autre cause: la sienne. On peut dire que Houde devient vraiment, à partir de ce moment-là, un politicien mobile et pragmatique. Ce jugement est confirmé par un échevin élu en 1934:

Il allait, il venait selon la direction du vent. D'ailleurs, il n'était pas plus impérialiste que nationaliste, pas plus libéral que conservateur. Il se pliait à la volonté des gens qui pouvaient l'aider...<sup>19</sup>.

Houde est à nouveau maire, à la tête d'une administration dont la majorité des membres est constituée d'échevins houdistes. Jean-Marie Savignac préside le Comité exécutif. La tâche est immense: les coffres de la municipalité sont vides et les banques sont réticentes à prêter à la ville endettée... Le quotidien The Gazette exprime ce sentiment:

There are...four principal problems: balancing the budget, providing for the unemployed, preserving the city's credit, and maintaining the necessary civic services. There are not four separate problems, but parts of one, and the solution, if applied, will be solution of all. It is to be found only in the practise of the most rigid economy, the elimination of abuses, especially in the provision of unemployment relief, and the postponement of unnecessary outlays<sup>20</sup>.

---

19. Adhémar Raynault, Témoin d'une époque, éd. du Jour, Montréal, 1970, p. 58.

20. The Gazette, 10 avril 1934.

Le premier geste de Houde est de se rendre chez les banquiers pour débloquer les crédits nécessaires, afin de subvenir aux besoins des indigents. Il se rend même à Ottawa où il demande à Bennett de fournir la garantie auprès des banques pour le paiement des secours aux chômeurs. La Banque de Montréal et la Banque Canadienne Nationale posent des conditions rigoureuses aux nouvelles ouvertures de crédits. L'administration municipale se voit imposer un Comité consultatif dont le président est Pamphile Du Tremblay, propriétaire de La Presse, lequel agit en accord avec le gouvernement du Québec. C'est une forme à peine déguisée de mise en tutelle. Houde accepte avec réticence. Cependant, le 5 septembre 1934, il révoque ce Comité, mais les sources de crédit font pression pour en imposer un second. Montréal est au prise avec les secours directs et il ne faut pas se mettre à dos les banques...Ainsi, la ville collabore avec la Société Saint-Vincent-de-Paul pour aider les familles défavorisées; elle paye même des souliers aux enfants sur le bien-être social; elle commandite des travaux divers pour atténuer les effets psychologiques désastreux des secours directs. En juin 1934, il y a 41,428 chômeurs qui ont profité de l'assistance-chômage, ce qui fait qu'environ 150,000 personnes en dépendent<sup>21</sup>.

Devant l'étendue de cette lamentable situation, le maire propose un plan quinquennal, dans un discours radiodiffusé. Il comporte six points: d'abord un mouvement national de retour à

---

21. Selon Archives municipales de Montréal, reproduit dans La Presse, 16 juin 1937.

la terre; ensuite, l'adoption de la pension de vieillesse pour tout le pays; l'imposition d'une taxe de 5% sur tous les revenus dépassant \$1,200. par an, afin de créer un fond à même lequel l'Etat remboursera aux propriétaires 50% du coût de construction ou de réparation des immeubles; une législation qui permettrait graduellement le retour de la femme au foyer et de l'homme à l'usine ou au bureau; un maximum d'heures de travail et un minimum de salaire; enfin, l'institution de la responsabilité criminelle et civile, individuelle ou collective, de 5 directeurs de chaque compagnie, pour les actes posés par celle-ci<sup>22</sup>.

Le maire propose son plan à Taschereau et à Bennett. Il considère comme prioritaire le mouvement de retour à la terre; cette idée n'est pas neuve, puisqu'elle constituait l'un des éléments du programme de restauration sociale, publié en mai 1933 par l'Ecole sociale populaire dont faisaient partie des personnalités prestigieuses comme Esdras Minville, Philippe Hamel, Albert Rioux, Arthur Laurendeau et René Chaloult. Quant à lui, Houde préconise que l'on choisisse des groupes homogènes d'environ 100 personnes et qu'on les envoie dans un district de colonisation avec un prêtre, un médecin et un agronome. Les hommes iraient d'abord et construiraient les maisons. L'Etat paierait environ \$500. par famille, pendant 3 ans; cette somme serait éventuellement partagée entre le fédéral, le provincial

---

22. La Presse, 21 juillet 1934.

et le municipal. Houde espère vainement que son plan fera l'objet de discussion lors de la conférence interprovinciale, tenue à Ottawa le 30 juillet. Ce plan quinquennal est un effort de réflexion afin de trouver des solutions aux problèmes sociaux de l'époque. Il s'attire cependant de virulentes critiques. Certains articles semblent irréalisables économiquement, comme la pension de vieillesse; d'autres sont considérés comme dommageables à la notion de libre entreprise, tel celui de la responsabilité criminelle des directeurs d'entreprise.

Le 27 juillet 1934, au Champ de Mars, Houde fait le bilan de son administration après 3 mois: il propose de nouveau son plan et suggère l'institution d'un gouvernement dit national, composé des meilleurs cerveaux politiques du pays, pour mettre en application des mesures efficaces<sup>23</sup>. Cette idée est aussitôt combattue par plusieurs dont Omer Héroux qui souligne le mauvais souvenir laissé par le gouvernement d'union de la première guerre. Celui-ci suggère des mécanismes de consultation réguliers, comme les conférences fédérales-provinciales, avec des objectifs précis<sup>24</sup>.

Ces discussions n'empêchent pas le maire de Montréal d'agir. Devant les nécessités pressantes, il fait voter une taxe de vente

---

23. La Presse, 28 juillet 1934.

24. Le Devoir, 30 juillet 1934.

de 2%, un impôt sur le revenu équivalent à environ 20% de celui du fédéral, ainsi qu'une surtaxe sur les compagnies d'utilité publique. Houde veut ainsi renflouer les caisses de la municipalité, restaurer son crédit et satisfaire aux besoins de la population. Ces mesures toutefois attirent beaucoup de critiques nouvelles. Les commerçants s'agitent et Louis Saint-Laurent, avocat des Dominion Stores, proteste. Le 13 novembre, le maire reçoit le Conseil des chômeurs de Montréal, à l'Hôtel de ville. Il dit les comprendre et vouloir faire l'impossible pour les aider; il les met cependant en garde contre des idées extrémistes qui ne régleraient rien. Durant l'hiver 1934-35, la taxe de vente fait l'objet de commentaires divers: Louis Dupire la critique comme grevant le budget des pauvres. Des pressions s'exercent pour son abolition. Maurice Duplessis affirme que cette taxe est injuste.

Le 25 mars 1935, à l'Hôtel Mont-Royal, une réunion des maires prie le fédéral de collaborer avec les villes pour soulager le fardeau des secours directs qui vident les coffres des municipalités: pas de réponse. Houde semble se rapprocher quelque peu du Premier ministre Taschereau à cette époque-là et Le Soleil soutient le premier magistrat de Montréal, lorsque celui-ci fait des pressions sur le gouvernement fédéral<sup>25</sup>. Houde dirige une délégation des maires du Canada à Ottawa: l'austère Bennett les

---

25. Robert Rumilly, "La carrière sensationnelle de Camillien Houde", dans: La Patrie du Dimanche, 28 décembre 1958.

reçoit avec courtoisie, mais froidement... Houde fait donc l'impossible pour solutionner les problèmes divers causés par la récession économique. C'est une période de sa carrière où il paraît même se désintéresser des luttes politiques des autres niveaux. Ainsi, il reste complètement étranger aux campagnes provinciales de 1935 et 1936. Maurice Duplessis cependant l'attaque personnellement, lorsqu'il réitère son opposition à la taxe de vente établie par le maire de Montréal:

La taxe de vente, je suis content d'en parler, car j'ai été un des rares députés à voter contre cette taxe et à la condamner, et je m'engage à l'abolir. Je suis opposé à cette taxe parce que c'est une taxe qui pèse surtout sur le pauvre parce que c'est une taxe fédérale, parce qu'elle fait dommage à Montréal, et par là encourage Toronto au détriment de Montréal...<sup>26</sup>.

Or, Duplessis réussit à balayer la province avec 76 sièges, ne laissant que 14 libéraux en Chambre. Le nouveau gouvernement s'est fait élire dans un climat de nationalisme très intense:

The Quebec voter seemed to be convinced that the time had come for a government housecleaning, the elimination of graft and corruption, and the introduction of extensive reforms in administration and electoral practises. Even more important, the success of this new nationalist movement was a clear indication of the strong opposition which had developed to the Liberal party's policy of promoting the industrialisation of the province through the intervention of foreign capital. The defeat of the Liberals was a protest, not only against an economic system which had changed the traditional way of life and brought economic

---

26. Le Devoir, 13 août 1936.

insecurity in its walk, but also against the dominant role played by English-speaking industrialists in that system<sup>27</sup>.

Quelques jours plus tard, dans un geste spectaculaire, le maire de Montréal remet sa démission. Le 31 août, Camillien Houde rend publique une longue lettre<sup>28</sup> dans laquelle il donne les raisons de son départ: il mentionne ses relations difficiles avec Maurice Duplessis qui veut abolir la taxe de vente, et surtout le "sentiment d'intense nationalisme" qui lui paraît dangereux, particulièrement dans une ville cosmopolite comme Montréal où il faut, au contraire, prêcher des idées de concorde et de tolérance. Ce nationalisme virulent pourrait même mener à la sécession, écrit-il. Houde ajoute que ses adversaires sont tous de cette école et que le verdict de la récente élection indique clairement que c'est là, la tendance de l'électorat. Il se retire donc, conscient que s'il se présentait en s'opposant à cette attitude, il courrait à une défaite à peu près certaine.

Cette déclaration surprend car, dans l'esprit populaire, Houde a toujours combattu pour sauvegarder les intérêts des ouvriers canadiens français, dénonçant même parfois avec vigueur les abus de monopoles étrangers. Au fond, ce que le maire démissionnaire ne peut endosser, c'est l'atmosphère d'in-

---

27. F. Herbert, Quinn, The Union Nationale, University of Toronto Press, 1963, pp. 71-72.

28. La Patrie, 31 août 1936. Voir Annexe p. 159.

tolérance raciale qu'il a cru déceler au courant de l'élection provinciale. Cette déclaration lui sera plus tard reprochée, surtout au moment de son alliance avec le Bloc populaire... Lui-même avoue, quelques années, plus tard, qu'il est peut-être allé trop loin:

Moi qui ai l'habitude des déclarations très courtes, êtes-vous capable de m'expliquer pourquoi j'ai fait celle-là si longue<sup>29</sup>.

Quels qu'en soient les motifs avoués ou mystérieux, cette déclaration est acceptée par le Conseil municipal, le 1er septembre 1936. Or, des élections sont prévues à Montréal pour le 14 septembre suivant et Adhémar Raynault, devenu député de l'Assomption pour l'Union Nationale, pose sa candidature. Son principal adversaire est Candide Rochefort, admirateur de Hamel, jusqu'à ce qu'un troisième se présente: Camillien Houde!

Durant toute sa campagne, Houde doit expliquer les motifs de sa démission. Au marché Saint-Jacques, il affirme qu'il voulait protester contre la volonté du Premier ministre d'abolir la taxe de vente laquelle a permis de payer le déficit, de boucler le budget, d'obtenir des taux plus satisfaisants sur les emprunts et de payer les secours directs. Il revient, dit-il car il se croit plus utile que nuisible. Il offre sa collaboration aux autres gouvernements

---

29. Charles Renaud, L'imprévisible Monsieur Houde, éd. de L'Homme, Montréal, 1964, p.90.

même celui de Duplessis, car il a constaté que le "mouvement séparatiste et nationaliste" a été contrecarré dans une certaine mesure par le Premier ministre lui-même qui, dans la formation de son cabinet, semble vouloir écarter les plus nationalistes et faire place à des gens d'expression anglaise, le trésorier et deux autres ministres étant anglophones. A l'école Souart, le 9 décembre, Houde explique encore les raisons de son départ:

Je suis parti, parce que pendant la lutte provinciale, il y a eu dans Montréal presque de l'émeute... Pendant les élections, vous avez entendu des foules parfois hurler contre l'état social; il y a eu des parades par les rues où on a crié: à bas l'Anglais, et combien d'autres cris.

Si le lendemain de l'élection, je n'étais pas disparu en protestant comme je l'ai fait à travers le pays contre cet état de choses dangereux pour les Canadiens français, cette situation n'aurait peut-être pas changé aussi vite qu'elle a changé. Et je ne voulais pas, moi, maire de Montréal, qui ai prêché la paix, voir couler dans les rues de ma ville, le sang des citoyens de Montréal, chose qui aurait pu se produire si on avait poussé plus loin le mouvement. Je ne pouvais plus, au lendemain de ces luttes contre des citoyens qui sont de grands employeurs, me présenter devant l'un d'eux pour lui demander du travail pour les miens, quand on l'avait injurié la veille. J'ai posé le plus formel des gestes qui aient jamais été posés par un politicien municipal depuis que la ville existe. Le peuple s'est ressaisi, les dirigeants aussi. On a vu le danger. On l'aurait peut-être vu sans cela, mais je l'ai signalé<sup>30</sup>.

Dans ses discours, Houde réplique aux accusations d'être com-

---

30. Le Devoir, 10 décembre 1936.

muniste ou capitaliste; il avoue être de la rue Saint-Jacques pour aller chercher de l'argent, et du front populaire pour aider le "pauvre monde dans le besoin". Il est attaqué avec autant de verve par Rochefort que par Raynault. Le premier lui reproche d'avoir imposé une taxe aux pauvres, alors qu'il aurait dû lui substituer une taxe à partir d'un minimum de revenu. Le programme de Rochefort, c'est essentiellement la guerre à mort aux trusts, comme ceux de l'électricité, du taxi ou du tramway.

Appuyé par l'Union Nationale, Adhémar Raynault accuse Houde d'être un "taschereautiste" qui méprise le peuple en vivant au Mont-Royal. Il démontre que le journal communiste Clarté prend la défense de Houde. Il présente un programme en quatre points: abolir la taxe de vente, organiser des travaux pour les chômeurs, lutter contre les abus des trusts et faire construire des logements salubres. La campagne dynamique de Raynault lui réussit, car il bat Houde, même de justesse, avec 56,212 voix contre 52,332. Sur les 30 échevins de l'ancien conseil qui se sont représentés, 28 ont été réélus. Il semble bien que la population soit relativement satisfaite de l'administration sortante, mais que la déclaration anti-nationaliste de Houde, malgré toutes les justifications ultérieures, lui ait fait plus de tort que de bien. L'ex-maire a fait une erreur de stratégie et il doit la payer de sa défaite.

Cet échec électoral met un terme à une période précise de

la carrière politique municipale de Camillien Houde. De 1928 à 1936, il a été maire pendant six ans. C'était une époque pénible où les problèmes sociaux causés par le krash de 1929 atteignaient un degré d'acuité très élevé. Issu de la classe ouvrière, le maire de Montréal ne pouvait pas ne pas tenir compte des problèmes qui l'affligeaient. A Montréal, ceux-ci augmentaient au fur et à mesure que les habitants des campagnes venaient y chercher refuge. En pratique, ces gens grossissaient le nombre de chômeurs et alourdissaient la charge sociale des différents gouvernements.

Camillien Houde s'est imposé, durant ces années difficiles, à un double point de vue. D'abord, comme penseur politique, il a élaboré de nombreuses solutions, parfois réalistes, parfois inacceptables, mais cependant toujours partielles: n'oublions pas qu'il n'avait aucune formation en économie. On sent que cet homme était dépassé par les événements, comme plusieurs de ses collègues d'ailleurs. Il acceptait le versement des secours directs aux chômeurs comme un cataplasme passager; il encourageait le travail constant des sociétés privées comme la Saint-Vincent-de-Paul. Mais il proposait surtout des travaux de chômage, afin que les travailleurs puissent se revaloriser en gagnant leur pain, si maigre soit-il; il insistait pour que les autres paliers de gouvernement votent une législation sociale plus généreuse, particulièrement à l'égard des individus défavorisés; il suggérait enfin un programme de colonisation et de retour à la terre qui aurait permis de décongestionner Montréal

et de créer de nouvelles régions productrices, presque totalement autonomes.

Puis, comme administrateur, il a été très proche des citoyens. Le maire a reçu à son bureau des milliers de chômeurs, des vieillards, des veuves, des gens pour qui il était souvent le dernier espoir. Il a fréquemment donné une partie de son salaire à ces miséreux. Il a fait des centaines de démarches pour trouver des vêtements aux uns, des emplois aux autres. C'est peut-être par ce travail quotidien et anonyme que l'homme a été le plus grand et le plus apprécié, durant toute sa carrière.

Au fond, Houde se rendait compte que toute la machine économique était détraquée. Il refusait toutefois de contester officiellement les notions de libre entreprise, de profits, d'offre et de demande. Le maire rejetait tous les extrémismes et il se dépensait continuellement pour satisfaire les besoins les plus urgents de ses concitoyens. Il rabrouait volontiers les hommes d'affaires égoïstes, tout en demandant aux chômeurs de patienter dans le calme. S'il n'avait été là, il y aurait peut-être eu quelques flambées de violence dans la métropole. On peut affirmer que Camillien Houde a été, durant tous ces hivers, plus pénibles les uns que les autres, un véritable catalyseur qui a su apaiser les réticents, afin de permettre au système économique de redémarrer normalement, vers le milieu des années '30.

b) Un maire controversé  
-----

Lorsque le mandat de l'administration Raynault se termine, en décembre 1938, c'est un nouveau climat social qui accueille les candidats à la mairie. Le chômage s'est partiellement résorbé et la production industrielle a dépassé les sommets des années '28 et '29. Le régime sortant a créé l'Office d'initiative économique, afin de promouvoir l'industrie. Il a également mis sur pied la Commission du IIIe Centenaire, dans le but de préparer l'anniversaire de la fondation de Ville-Marie. Pour des raisons personnelles, Raynault ne se représente cependant pas.

A la fin de novembre, les candidats sont connus: Candide Rochefort, ouvertement en révolte avec Duplessis, Charles-Auguste Gascon, épicier, aidé par l'Union Nationale, et Camilien Houde qui reçoit cette fois-ci l'appui discret de l'organisation libérale fédérale! Sans argent, celui-ci n'hésite pas à accepter la collaboration d'Arthur Cardin; deux députés fédéraux du parti libéral, Thomas Vien et Ernest Bertrand, parlent en sa faveur. Houde prend les ressources que la conjoncture politique lui fournit; en effet, les libéraux fédéraux sont en lutte avec 3 Premiers ministres provinciaux: Duplessis, Hepburn et Aberhart. Ils désirent barrer le chemin à l'influence grandissante de Duplessis qui a gagné dans toutes les élections partielles depuis son accession au pouvoir.

Candide Rochefort présente le même programme qu'en 1936, dénonçant la main-mise des trusts sur l'économie montréalaise,

en particulier celle de la Montreal Light, Heat and Power. Charles-Auguste Gascon se présente en administrateur intègre; son programme offre des articles variés, tels que le remplacement des taudis par des logements salubres, celui des tramways par des autobus, la création du service civil pour protéger les employés municipaux et la remise aux mains des pouvoirs supérieurs de la charge entière du chômage; il mène une campagne dynamique.

Houde veut offrir l'image du juste milieu: il se veut l'intermédiaire entre la classe ouvrière qui a besoin de travail et de sécurité, et les hommes d'affaires qui exigent une administration saine, économique et efficace. Il rappelle que la taxe de vente n'a pas été abrogée, tel que l'avait promis le maire sortant, tout simplement parce qu'elle reste nécessaire pour consolider la situation financière de Montréal. Il promet cependant une exemption de \$0.50 sur cette taxe. Tout comme Rochefort, il affirme qu'il luttera contre la tutelle de la Montreal Light, Heat and Power. Il préconise un prêt urbain à taux acceptable, afin d'aider les petits propriétaires ou les locataires qui voudraient s'acheter une maison. Il encouragera la construction, étudiera la possibilité d'un métro et revisera les clauses du contrat de tramway à son échéance. Houde va jusqu'à proposer la tenue future d'un référendum pour savoir "si on garde nos taxes, au lieu de les envoyer à Québec"<sup>31</sup>. Il

---

31. Le Devoir, 9 décembre 1938.

est difficile de croire le candidat à la lettre, ici, car cela signifierait une forme de sécession absurde; par cette dernière proposition, Houde veut faire probablement pression auprès de la commission Montpetit, créé par le gouvernement provincial pour enquêter sur le régime fiscal en vigueur, afin d'alléger le fardeau fiscal de la métropole. Il se fait le promoteur des intérêts exclusifs de Montréal, et de la paix sociale:

Montréal est la ville la plus cosmopolite du pays et la plus difficile à mener; il y a 750,000 Canadiens français, 250,000 personnes de langue anglaise et 80,000 sémites. On dit que ça va mieux à Toronto: là, il n'y a qu'un problème économique, c'est facile d'y faire face. Mais ici, à part des problèmes économiques, des problèmes sociaux, il y a encore des problèmes de race, et parfois de religion, des luttes qu'on ne peut éviter. Si vous saviez comme c'est difficile de concilier tout le monde. Je ne veux pas qu'on lance les gens les uns contre les autres, car personne n'y gagnera<sup>32</sup>.

La lutte est serrée, car Houde obtient la plus faible majorité depuis le début de sa carrière: il recueille 83,481 voix, soit un peu plus de 20,000 sur son plus proche adversaire qui était inconnu avant la campagne, Gascon. La victoire houdiste est saluée avec froideur par la majorité des grands quotidiens montréalais. Seul Le Canada<sup>33</sup> exprime sa satisfaction, écrivant que c'est la victoire des droits montréalais contre les empiètements du gouvernement provincial. Duplessis offre sa collaboration à la nouvelle administration.

---

32. Le Devoir, 2 décembre 1938.

33. Le Canada, 13 décembre 1938.

Revenu à la mairie, Houde se rend compte que les coffres sont vides. Il doit renouveler les sources financières pour répondre aux besoins administratifs de plus en plus importants, et pour distribuer les secours directs aux chômeurs qui n'ont pas encore réintégré le cycle de production industrielle. A sa grande surprise, le gouvernement provincial collabore sans réticence. Vers la fin de février, le comité des bills privés étudie les détails d'une loi sur la situation financière de la métropole: celle-ci y est représentée par Hector Dupuis, bras droit du maire. Le gouvernement provincial permet un emprunt de 3/4 million pour répondre aux besoins immédiats. Au mois d'avril, Houde lui-même se rend à Québec pour poursuivre l'étude de ce bill. Durant les trois jours de rencontre, presque 40 clauses sont acceptées, telles que crédits pour la construction de marchés (de l'Est et Bonsecours), exemptions de taxes, Commission du 3e centenaire constitué en Corporation avec des pouvoirs accrus, etc. A la fin, Houde et Duplessis soupent en tête-à-tête, au café du parlement. La guerre froide semble disparaître.

Au mois de mai 1939, un événement permet à Houde d'améliorer son image politique auprès des anglophones royalistes: la visite du roi George VI et de la reine Elizabeth. Lors de la réception à l'hôtel Windsor, il y a plus de 1,000 convives, y compris le Premier ministre du Canada et Mgr Gauthier. C'est un événement mondain de première importance, et Camillien Houde

s'avère un hôte parfait, entretenant les invités royaux avec finesse et humour:

The Mayor chatted rapidly and presumably amiably through the dinner, for both the King and Queen often smiled and sometimes broke into laughter. The conversation between the Mayor and the King was carried on in English<sup>34</sup>.

Le maire joue donc avec efficacité son rôle honorifique, mais plus important, lors de sa déclaration à l'Hôtel de ville, il affirme solennellement la loyauté des Canadiens français à la couronne britannique. Il évite toutefois de parler de la menace de guerre et de la participation éventuelle du Canada à ce conflit<sup>35</sup>.

La visite royale terminée, les administrateurs tentent de régler leurs problèmes financiers, car la ville de Montréal, tout comme le gouvernement québécois, a de la difficulté à obtenir des crédits. La Banque de Montréal, la Banque royale du Canada et la Banque Canadienne Nationale ne font que des prêts à court terme. Au début de juin, elles font même des remontrances publiques à l'administration municipale. Le 16 juin 1939, Houde rencontre Duplessis à l'hôtel Magot de Sherbrooke, afin de mettre au point une stratégie commune. Le Premier ministre fait appel aux journaux et aux banquiers pour

---

34. The Gazette, 19 mai 1939.

35. Discours rapporté dans Le Canada, 19 mai 1939.

restaurer la confiance dans le crédit de la métropole. Le 9 août, Duplessis dirige une délégation, avec des maires de la province, à Ottawa où Rogers, ministre des Finances, affirme que l'assistance-chômage relève des provinces. Le gouvernement fédéral ne prête de l'argent que pour des travaux municipaux rentables, mais dans la mesure où la province endosse l'emprunt. Il est clair que cet argent ne peut servir en aucune façon aux secours directs. Le Premier ministre et les maires se butent à un pouvoir fédéral ferme, préoccupé davantage par d'autres priorités. Plus tard, le fédéral créera même une Commission de contrôle du change étranger: ni les provinces, ni les municipalités ne pourront alors emprunter à l'étranger sans la permission du pouvoir fédéral.

Au mois d'avril 1940, la municipalité est endettée pour une somme de \$270. millions, ce qui représente une augmentation de \$100 millions en dix ans<sup>36</sup>. Le maire ne peut pas satisfaire les échéances financiers du mois de mai. Dans ses discours, Houde réfère au rapport Rowell-Sirois, non encore publié, mais dont certaines conclusions sont connues par les observateurs politiques. Le rapport reconnaît que le problème du chômage constitue une responsabilité de l'état fédéral. Selon le maire, le chômage est la principale cause de l'endettement progressif de l'administration municipale.

---

36. Chiffres extraits de l'article L'homme du mois, revue Commerce, avril 1953.

Entre temps, le parti libéral provincial prend le pouvoir. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, doit intervenir et présente une loi de mise en tutelle, inspirée par T.D. Bouchard. Cette loi est votée par 49 voix contre 11, et le maire de Montréal qui, sous le régime Raynault, avait récupéré ses pleins droits administratifs, n'a désormais qu'un rôle consultatif et représentatif, comme son conseil d'ailleurs. L'administration municipale demande vainement un plébiscite sur la question, mais Houde doit se résigner: il dénonce la mauvaise volonté des banques dans cette affaire. Désormais, le premier magistrat de la ville ne peut même plus convoquer des assemblées spéciales du Conseil. La nouvelle charte le place à nouveau dans un rôle protocolaire. C'est quelques mois plus tard que Camillien Houde fait la déclaration qui le mène au camp de concentration...

Durant son dernier mandat, Houde s'est donc surtout préoccupé de rétablir l'équilibre financier de la ville de Montréal, mais il n'a pas réussi à susciter la confiance et à obtenir la collaboration des principales intéressées, les banques. Ce sont elles qui ont fait pression pour placer l'administration montréalaise sous tutelle. Par contre, cette période a permis à Camillien Houde de mettre fin à cette longue chicane qui remonte à 1932, celle qui le sépara de Duplessis; il y a eu les premiers gestes de collaboration avec le gouvernement de l'Union Nationale. Nous avons vu au premier chapitre que cette colla-

boration est devenue après la guerre, constante et absolue. Par ailleurs, la visite des souverains britanniques et le succès personnel du maire auprès des invités royaux lui a permis de remonter quelque peu dans l'estime de plusieurs anglophones. Enfin, nous constatons que Camillien Houde offre de plus en plus l'image du juste milieu, du promoteur de la paix sociale et de la collaboration entre les différentes ethnies qui habitent la métropole. Cette image lui permettra de se faire réélire plus facilement à Montréal dans la période de l'après-guerre.

c) Un maire tout-puissant

Lorsque Houde se présente à nouveau à la mairie, au mois de décembre 1944, il est acclamé comme une sorte de héros qui a osé exprimer le sentiment non avoué d'une bonne fraction des Canadiens français. Il se présente donc avec tout le poids d'un martyr politique, et pendant presque dix ans il sera le maire incontesté de la ville de Montréal.

En 1944, le maire sortant, Adhémar Raynault, dénonce son adversaire comme un intrigant et un opportuniste qui se sert de l'Hôtel de ville comme d'un tremplin politique pour sauter n'importe où; il n'a pas tort, car Houde veut assouvir sa vengeance à l'égard du parti libéral fédéral. Durant toute la campagne municipale, Houde dénonce donc ce parti et exploite fréquemment des thèmes fédéraux; il se présente toutefois com-

me un modéré:

L'indépendance du Canada, j'en suis. Qu'on la réclame, qu'on l'obtienne, mais qu'on fasse attention. Prenons garde que ce ne soit qu'un changement d'allégeance. Allons-y calmement. Présentement, nous avons la guerre, nous avons la conscription. C'est un nuage sombre, un nuage qui fait peur. Mais tout nuage a sa lisière d'argent. Tous les chefs politiques de la province de Québec se sont prononcés sur la question de la conscription. Ça aura servi à nous unir. Après la guerre, nous traiterons d'homme à homme, avec dignité. L'unité nationale est à se faire. Elle ne se fera pas contre les Anglais, mais avec eux. Quand on se sera entendu pour une politique canadienne, l'unité nationale sera faite. Les Canadiens français veulent l'unité nationale, mais ils la veulent avec dignité<sup>37</sup>.

Dans le domaine strictement municipal, Houde n'offre pas de programme, car il parle simplement de la nécessité d'un centre civique, d'un métro et de logement salubres. Il se définit comme l'homme des crises; or, une crise se prépare, dit-il, parce que les renvois d'ouvriers travaillant dans les usines de guerre commencent à se multiplier; Houde verra à régler les problèmes sociaux causés par la fin de la guerre et le retour de milliers de soldats dans la métropole. L'ex-interné répond à ses adversaires qui lui demandent pourquoi il se présente à la mairie:

Ma réponse est toute simple. La population de Montréal le veut. Elle le veut parce qu'elle a confiance en moi. Elle m'accorde quelque sincérité, quelque énergie, quelque courage. Elle le veut, parce qu'elle peut avoir besoin de moi.

---

37. Le Devoir, 4 décembre 1944.

Le maire de Montréal, de par sa fonction de premier magistrat de la métropole, ville cosmopolite s'il en est, peut faire énormément pour une meilleure compréhension entre les races diverses qui l'habitent. Nous n'en avons jamais eu aussi grand besoin. N'allez pas mettre à l'Hôtel de ville un être sans épine dorsale. Vous en souffririez<sup>38</sup>.

Houde utilise un langage désarmant: il semble lui-même convaincu d'être essentiel aux électeurs qu'il veut représenter. Il faudrait entendre sa voix et le voir pour deviner tout le charisme qu'il peut encore exercer durant cette campagne, malgré ses 55 ans! Après ses quelques années de repos forcé, Houde semble plus en forme que jamais...Vers la fin de la campagne, son ton devient plus âpre. Raynault est accusé de faire partie de l'Ordre de Jacques-Cartier et de la franc-maçonnerie; cette tactique surprenante soulève les foudres de Mgr Charbonneau qui, dans une lettre remise aux journaux, dénonce ces accusations publiques à l'égard d'un homme intègre.

Houde réussit à obtenir 63,110 voix, soit environ 15,000 de plus que son adversaire. Dans cette campagne, il s'avère un dur lutteur et un tacticien habile. Peut-être le souvenir de l'internement a-t-il été un facteur émotif important pour influencer l'électorat; de toute façon, l'étrange magnétisme de Houde auprès des Montréalais est sûrement très fort, puisque la majorité des observateurs politiques considèrent l'ad-

---

38. Le Canada, 7 décembre 1944.

ministration Raynault comme sérieuse et honnête, même si celle-ci a été battue. Cette influence par contre ne s'étend pas à tous les anglophones qui ont voté majoritairement pour le candidat vaincu. Le nouveau maire fait le commentaire suivant, à ce sujet:

M. Raynault a obtenu son plus ferme appui dans le groupe des électeurs de langue anglaise. Nous pouvons ne pas penser de la même façon sur des questions importantes, mais un jour viendra où vous aurez besoin de la stabilité et de la sûreté de jugement de la province de Québec pour d'autres motifs que la guerre. Je ne garde pas de rancune et quand ce jour viendra, vous serez les bienvenus<sup>39</sup>.

Camillien Houde tend donc la main aux anglophones qui sont encore réticents à son égard, à cause des actions et des déclarations percutantes qui jalonnent sa carrière. Pourtant, dans cette campagne, ses propos sont relativement conservateurs. Durant les années qui vont suivre, le maire de Montréal rétablira graduellement cette confiance. Durant l'hiver 1945, il s'affaire à jouer son rôle représentatif, tel que défini par la charte de 1940. Son tempérament bouillant l'incite toutefois à dénoncer encore une fois les voies élevées du C.N., qui enlaidissent les quartiers nord de la ville. Houde s'entoure à cette époque d'une équipe constituée de Georges Séguin, son neveu, de Claude David, Charles Renaud et Jacques Lambert, son chauffeur et garde du corps. Le maire vaque à des occupations se-

---

39. Le Soleil, 12 décembre 1944.

reines qui constituent le menu quotidien de tout premier magistrat d'une métropole: campagne de la Saint-Jean-Baptiste, semaine du civisme, déjeuner-causerie à la Chambre de Commerce, congrès sur les problèmes de la circulation, semaine de la prévention des incendies, gala de la société du Bon Parler Français ou signature du Livre d'or. Ces rencontres officielles, non ponctuées de déclarations fracassantes, semblent graduellement redorer le blason politique de Houde dans les milieux anglophones. Il reçoit même un doctorat honorifique de l'université McGill, milieu ultra-loyaliste qui s'est jadis opposé à certaines de ses prises de position.

A la fin des années '40, Houde exprime souvent sa pensée par l'intermédiaire de postes de radio; il y fait une série d'émissions dans lesquelles il répète sa volonté de faire de Montréal la véritable métropole économique du Canada. Ainsi, il souligne que la ville devient en 1946 le siège de PICAQ, l'Organisation permanente de l'aviation civile internationale, et de l'IATA, l'Association du transport aérien international<sup>40</sup>. Dans un autre discours radiodiffusé, il parle de construire des logements pour résoudre la crise dans ce domaine, mais il insiste également sur la nécessité de construire des hôtels, des industries, des édifices qui constitueront les preuves de l'essor industriel et commercial de la métropole<sup>41</sup>. Il propose éga-

---

40. Discours de Houde à C.K.A.C., 30 décembre 1946, dans Archives municipales de Montréal.

41. Discours de Houde à C.K.A.C., 4 novembre 1946, dans Archives municipales de Montréal.

lement la construction d'un centre civique, afin d'attirer les congrès de toutes sortes; il donne en exemple la ville de New-York qui vient de céder gratuitement des terrains d'une valeur de 10 millions de dollars pour le futur siège de l'O.N.U.<sup>42</sup>.

Houde ne se désintéresse pas des problèmes sociaux: ainsi, il suggère d'augmenter le nombre d'hôpitaux et de cliniques médicales pour prévenir certaines maladies et améliorer la santé de ses concitoyens; il constate qu'à Montréal, seulement 4% des ouvriers sont propriétaires<sup>43</sup>, et qu'il faudrait augmenter ce nombre par des coopératives d'habitation ou un crédit accessible à tous. Mais il met de plus en plus l'accent sur le développement économique de la métropole.

A la fin de son terme, l'influence de Houde est tellement grande qu'aucun adversaire n'ose l'affronter. En décembre 1947, il est donc élu par acclamation. Sa prudence politique, son nouvel air débonnaire d'homme rangé après les frasques de jeunesse lui attirent alors le titre de "Mister Montreal" de la part de l'électorat anglophone. La revue Maclean's lui consacre un article élogieux dans lequel sa carrière y est résumée, avec quelques citations spirituelles du maire. Citons ce passage où l'auteur rappelle quelques réalisations de Houde:

His record as a Mayor of Montreal is often

- 
42. Discours de Houde à C.K.A.C., 30 décembre 1946, et 3 février 1947, dans Archives municipales de Montréal.
43. Discours de Houde à C.K.A.C., 3 novembre 1947, dans Archives municipales de Montréal.

dimmed by the fact that he served through the worst depression. Yet it is undeniable that his building programs to stem unemployment were the largest any city in this country has seen. He caused mammoth markets-Atwater, St. Antoine, St. James and Jean Talon - to be built. Because of their size they were dubbed "Camillien's white elephants", but have since proved to be too small. Tunnels under railway tracks, parks, police and fire stations, playgrounds community halls, as well as the mountain-top chalet are Houde-inspired. His name will live too in the "vespasiennes", the underground comfort stations located on many Montreal squares, and familiarly known as "camiliennes"<sup>44</sup>.

Vers 1948, la popularité de Houde atteint son sommet, dans la région métropolitaine. Le maire s'en sert pour appuyer l'Union Nationale durant la campagne provinciale. Le 8 mars 1949, une décision de l'Assemblée législative vient couronner quelques années de patience: Le gouvernement provincial consent à restituer au maire les pouvoirs enlevés en 1940. Le maire devient "ex-officio" membre du Comité exécutif et de toutes les commissions municipales, peut convoquer des assemblées spéciales du Conseil et en dresser l'ordre du jour, ayant même droit de veto sur toutes les résolutions et procès verbaux: les échevins peuvent alors en appeler de sa décision au Conseil municipal, dans les deux jours qui suivent. Le maire a également le droit de suspendre tout employé qui n'a pas obéi à ses instructions, et, c'est le Conseil municipal qui décide par la suite de la solution à adopter. Houde est présent à l'Assemblée législative,

---

44. "The One and Only Houde", par Eva-Lis Wuorio, dans Maclean's Magazine, 15 décembre 1947.

lorsque ce bill est voté en troisième lecture: il est ovationné par tous les députés. Pour lui, c'est une réhabilitation des droits du premier magistrat de la métropole canadienne<sup>45</sup>.

C'est avec cette autorité renouvelée que Houde entre dans la lutte pour la dernière campagne municipale de sa vie, en décembre 1950, à l'âge de 61 ans. Il se présente sûr de lui, ignorant presque totalement son unique adversaire, Sarto Fournier. Le maire sortant a l'appui officiel de 76 échevins sur 99, lesquels ont signé son bulletin de présentation. Durant cette campagne un peu terne, Houde se contente d'énumérer les principales réalisations de son administration: l'aménagement de l'île Sainte-Hélène, l'achat de l'hôtel Viger pour la somme symbolique de un dollar, afin d'y installer des bureaux municipaux, la construction d'une gare d'autobus au carré Berri, le restaurant magnifique du parc Lafontaine, le Centre civique de Rosemont, la modernisation de l'éclairage dans l'est de la ville, le prolongement du boulevard Saint-Joseph et de l'avenue Mont-Royal en direction de l'est et l'acquisition d'un grand parc dans Maisonneuve. Ce qui est intéressant à constater dans cette liste, c'est que Houde, pour la première fois de sa carrière municipale, ne touche à aucun thème de juridiction provinciale ou fédérale. On sent qu'il ne veut

---

45. Idée exprimée dans un discours à C.K.A.C., le 4 avril 1949, dans Archives municipales de Montréal.

plus entreprendre de croisades essoufflantes et dangereuses. Dans ses discours, Houde énumère six questions qui solliciteront l'attention du Comité exécutif, s'il est réélu: la défense civile, problème qui n'est pas invraisemblable avec la guerre de Corée, précise-t-il; la construction d'un métro, la suppression graduelle des taudis, l'aménagement d'un Centre civique, la disparition de la fumée et l'encouragement à la construction d'habitations à coût modique. Le maire sortant s'entient à ces thèmes d'intérêt municipal et ne fait aucune attaque personnelle de toute la campagne, évitant même de nommer son adversaire.

Sarto Fournier doit évidemment utiliser une autre tactique et accuse Houde de gaspiller l'argent des contribuables avec des frais personnels élevés; l'accusation la plus grave est celle qui concerne la pègre, beaucoup plus florissante à Montréal depuis l'avènement de son adversaire, dit-il. Fournier incite toutes les honnêtes gens à voter tôt pour contre-carrer le travail de la pègre.

Ces accusations ne récoltent pas les résultats escomptés. En fait, Sarto Fournier essuie, le soir du 11 décembre 1950, une humiliante défaite, par 60,040 voix contre 30,111. Le maire obtient des majorités dans tous les districts électoraux, à l'exception de Notre-Dame de Grâce. De plus, la majorité du dernier conseil municipal se trouve réélu. Dans l'ensemble, la campagne ne soulève aucun enthousiasme et seulement 25% des

voteurs ont effectivement utilisé leur droit. La population paraît satisfaite d'être dirigée par une administration qui attire à Montréal des industries et des associations diverses. Elle semble heureuse de réélire à la mairie un homme populaire, assagi, et qui parle encore son langage...L'éditorial du journal Le Canada résume bien la situation:

La victoire de M. Houde causera peu de surprise. Il semble bien que l'opinion publique, d'avance était préparée à ce résultat. Tout l'y préparait: la popularité personnelle du maire dans le domaine municipal; la confiance et l'appui que lui a manifesté le Conseil; enfin, l'efficacité de l'organisation qui a mené campagne en faveur de ce candidat<sup>46</sup>.

Durant son dernier mandat à la mairie, Houde ne fait que très peu de gestes et de déclarations spectaculaires. Il est surtout un administrateur efficace et un dignitaire souvent recherché. En octobre 1951, il reçoit avec décorum la princesse Elisabeth et son époux, le duc D'Edimbourg. Lors de la réception civique offerte à cette occasion, Houde en profite pour démontrer son respect du système monarchique et insiste sur l'idée de calme paisible qui enveloppe le progrès de "sa" ville:

Le séjour de Vos Altesses évoque surtout le souvenir toujours vivant de la visite en 1939 de Leurs Majestés, le roi et la reine. Notre pensée, en ce moment même, sans se distraire de la présence

---

46. Le Canada, 12 décembre 1950.

de Vos Altesses, se porte spontanément vers le palais de Buckingham... Nous sommes orgueilleux des progrès accomplis, mais nous sommes peut-être encore plus fiers de l'harmonie qui règne au sein d'une population si diverse dans ses origines. Nous sommes persuadés, Altesses, qu'ici, plus que nulle part au pays, l'on peut être témoin d'une aussi remarquable fraternisation entre groupes ethniques. Cette compréhension mutuelle est à la base même de la vie canadienne. Quelle que soit leur langue maternelle, les citoyens qui, aujourd'hui, se pressaient tout au long des rues de la métropole pour vous accueillir, Altesses, pour acclamer une princesse gracieuse et un prince d'une grande noblesse, ont tous un vif respect du symbole que représente la famille royale...<sup>47</sup>.

Au début des années '50, Houde est à la tête d'une ville qui croît sans cesse, et la majorité de ses déclarations sont caractérisées par le souci du progrès économique de la métropole. Il parle souvent du sens de l'hospitalité de Montréal et des nombreux avantages pour les investisseurs éventuels, comme à l'occasion de la 13e Convention annuelle du Congrès Canadien du Travail<sup>48</sup>. Au mois de septembre 1953, il est invité à donner des conférences en Ontario, devant divers groupes sociaux comme le Canadian Club of London ou le Canadian Club of Toronto; il y rappelle ses convictions sur la lutte au communisme et l'accentuation de l'autonomie provinciale, mais il y parle surtout des progrès de Montréal. Houde captive ses auditoires et obtient de bons succès de presse. A la fin de sa carrière, le maire est

---

47. Le Devoir, 31 octobre 1951.

48. Article de bienvenue du maire, dans The Canadian Unionist, septembre 1953.

honoré partout où il est invité. Au début de novembre, le Conseil municipal lui vote à l'unanimité une pension annuelle de \$12,000., versée à partir de sa retraite et jusqu'à la fin de sa vie. En février 1954, le maire reçoit la médaille du mérite au Temple Emanu-El, en reconnaissance de son dévouement à l'endroit des différents groupes ethniques. Le rabbin Harry J.S. Stern reconnaît en lui "un homme dont le coeur comprend tous les groupes, toutes les races et toutes les croyances"<sup>49</sup>.

C'est en offrant cette image réconfortante que Houde quitte la vie publique, au seuil de la campagne municipale de 1954, pour des raisons de santé. Jusque là, c'est lui qui a été maire de Montréal pendant le plus grand nombre d'années, soit dix-sept ans. Houde a été le premier magistrat de la métropole à des moments vitaux de son développement. D'abord, durant toute la période de la crise, il a tenté de répondre quotidiennement aux besoins nombreux et divers de la population affamée et de plus en plus aigrie: c'était l'époque où le bureau du maire ressemblait à une salle de bien-être social.

Le personnage apparaît alors comme le défenseur des gagne-petit et, par ses nombreuses interventions, notamment celle où il propose son Plan quinquennal, il se place "à gauche" parmi les politiciens, tout en évitant soigneusement d'être identi-

---

49. La Presse, 18 février 1954.

fié. aux extrémismes, soit le fascisme ou le communisme. Après la guerre, vers le début des années '50 surtout, les préoccupations de Houde se déplacent graduellement vers "la droite": le maire ne critique plus jamais le système économique qui fonctionne alors avec efficacité, mais, au contraire, il se fait peut-être le plus important promoteur du développement économique de Montréal.

Si Houde apparaissait au moment de la crise comme un maire fougueux, parfois récalcitrant, prêt à tonner pour défendre les intérêts bafoués de ses concitoyens ouvriers, il offre à la fin de sa carrière l'image d'un politicien prudent, puissant peut-être, mais rangé. " Les politiciens, comme les héros, sont fatigués parfois"<sup>50</sup>; cette phrase résume bien notre pensée: en 1954, après plus de vingt-cinq ans de carrière municipale, au seuil de la retraite, Houde ressemble à un vieux lion qui n'a plus de force pour combattre.

---

50. Charles Renaud, L'imprévisible Monsieur Houde, éditions de L'Homme, Montréal, 1964, p. 140.

## C H A P I T R E   I I I

### Carrière fédérale

Dans la province de Québec et dans la région de Montréal surtout, Camillien Houde a été pendant trente ans une présence politique redoutable. Au niveau fédéral, son influence a été plutôt sporadique et limitée aux événements qui ont entouré la deuxième conflagration mondiale; en fait, Houde ne s'est lui-même présenté qu'à trois élections à ce niveau et fut vaincu deux fois: à Saint-Henri en 1938, et comme co-leader du Bloc populaire en 1945. La seule fois où il aurait pu siéger à la Chambre des communes, c'est après sa victoire de 1949, mais il n'exerça guère par la suite les prérogatives attachées à sa fonction, pour des raisons que nous donnerons plus loin. Les apparitions de Houde sur la scène fédérale sont davantage dues à des séries de circonstances très précises qu'à la volonté d'affirmer une pensée politique globale sur l'ensemble des décisions politiques canadiennes.

#### a)    L'anti-conscriptionniste -----

En 1937, la tension internationale s'accroît, particulièrement en Europe où la guerre d'Espagne permet aux principales puissances de roder leurs armements modernes. Les pays démocra-

tiques augmentent graduellement les préparatifs militaires pour contrecarrer éventuellement les puissances fascistes de plus en plus exigeantes. Le couronnement du roi George VI, le 12 mai, est un excellent prétexte pour faire appel au sens de solidarité entre nations du Commonwealth<sup>1</sup>. Au Canada, le gouvernement Mackenzie King fait voter des crédits militaires qui inquiètent beaucoup de gens. Depuis 1917, les libéraux se faisaient élire au Québec en promettant qu'ils n'enverraient jamais un Canadien se battre en Europe et tous les ministres répétaient ce message sécurisant. En décembre 1937, à l'élection complémentaire de Lotbinière, le nationaliste Paul Bouchard, jeune avocat, se bat ardemment contre la politique d'armement défendue par le candidat libéral J.-N. Francoeur, appuyé par Ernest Lapointe lui-même et Chubby Power qui affirment catégoriquement que le gouvernement dont ils font partie n'appliquera jamais la conscription. Le 27 décembre, Francoeur réussit à battre Bouchard par 9,910 voix contre 5,239.

Cette lutte de l'avocat contre la politique extérieure encore imprécise du gouvernement fédéral ne laisse pas indifférent Camillien Houde. Or, celui-ci est, depuis son échec à l'élection municipale de 1936, totalement disponible. Se rendant à Ottawa pour les obsèques de sir George Perley, député d'Argenteuil,

---

1. Mason Wade, Les Canadiens français, de 1760 à nos jours, Tome II (1911-1963), Cercle du livre de France, Montréal, 1963, p. 266.

Houde rencontre le secrétaire de Bennett qui lui fixe rendez-vous: il lui promet l'aide financière, mais discrète, des conservateurs, si l'ex-maire consent à se présenter dans l'élection partielle de Saint-Henri, prévue pour le 17 janvier 1938. Houde pose donc sa candidature, appuyé par 3 échevins: Allan Bray, Hector Dupuis et Léon Trépanier. Son principal adversaire est Joseph-Arsène Bonnier, échevin du quartier Saint-Paul, mais toute l'organisation libérale est dirigée énergiquement par deux ministres fédéraux: Fernand Rinfret et Arthur Cardin.

Houde ouvre sa campagne par un magistral discours prononcé au collège Saint-Henri dans lequel il dénonce féroce-ment les promesses des libéraux depuis 20 ans, à savoir qu'ils n'enverront jamais un Canadien se battre en Europe pour des intérêts autres que ceux du Canada. Voici un extrait:

Depuis vingt ans, les libéraux nous disent que les armements sont dangereux et nous avons fini par les croire...Si maintenant ils viennent nous affirmer que ça n'est plus dangereux, c'est que quelque chose d'inquiétant se prépare...

La province de Québec est aussi courageuse que n'importe quelle autre province, mais avant de se battre et de faire tuer ses fils, elle veut savoir avec qui, pour qui, où et pourquoi elle doit se battre. Si c'est pour enrichir certains financiers, et favoriser des combinaisons d'armements dans le monde entier, nous n'en sommes pas...

Des ministres ont dit que c'était pour la défense nationale. Mais la défense nationale contre qui? Une défense nationale contre un ennemi imprévisible, inconnu, et pour laquelle on dépense des millions que nous n'avons pas et que nous devons emprunter<sup>2</sup>.

---

2. Le Devoir, 10 janvier 1938.

Houde conclut donc que le gouvernement central est en train de préparer graduellement, à l'insu des électeurs, une politique qui assurera la participation du Canada à une guerre impériale. Il croit que cette politique, si elle se réalise, mènera à une division ethnique très grave et encouragera l'idée de sécession du Québec:

Nous avons besoin pour Québec d'une plus grande mesure d'autonomie provinciale, et j'avertis ces messieurs que s'ils continuent cette politique d'armements, ils vont mener la province de Québec à une indépendance complète. Car cette politique d'armements, cette politique de participation aux guerres qui ne regardent pas le Canada, politique de suicide, ne pourra aboutir à d'autres résultats<sup>3</sup>.

Dans un autre discours, il affirme qu'il y a un document secret demandant au Canada de mettre sur pied un programme d'armements pour préparer 5 divisions afin de défendre l'Empire, dans un conflit éventuel; cette idée est réfutée aussitôt par Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale, à la Chambre des communes: le ministre précise que les deux seuls principes cardinaux de la politique de défense du Canada sont la sauvegarde de la neutralité et la défense des côtes. Le style anti-impérialiste des discours houdistes fait perdre au tribun l'appui financier des conservateurs. Il n'en continue pas moins sa campagne, dénonçant l'attitude de l'organe libéral, Le Canada, et de la Gazette, journal tory, qui appuient les

---

3. Op. cit.

candidat Bonnier et qui défendent la politique des armements avec fermeté. A l'école Saint-Jean-de-Matha, Houde étouffe ses arguments par une comparaison: si les armements de 1911 préparaient la guerre de 1914, les armements actuels sont en prévision d'une guerre qui pourrait éclater en 1940. A cette assemblée, il trouve également cette phrase imagée: les armements, les canons, les fusils, les bombes et les navires de guerre ne servent pas à décorer les arbres de Noël! A l'école Saint-Joseph, Houde prophétise même que si une nouvelle guerre éclate, avec la participation de l'Angleterre, le gouvernement imposera la conscription comme en 1917. Il rappelle la guerre de 1914-18 qui a coûté au Canada une dette de 2 milliards, sans oublier les 60,000 morts et les 200,000 blessés, et il décrit les combats de rues à Québec, concluant qu'il ne faut pas raviver ces divisions ethniques. Il pose un cas hypothétique: si une guerre anglo-italienne est déclarée, la sympathie des Canadiens français penchera du côté de l'Italie, à cause de l'éducation latine, des tendances, de l'atavisme; pour préserver l'unité fragile des Canadiens, le gouvernement, dit-il, ne doit pas s'engager dans une politique graduelle de participation aux guerres impériales.

Au fond, le problème est le suivant: Houde considère les dépenses militaires et navales accrues comme un moyen d'action qui camoufle une éventuelle participation à un conflit dont la direction et les causes dépendront forcément de la Grande-Bretagne; le gouvernement, appuyé en cela par les conservateurs,

prétend ne voir là qu'un moyen de défense locale.

C'est l'idée défendue par P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics, principal orateur à l'ouverture de la campagne de Bonnier, à la salle municipale de Saint-Henri. Il rappelle que les gens de Lotbinière n'ont pas eu peur du mythe de la participation à une guerre extérieure, et il précise que le coût des armements canadiens ne représente que 7% du budget national, alors qu'à Montréal, 8% du budget sert à payer la police, ce qui est normal pour assurer la protection des citoyens. M. Cardin explique qu'il faut défendre les côtes contre un éventuel ennemi et il mentionne à cet égard le danger d'une invasion nipponne par l'Alaska, advenant une guerre entre le Japon et les Etats-Unis; il rappelle également que le zeppelin "Hindenburg" a survolé le Saint-Laurent, en route vers New-York, en prenant des photos nombreuses et que des Allemands ont fait de l'arpentage sur l'île d'Anticosti, dans le but de l'acheter. Il assure cependant les électeurs que, tant qu'il aura un souffle de vie et un peu d'autorité, il fera en sorte d'empêcher qu'on aille se battre dans une guerre extérieure. Curieusement, voulant peut-être prêter à Houde des intentions que celui-ci n'a jamais eues, Cardin tonne contre ceux qui brandissent la menace du séparatisme:

Le séparatisme, c'est la mort au point de vue politique, au point de vue national, au point de vue économique. C'est la mort de tous les Canadiens français établis dans l'Ontario, dans l'ouest, dans les provinces maritimes. Nous n'avons pas le droit de faire cela, en ratatinant notre mentalité à Québec seulement...

Je suis un Canadien tout court. Je veux être chez moi à Halifax comme à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Victoria. C'est mon pays total. Je veux me dépenser pour le Canada tout entier, d'un océan à l'autre. Et vous aussi, citoyens de Saint-Henri, votre patriotisme, ne le limitez pas à la province, mais allez à tout le Canada. Nous sommes chez nous partout, les Canadiens français<sup>4</sup>.

Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat dans le cabinet King parle également en faveur de Bonnier. Il affirme que le gouvernement n'a pas l'intention d'abolir les allocations de chômage, mais de leur substituer graduellement des travaux. Il promet la construction du tunnel de la côte Saint-Paul, pour compléter celui de la rue Wellington, et il rend Houde responsable du "trou" de la rue Dorchester, car les travaux du C.N. avaient dû être interrompus en 1930, quand Bennett a été élu et qu'il a suivi les conseils du maire d'alors... Il rappelle que les contrats de munitions font travailler des chômeurs comme chez Vickers où on construit des avions, nécessaires pour les expéditions de survie, la protection des forêts et la surveillance des côtes. Les crédits de 35 millions votés dernièrement n'ont donc qu'une utilité locale, selon lui:

Les travaux militaires qui se font en ce moment à même le sol canadien ne sauraient servir à des guerres étrangères, et les armes que l'on a commandées seraient souverainement impropres à une expérience armée, car leur portée est strictement limitée à la défense du territoire canadien<sup>5</sup>.

- 
4. Le Devoir, 12 janvier 1938.  
5. Le Canada, 15 janvier 1938.

Rinfret rappelle les déclarations de Houde en 1936 par lesquelles il affirmait se méfier du "sentiment d'intense nationalisme"; le secrétaire d'Etat l'accuse de renier aujourd'hui sa déclaration et de soulever des guerres de race. Vers la fin de la campagne, Houde propose, dans le cas éventuel d'une menace extérieure, une alliance militaire offensive et défensive avec les Etats-Unis. Le ministre des Travaux publics critique violemment cette idée car, pense-t-il, ce serait faire du Canada un champ de bataille entre le Japon et les Etats-Unis. Cardin s'engage catégoriquement, disant que le Canada veut garder une attitude neutre dans les conflits entre d'autres pays étrangers. Dans son éditorial, Omer Héroux souligne cet engagement qui tient compte de l'intérêt du Canada d'abord<sup>6</sup>.

Au début de la campagne, il y avait 5 candidats officiels, dont 4 qui se présentaient sous l'étiquette libérale; deux se sont désistés pour ne pas fractionner le vote. Le 18 janvier, les journaux annoncent la victoire de Bonnier, l'entrepreneur de pompes funèbres, qui a obtenu 16,462 voix contre 11,949, pour Camillien Houde et 345 pour un vendeur inconnu. Le Canada et les quotidiens anglophones de Montréal soulignent ensemble la nette volonté de l'électorat de participer à la défense du territoire canadien, selon leur interprétation:

We shall surely hear no more now about "the isolation of Quebec" on vital national issues. A rural constituency and an urban constituency have

---

6. Le Devoir, 14 janvier 1938.

spoken and they have both spoken in the same tone. Inflammatory efforts were made in both cases to "panic" the people on the highly sensitive subject of armaments. In both cases, they failed signally. The moderate and yet effective defence policies of the Liberal Government were emphatically sustained<sup>7</sup>.

La campagne éclair de Saint-Henri a eu des résultats précis: la promesse du tunnel de la côte Saint-Paul et les engagements nets de Cardin et Rinfret sur la non-participation à une guerre extérieure. Gouailleur, le principal candidat défait déclare que les événements lui donneront raison "d'ici un an". Comme l'écrira plus tard André Laurendeau<sup>8</sup>, Houde a forcé les ministres québécois du gouvernement King à s'engager à fond. En fait, dans cette élection, les ouvriers ont majoritairement voté pour les promesses d'emplois qui vont de pair avec les contrats d'armements.

Au début de 1939, la tension s'accroît en Europe, car l'Allemagne devient de plus en plus exigeante, se préparant à envahir la Tchécoslovaquie, à la mi-mars. Parlant au Young Men's Supper Club du Y.M.C.A., Camillien Houde, alors maire de Montréal, crée une véritable stupeur en expliquant qu'en cas de guerre entre l'Angleterre et l'Italie, la sympathie des Canadiens français irait au pays latin:

Les Canadiens français de la province de  
Québec sont fascistes par le sang, s'ils ne le

---

7. Montreal Daily Star, 18 janvier 1938.

8. André Laurendeau, La crise de la conscription, éd. du Jour, Montréal, 1962, p. 19.

sont pas de nom; et si l'Angleterre entrait en guerre avec l'Italie, leurs sympathies iraient du côté des Italiens...

Rappelez-vous que la majorité des Canadiens français sont des catholiques romains et que le Pape est à Rome. Nous, Canadiens français, nous sommes Normands, non latins, mais nous avons été latinisés peu à peu depuis longtemps. Les Latins ont toujours été en faveur des dictateurs. Quand les Français sont venus ici, sous Louis XIII, il y avait en France un dictateur qui se doublait d'un prince de l'Eglise: le cardinal de Richelieu. Il avait un pouvoir absolu sur les communistes de ce temps-là. Vinrent les seigneurs et finalement, ce sont les curés. Les Canadiens français ont toujours suivi un homme: Papineau, La Fontaine, Cartier, Laurier, Patenaude et Lapointe. Il est évident, par conséquent, que les Canadiens français et les Anglais ne peuvent avoir le même esprit ...<sup>9</sup>

Cette déclaration suscite les critiques les plus virulentes dans tout le Canada, particulièrement au Québec où plusieurs personnalités réproouvent ces propos: Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, les considère comme exagérés, car si beaucoup de gens admirent certaines oeuvres de Mussolini et de Salazar, la majorité ne voudrait pas la dictature du fascisme, ni abandonner la démocratie et le gouvernement responsable. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, déclare qu'il n'y a aucun signe que les Canadiens français se jetteraient au cou de l'Italie pour la défendre en cas de guerre. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, affirme qu'il ne connaît personne

---

9. Le Devoir, 8 février 1939.

dans la province qui prendrait parti contre la Grande-Bretagne, dans un conflit personnel. Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Cardin, considère que ces propos ont été probablement mal rapportés.

Dès le lendemain, Houde se sent obligé de préciser qu'il a fait part de constatations, mais qu'il n'a nullement exprimé de préférence pour aucune des tendances qu'il a signalées. La semaine suivante, Duplessis lui-même réproouve cette déclaration, soulignant qu'elle ne contribue pas à créer un climat d'harmonie entre les deux "races" fondamentales du Québec. Surpris par ce mur de protestations venant de toute part, le maire écrit une lettre aux journaux dans laquelle il prend catégoriquement ses distances envers les théories extrémistes, de droite ou de gauche, et répond aux accusations d'un échevin anglophone, M. Ker-ry, qui doute du patriotisme des Canadiens français, en rappelant leur refus de s'engager, durant la première guerre mondiale:

J'ai voulu faire comprendre récemment que des forces cachées profitent...de nos affinités avec la culture latine et catholique de Rome, pour nourrir chez nous des sympathies pour le fascisme sous prétexte de combattre le communisme que nous craignons avec raison.

La vérité, c'est que le fascisme et le communisme sont deux doctrines de révolution...Nous sommes pour la paix, l'ordre et le bien public, nous entendons les faire respecter par la droite, la gauche et le centre, et nous nous proposons de repousser du bout du pied toutes les provocations d'où qu'elles viennent.

Les Canadiens français s'objecteront à être mêlés à une autre guerre pour des questions où ils n'ont rien

à dire ou à faire, ni de près, ni de loin. Quant au territoire canadien, je crois que les Canadiens français seraient comme par le passé les premiers à le défendre.

Quant au courage et à la loyauté des Canadiens français, on ne peut en douter. Nos soldats ont été plus que valeureux durant la dernière guerre, de l'aveu de tous; et quant à notre loyauté envers notre pays, l'histoire en est remplie<sup>10</sup>.

La menace de guerre européenne oblige les différents groupes à prendre position. Au début de 1939, la Législature ontarienne adopte une motion participationniste. Le 20 mars, un télégramme est envoyé à M. King par différentes sociétés qui s'opposent à toute participation du Canada à une guerre européenne; La Société Saint-Jean-Baptiste, l'Union catholique des cultivateurs, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, entre autres, signent ce télégramme. King prononce un discours où il dit qu'en cas d'attaque aérienne sur Londres, il n'a aucun doute sur la décision que prendraient le peuple et le Parlement du Canada. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois-Laprairie, fait un discours à la Chambre des communes, le 3 avril, où il affirme que si on impose à une minorité importante du pays l'obligation de prendre les armes pour la défense d'un territoire étranger, quel qu'il soit, c'en sera fait de la Confédération. Le lendemain, Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, renchérit et prévoit même la conscription qui sera décidée sous pré-

---

10. La Presse, 13 février 1939.

texte d'aider les bataillons de volontaires envoyés au front. Les manifestations antiparticipationnistes se multiplient du printemps à l'été et, au défilé du 24 juin, Houde est acclamé, surtout par les Italiens qui l'adulent. Les Paul Bouchard, les René Chaloult et les Paul Gouin rappellent les slogans libéraux utilisés depuis 1917 contre la participation à une guerre extérieure. Au début de septembre, les événements extérieurs se précipitent, car l'Allemagne envahit la Pologne le 1er, le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne le 3, et le Canada entre officiellement dans la bataille le 10. C'est dans cette atmosphère tendue que Duplessis déclenche les élections provinciales d'octobre 1939, lesquelles vont permettre aux libéraux fédéraux de mettre en place un gouvernement docile, l'équipe de Godbout.

Dans cette élection, Camillien Houde qui se fait élire comme indépendant et que l'on croyait anti-participationniste comme son ami Chaloult, endosse une position plus ambiguë. Il affirme qu'il s'oppose catégoriquement à l'idée de conscription; cependant, il constate d'un oeil réaliste, que le Canada est déjà en guerre et qu'il faut, au Québec et à Montréal, collaborer avec le pouvoir fédéral de façon à retirer le plus de bénéfices possibles des contrats de guerre! En conséquence, Houde réserve son appui au parti de Godbout. En mars 1940, lors de la campagne fédérale, Houde appuie personnellement deux députés amis, Thomas Vien d'Outremont et Ernest Bertrand de Laurier. Durant cette élection, Lapointe, le chef de file libéral du

Québec, répète que son gouvernement n'appliquera jamais la conscription et que Mackenzie King est la garantie même de l'harmonie entre les "races" du pays. Aux diverses assemblées, Houde motive son intervention en rappelant que ces deux amis l'avaient appuyé lors de la lutte municipale de 1938, et il ajoute qu'il faut voter pour que Montréal bénéficie le plus possible des travaux de guerre. Répondant à ceux qui l'accusent de trahir ses propos de Saint-Henri, il affirme qu'il participait alors à un mouvement pour empêcher le Canada de participer à la guerre:

Mais nous sommes devant le fait accompli. La guerre existe et, à mon sens, il n'y a plus qu'une chose à faire: c'est, sans nous ruiner, d'essayer de la gagner. Les demi-mesures n'ont jamais été bonnes, n'ont jamais servi les intérêts de personne. Sans aller à la conscription, ni aux moyens extrêmes, sans aller à la ruine matérielle, nous devons dans la limite déterminée par le parti libéral faire l'impossible pour la gagner après l'avoir déclarée. Je m'emploierai dans ce domaine à faire mon humble possible selon mes humbles moyens...<sup>11</sup>.

Le 26 mars 1940, tous les comtés du Québec passent aux libéraux et le parti de Mackenzie King est solidement en selle avec 181 députés contre une faible opposition de 38 conservateurs. Or, en Europe, les puissances de l'Axe ont marqué des points: la Hollande et la Belgique sont tombées, la ligne Maginot a été contournée et les Allemands défilent à Paris, pendant qu'Henri-Philippe Pétain est obligé de former le gouverne-

---

11. Le Devoir, 25 mars 1940.

ment de Vichy. Churchill déclare que la bataille de la France est finie et que la bataille de la Grande-Bretagne commence. Ces péripéties ont des conséquences immédiates sur la conjoncture politique canadienne, car Lapointe fait arrêter les sympathisants fascistes, Power crée le ministère de l'Air et la propagande gouvernementale se concentre de plus en plus sur le thème: le Canada est menacé. Le Soleil se fait l'écho de ce sentiment d'urgence:

Chose certaine, le gouvernement ne reculera pas d'un pas devant les obligations librement assumées et celles d'une urgence plus grande. Personne n'a le droit de penser que le pays n'est pas directement menacé par le fléau nazi. Cette illusion n'aurait plus d'excuse...<sup>12</sup>.

Les journaux de langue anglaise demandent alors la conscription obligatoire et reprochent parfois au gouvernement de Vichy de ne plus servir de bouclier à la Grande-Bretagne. Malgré la censure imposée par les Règlements pour la défense du Canada, les idées opposées s'affrontent, comme dans le cas des escadres françaises coulées par la flotte anglaise où Le Devoir ose écrire que le sang français a coulé sous les obus anglais. C'est dans ce climat d'émotivité très grande que le Premier ministre annonce à la Chambre des communes la conscription pour le service au Canada, la loi de mobilisation financière, industrielle et militaire. Tous les célibataires de 21 à 45 ans, en bonne condition

---

12. Le Soleil, 17 juin 1940.

physique, peuvent être appelés à faire 30 jours de service militaire obligatoire dans un délai d'un an; à cette fin, le gouvernement organise l'enregistrement obligatoire de tous les effectifs humains, les 19, 20 et 21 août suivant, et cet enregistrement s'élargit aux hommes de 14 à 60 ans. Dans son discours, Mackenzie King précise que cette inscription n'aura rien à faire avec le recrutement de soldats pour le service d'outre-mer.

Le 19 juin, René Chaloult, appuyé par Camillien Houde, propose à la Chambre une motion anti-conscriptionniste qui est repoussée par les 56 voix des libéraux contre les 13 de l'opposition. A cette occasion, Houde redevient un adversaire des libéraux, car il croit que cette loi va causer des effusions de sang et que ses conséquences dépassent la défense exclusive du pays. Le gouvernement fédéral demande aux évêques de recommander la loi aux fidèles, et Mgr Georges Gauthier de Montréal refuse de s'impliquer dans cette affaire, alors que le cardinal Villeneuve de Québec accepte. Le 2 août 1940, le maire de Montréal déclare officiellement son opposition à l'enregistrement national et, ce qui est plus grave, il recommande aux citoyens de ne pas s'y conformer:

Je me déclare péremptoirement contre l'enregistrement national qui est, sans aucune équivoque, une mesure de conscription et le gouvernement fraîchement élu, en mars dernier, a déclaré par la bouche de tous ses chefs, de M. King à M. Godbout, en passant par MM. Lapointe et Cardin, qu'il n'y aurait pas de conscription sous quelque forme que ce soit.

Le Parlement, selon moi, n'ayant pas mandat pour voter la conscription, je ne me crois pas tenu de me conformer à la dite loi et je n'ai pas l'intention de m'y conformer et je demande à la population de ne pas s'y conformer, sachant ce que je fais et ce à quoi je m'expose.

Si le gouvernement veut un mandat pour la conscription, qu'il revienne devant le peuple et sans le tromper cette fois<sup>13</sup>.

Il est difficile de connaître la véritable cause de cette déclaration. Est-ce vraiment la volonté de s'opposer à cette mesure préparatoire à une conscription possible? Est-ce plutôt un besoin de redorer son blason politique, à la suite des nombreuses accusations de trahisons lancées au moment où il a appuyé les libéraux, dans les campagnes provinciale et fédérale récentes<sup>14</sup>? Est-ce tout simplement un geste impulsif qui aurait suivi une dispute, comme le suggérera plus tard Le Canada<sup>15</sup>, dispute que Houde aurait eu avec M. Honoré Parent, administrateur de la ville de Montréal, au sujet de l'utilisation des édifices municipaux à des fins d'enregistrement national? Houde est-il vraiment conscient des conséquences possibles de ses propos? Robert Rumilly en doute, lorsqu'il écrit:

Houde sait fort bien qu'il risque l'internement demandé par la Gazette. Il en parle à quelques amis à la résidence d'été d' Hector Dupuis. Mais le sort des armes paraît scellé. "Dans trois mois, pense Houde, la guerre sera finie; je serai réélu maire aux élections de décembre"<sup>16</sup>.

---

13. Le Devoir, 5 août 1940.

14. Idée exprimée par Pierre Vigeant, "La réception aux souverains et l'internement", Le Devoir, 27 septembre 1958.

15. Le Canada, 17 août 1958.

16. Robert Rumilly, "La carrière sensationnelle de Camillien Houde" La Patrie du Dimanche, 1er février 1959.

Quels qu'en soient les motifs, cette déclaration lui vaudra les plus longues vacances de sa vie politique. Le discours houdiste est publié le samedi matin, 3 août 1940, malgré les règlements de censure qui défendent à un journal de reproduire ou de résumer un texte qui peut nuire à l'effort de guerre du gouvernement. Plusieurs copies sont vendues avant que l'intervention du secrétariat d'Etat oblige les propriétaires du quotidien The Gazette à retirer cette première édition de la circulation. Dès le lendemain, à la Chambre des communes, le chef de l'opposition, R.B. Hanson, soulève la question:

Hier, à Montréal, un événement étonnant s'est produit. Le maire de cette ville, dans une déclaration signée et remise à la presse lors d'une conférence des journaux sur l'inscription nationale, a ouvertement jeté le défi à la loi canadienne<sup>17</sup>.

Après avoir écouté le chef de l'opposition qui lit une partie de la déclaration houdiste, Mackenzie King promet aux députés qu'il ne négligera rien pour faire respecter la loi, mais il ajoute qu'il veut étudier la question avant de prendre position. Le gouvernement hésite, se rappelant peut-être que Borden n'avait pas fait arrêter Bourassa, malgré les pressions de la presse anglo-canadienne, durant la première guerre mondiale. Ernest Lapointe, en repos dans Kamouraska, revient vite à Ottawa pour régler le problème avec les autres membres du cabinet. Lundi, le 5 août, la question rebondit à nouveau à la Chambre

---

17. Débats de la Chambre des communes, vol. III de 1940, p.2475.

des communes, car le député Grote Stirling demande ce que le gouvernement entend faire<sup>18</sup>? Pendant que l'on spécule à la Chambre, les journaux anglophones du pays commentent fébrilement la déclaration: The Citizen<sup>19</sup> rapporte les discussions de la Chambre des communes; le Winnipeg Free Press<sup>20</sup> reproduit les propos de M. Hanson selon lesquels le maire de Montréal a défié la loi; le quotidien The Globe and Mail<sup>21</sup> défend la loi de l'enregistrement national; le Montreal Daily Star<sup>22</sup> affirme que Houde a posé ce geste dans un but électoraliste et que le gouvernement ne doit pas hésiter à appliquer la loi dans toute sa vigueur; enfin, le journal The Gazette présente à nouveau l'éditorial du samedi matin dont voici la conclusion:

But he has gone too far. In his brazen defiance of a measure hailed by all races and creeds as indispensable to efficient national defence, he has outraged the feelings of the French-Canadians he presumes to represent. He has proclaimed himself a front and a spokesman for those enemies within who are working for the overthrow of the nation, the Empire, and everything they stand for. Irrevocably, he has placed himself outside the law.

Section 39 of the Defence of Canada Regulations decrees that "no persons shall spread reports or make statements intended or likely to be prejudicial to the safety of the state or the efficient prosecution of the war". If a call to organized defiance of an urgent defence measure does not fall within the terms of this article, nothing does<sup>23</sup>.

- 
18. Débats de la Chambre des communes, vol. III de 1940, p. 2525.
  19. The Citizen, 5 août 1940.
  20. The Winnipeg Free Press, 5 août 1940.
  21. The Globe and Mail, 5 août 1940.
  22. The Montreal Daily Star, 5 août 1940.
  23. The Gazette, 5 août 1940.

La pression des journaux anglophones est très forte et le ministre de la Justice doit signer la mandat d'arrestation du maire de Montréal. Houde est arrêté à la sortie de l'Hôtel de ville, vers 11 heures du soir, rue Notre-Dame, près du Château de Ramezay, et conduit aussitôt aux quartiers généraux de la police fédérale à la Place d'Armes. Royal Gagnon, surintendant de la police fédérale à Montréal, l'interroge pendant environ une demi-heure, assisté par Louis Jargailles, chef de la Sûreté provinciale, Alex Edmison, conseiller municipal, et Gérard Fautoux, procureur de la Couronne. Le maire de Montréal est ensuite conduit à Petawawa, 10 milles au nord de Pembroke, en Ontario. Le paragraphe suivant indique l'hésitation de Mackenzie King et de ses ministres qui ont dû tenir compte de plusieurs facteurs, avant de prendre leur décision:

Council then discussed whether Houde should be interned, or dealt with by the courts. It was agreed that, if brought before court, he would be given the opportunity he wanted, namely, speechify, making a display, etc. It was felt if he were interned at once that would deprive him of this opportunity and would be most helpful in the end. It was agreed that the Mounted Police should take this action forthwith. It was thought it had better be taken at night, as there would be no opportunity for photograph displays, etc.<sup>24</sup>.

Cette période de la vie politique de Camillien Houde, celle qui s'étend de la campagne de Saint-Henri à son arrestation, a été

---

24. J.W. Pickersgill, The Mackenzie King Record, vol. I, 1939-1944, Toronto, University of Toronto Press, 1960, p. 104.

certainement celle qui a le plus aidé à créer le "mythe" houdiste. En effet, durant ces deux années, le maire de Montréal est perçu aux yeux d'une partie de l'électorat, comme une sorte de titan qui s'est opposé vigoureusement à la politique participationniste du gouvernement libéral de Mackenzie King. En réalité, Houde nous est apparu à ce moment-là, une fois de plus, comme un politicien très pragmatique. Il a participé à la campagne de Saint-Henri pour deux raisons très précises: il était sans emploi et il croyait obtenir un appui financier important du parti conservateur fédéral. Or, même s'il a perdu cette élection, il s'est catégoriquement prononcé contre la politique "d'armement" du parti au pouvoir et il semblait être un anti-participationniste absolu. Plus tard, surtout lors de l'élection fédérale de l'hiver 1940, Houde a appuyé les libéraux fédéraux, expliquant alors que la guerre était déclarée, qu'il fallait la gagner sur une base de volontariat et profiter au maximum des contrats, donc des emplois, qui pleuvraient sur la région métropolitaine. Houde s'est identifié alors à la thèse anti-conscriptionniste. C'est seulement lorsque le gouvernement Mackenzie King a annoncé la loi de mobilisation financière, industrielle et militaire que Houde s'est séparé définitivement des libéraux pour la dénoncer comme une mesure préparatoire à la conscription, source de déchirements nationaux. On peut penser qu'il a posé là un geste courageux, dans la mesure où il a exprimé solitairement le sentiment de plusieurs Canadiens français désireux de ne pas participer à cette guerre qu'ils considéraient comme étrangère; on peut croire cependant que Camillien Houde a fait preuve de naïve-

té, s'il a cru que le gouvernement n'utiliserait pas vigoureusement la loi à son égard, loi qui fut appliquée suffisamment pour l'envoyer passer 4 années au camp de concentration.

b) Le chef du Bloc populaire  
-----

Ce qui est surprenant dans cette affaire, c'est de constater le peu de réaction populaire pour protester contre l'arrestation du maire; il semble que le climat de suspicion, créé par l'application stricte des mesures de censure, soit l'une des causes de ce silence. Durant les deux premières années de son internement, Houde est presque oublié. La virulence accrue de la guerre oblige graduellement le gouvernement canadien à accentuer son effort de participation; le 2 janvier 1942, le Canada signe à Washington, avec 25 autres nations, une déclaration où il s'engage à employer toutes ses ressources contre les puissances de l'axe. Pour cela, le gouvernement fixe au 27 avril la date du plébiscite qui lui permettrait de se délier des promesses antérieures. La question posée est la suivante: "Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire"<sup>25</sup>? Le résultat global est le suivant: 63.7% de OUI contre 36.3% de NON. L'ensemble des

---

25. Robert Rumilly, Histoire du Canada, éditions La clé d'or, Paris, 1951, p. 135.

Canadiens favorisent donc la politique de participation accrue du gouvernement dans l'avenir, mais la province de Québec donne une réponse contraire puisque 71.2% de ses résidents ont opté pour le NON, les 8 comtés à la majorité anglaise étant affirmatifs, les 56 autres étant négatifs. Ce plébiscite a comme résultat de faire ressurgir de l'apparente unité nationale les flambées raciales plus, ou moins calmées depuis le début de la guerre. Le 9 mai 1942, Arthur Cardin démissionne, pendant que les ministres Isley, Ralston et Macdonald insistent pour que le gouvernement passe à l'action; le 23 juillet le gouvernement fait voter le bill instituant le service obligatoire pour outremer. Cette décision confirme, avec deux ans de retard, les prédictions de l'interné de Petawawa et c'est à partir de ce moment que, pour plusieurs Canadiens français, Houde fait figure de héros et que les pressions se font sentir pour sa libération.

En effet, dès le 4 août 1942, le Conseil de ville de Montréal présente une motion pour que Houde soit libéré immédiatement. Le gouvernement libéral reçoit des lettres de Madame Houde régulièrement; la Ligue pour la Défense du Canada écrit à Saint-Laurent, le 28 septembre, dans le même but. Le 4 février 1943, c'est l'Association des Electeurs de Sainte-Marie qui fait de même. A la Chambre des communes, le député Liguori Lacombe accuse le gouvernement de garder Houde pour des raisons politiques et pose des questions embarrassantes:

"La loi de l'inscription nationale de 1940 entraîne-t-elle des sanctions spécifiques et, dans

l'affirmative, quelles sont ces sanctions?

M. Camillien Houde est-il détenu dans un camp d'internement en vertu de cette loi de l'inscription nationale?

Dans le cas contraire, en vertu de quelle autre loi?

Si M. Camillien Houde est détenu en vertu d'une autre loi, quelle est la sanction imposée par cette loi<sup>26</sup>?

Le 10 mai 1943, Houde écrit lui-même à M. P. Anderson, sous-ministre de la Justice, pour exiger un procès ou sa comparution devant la Commission consultative qui doit siéger alors à Fredericton, pour juger de cas semblables. En Chambre René Chaloult présente une motion pour la libération de Houde, laquelle est refusée par le président. Le 18 mai 1943, Houde se présente au Palais de Justice de Frédéricton et fustige l'attitude du gouvernement libéral, refusant également de signer le document de langue anglaise par lequel il s'engagerait à obéir à toutes les lois nécessaires pour maintenir l'effort de guerre. Le ministre de la Justice, Saint-Laurent, confirme la décision de la Commission consultative: pas de libération. Lors de la conférence de Québec, Jos-Marie Savignac, alors simple échevin, télégraphie à Churchill pour faire appel à "sa fierté britannique" afin de faire libérer son ami...C'est seulement le 27 mai 1944 que Houde s'engage à ne pas nuire à l'effort de guerre s'il est libéré. Vers la fin de juin, il écrit même à sa femme que "c'est la grande semaine"<sup>27</sup>. Or, le gouvernement du Québec déclenche des

---

26. La Presse, 5 mars 1943.

27. La Presse, 30 juin 1944.

élections pour le 8 août 1944, et la libération du député de Sainte-Marie se fait attendre. Durant la campagne provinciale, plusieurs personnalités accusent alors le gouvernement libéral de retenir Houde pour des raisons politiques, comme Jean Drapeau, candidat du Bloc, ou Paul Emile Marquette, du Congrès canadien du Travail. Le 6 juin Madame Houde écrit à Saint-Laurent dans les termes suivants:

D'aucuns m'affirmeraient que vous ne permettriez pas à mon mari d'être libre assez tôt pour apparaître à la législature de Québec, ne fût-ce qu'une seule journée, mais que dès la clôture de la session, M. Houde serait libéré. La session est terminée et le public est maintenant sous l'impression que ce qui retarde sa mise en liberté, c'est l'approche des élections. Est-ce là le vrai motif de votre retard, M. le Ministre<sup>28</sup>?

A la Chambre des communes, Jean-François Pouliot demande à Saint-Laurent si les démarches aboutissent à un résultat concret et celui-ci répond que Houde sortira bientôt...Le gouvernement hésite à le libérer pendant les élections provinciales et Mackenzie King lui-même explique pourquoi:

I took the position that we were responsible for peace, order and good government; also for a policy of total war effort and that just now with our men giving their lives in France, we could not possibly risk anything which might lead to further clashes between civilians and members of the armed forces in the province. That as Houde had had two years to make the statement he has made only at the moment of provincial elections, all considered, it would be best to wait until

---

28. Montréal-Matin, 7 juillet 1944.

this period of excitement was over<sup>29</sup>.

En fait, Camillien Houde est libéré le 16 août 1944, 8 jours après l'élection provinciale où l'Union Nationale a pris le pouvoir. A la Gare Centrale, il est accueilli comme un martyr national. Lorsqu'il se présente à la mairie, au mois de décembre, il est reporté au poste qui lui est familier. Le 14 avril 1945, le gouvernement King fixe les élections au 11 juin suivant. Une dizaine de jours plus tard, Houde annonce qu'il participera à cette élection en faisant la lutte aux partisans du "OUI", voulant regrouper les partisans du "NON" du dernier plébiscite de 1942 où 971,925 individus du Québec ont voté dans ce sens. A la fin du mois d'avril, le maire décide d'unir ses efforts à ceux du Bloc populaire dirigé par Maxime Raymond, gravement malade et incapable de diriger vigoureusement cette campagne lui-même. Le chef national du Bloc remet une lettre aux journaux qui se termine ainsi:

La bataille qui s'engage maintenant tranchera, pour de longues années à venir, la question de savoir si nos compatriotes approuvent l'attitude que nous avons maintenue jusqu'ici, si nos compatriotes approuvent notre lutte contre les dons de milliards à des pays plus riches que nous, si nos compatriotes approuvent la violation de promesses les plus solennelles et le reniement des engagements les plus sacrés, si nos compatriotes acceptent les budgets de guerre et la conscription pour outre-mer.

Personne plus que moi ne comprend l'importance du

---

29. J.W. Pickersgill, et D.F. Forster, The Mackenzie King Record, vol.2, 1944-1945, Toronto, University of Toronto Press, 1968, p. 25.

verdict de juin prochain. Depuis la fondation de notre mouvement, j'ai constamment fait appel à toutes les bonnes volontés et au moment de l'heure décisive, étant incapable moi-même de parcourir la province pour défendre les idées et le programme du Bloc, je suis heureux d'annoncer que Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a bien voulu accepter de diriger avec moi la présente lutte électorale, vu que nous avons les mêmes aspirations et que nous poursuivons le même but.

Je crois que cette attitude répond au voeu d'une grande partie de la population. M. Houde a passé 4 années dans un camp d'internement. Il a souffert personnellement du régime que les libéraux ont instauré et maintenu à Ottawa depuis six ans. Aucune alliance, aucune entente n'est possible entre les partisans du "OUI" et les partisans du "NON". Cette élection est un nouveau plébiscite. Je suis certain que nos compatriotes se rallieront au front commun que nous formons aujourd'hui pour combattre une politique néfaste et assurer la victoire d'une politique vraiment canadienne<sup>30</sup>.

Camillien Houde se dit très "honoré" de diriger la présente bataille et André Laurendeau appuie publiquement l'idée de cette collaboration. Par contre, cette union soulève la colère de Jean-Charles Harvey qui se déchaîne littéralement:

Nous combattons avec énergie le fléau supernationaliste représenté par MM. Houde, Raymond et Laurendeau. Les agents d'isolement, de haine, de désunion nationale n'ont nullement place au conseil de la nation. Comme ils ont été écrasés aux dernières élections provinciales, il devrait en être de même au fédéral. Le peuple dans l'ensemble ne yeut pas de ces extrémistes. Il se peut que M. Houde ait un succès personnel dans Montréal; mais, on prévoit qu'il ne réussira pas à faire élire plus de quatre ou cinq candidats. La masse des voteurs raisonnables se détourne complètement de cette racaille idéologique<sup>31</sup>.

---

30. Le Devoir, 28 avril 1945.

31. Le Jour, 5 mai 1945.

La campagne électorale commence vraiment au retour de la délégation multipartisane dirigée par King, à San Francisco. Le 7 mai, à 11 heures 35 minutes, c'est la fin de la guerre; tous les journaux se réjouissent de cette nouvelle et soulignent l'effort valeureux des soldats canadiens, victorieux à côté des alliés. Le climat créé par cette nouvelle joue en faveur du parti au pouvoir qui a appliqué sa politique de participation, jugée insuffisante par certains conservateurs, excessive par les partisans du "NON". Les opposants au régime libéral se fractionnent et s'affaiblissent mutuellement par leur nombre: le Front National de Cardin, lequel se désintègre avant la mise en nomination, le Bloc populaire, qui n'a recueilli que 16% des votes aux dernières élections provinciales d'août 1944, l'Union des électeurs, le Crédit social, le C.C.F., et le parti progressiste-conservateur, tous ces groupes politiques constituent un éventail hétéroclite qui présente, avec le parti de King, plus de 800 candidats pour se partager 245 sièges à la Chambre des communes.

Au Québec, les différentes forces en présence se placent sur l'échiquier et, dès le 12 mai, Houde émet une déclaration officielle pour dire qu'il brigue les suffrages dans le comté de Montréal-Sainte-Marie, comme candidat indépendant, mais appuyant le programme du Bloc populaire canadien. Ce détail est intéressant, car il démontre la volonté de Houde de ne pas associer sa carrière politique à celle d'un mouvement qui est né de la guerre et qui n'y survivra peut-être pas...Y a-t-il désaccord avec Laurendeau

ou Raymond sur des points précis du programme? Houde veut-il s'assurer une liberté de manoeuvre pour appuyer certains candidats, comme son ami Liguori Lacombe, chef et unique membre du parti Canadien, dans Laval-Deux-Montagnes? Ne peut-il pas accepter d'être le second dans un groupe? Nous n'avons pas de réponses précises à ces questions. Houde annonce qu'il a l'intention de se rendre partout où des candidats du Bloc ou des indépendants solliciteront son appui: il ira jusqu'en Ontario, dans les comtés de Nipissing et de Prescott où le Bloc présente des candidats.

Camillien Houde ouvre sa campagne le 20 mai à la salle Souart, préférant s'adresser directement à la population par la méthode des assemblées, utilisant rarement celle des causeries radiophoniques. Devant une foule enthousiaste, le maire motive sa collaboration au Bloc, en disant que c'est le seul groupe qui représente les intérêts et l'idéal des Canadiens français. Il rappelle les succès électoraux de King, jusqu'aux promesses des ministres libéraux, lors de l'élection partielle de 1938:

Après 1921, 1925. M. King revient dans la lutte et ses partisans dans Québec remportent la victoire sur M. Patenaude sur la question de la guerre, tout comme en 1921, alors qu'ils reprochaient à M. Meighen d'être à la tête d'un parti qui avait prêché et voulu la conscription en 1917. En 1926, c'est la même chose, et Québec donne aux libéraux 65 députés sur 65 sièges. Encore là, le peuple de Québec votait contre la guerre, la participation aux guerres à l'extérieur et contre la conscription. Le peuple de Québec ne change pas facilement d'idée.

En 1930, M. King est battu sur la question du beurre de Nouvelle-Zélande. Mais il reprend le pouvoir en 1935. Déjà l'orage s'annonce à l'horizon et M. King

examine par quel moyen il pourrait varier sa politique<sup>32</sup>.

Houde accuse King d'avoir engagé le Canada aux côtés de la Grande-Bretagne, dès 1938, lors de son voyage en Allemagne où il aurait averti Hitler que les Canadiens lutteraient avec la Grande-Bretagne dans le cas d'une guerre entre cette dernière et la puissance germanique. Houde cite même un discours prononcé par King à la Chambre, en 1944, dans lequel le Premier ministre affirme cela. Le tribun conclut que King est allé provoquer l'Allemagne sans mandat du peuple et du Parlement canadien. Dans ce discours, Houde résume en trois points le programme du Bloc: l'indépendance du Canada, l'autonomie plus grande de la province de Québec et des travaux publics, afin d'absorber les effets de la transformation de l'industrie de guerre en industrie de paix. Il favorise l'idée d'union entre les Canadiens français pour que ceux-ci fassent entendre une voix commune, afin de collaborer plus efficacement avec les autres Canadiens:

Nous voulons faire l'unité nationale chez nous d'abord pour nous entendre avec ceux qui nous respectent, et il y en a qui, par obligation au moins, sauront nous respecter. Nous irons à Ottawa, indépendants et détenant la balance du pouvoir; nous demanderons alors aux autres partis, pourvu qu'ils ne soient pas de la gauche, ce qu'ils ont à offrir à la province de Québec, pour avoir notre appui<sup>33</sup>.

Houde fait une campagne éclair, zigzaguant partout dans la

---

32. La Presse, 21 mai 1945.

33. Idem.

province de Québec. Ses ennemis l'attaquent avec autant de verve et d'efficacité, tel le quotidien The Montreal Star qui le décrit comme un caméléon politique qui ne présente aucun véritable programme:

Mr. Houde today is the same man who, in 1939, declared that if Britain and Italy were at war, French Canadians would rather fight on the side of Fascist Italy. That statement was repudiated at the time by right-thinking French Canadians in every part of the province. If they are not to be discredited again throughout the rest of Canada and the world, they should repudiate the man who consecrates his undoubted talents to a vile cause<sup>34</sup>.

Le parti libéral considère le Bloc populaire comme une aventure électorale, un groupe brouillon appelé à disparaître, car si l'on étudie l'évolution de ce mouvement, affirme-t-il, les têtes ont roulé continuellement. MM. Philippe Hamel, René Chaloult et Paul Gouin ont démissionné en dénonçant la présence d'un homme d'affaires dans le groupe, M. Eugène Lacroix. Les tentatives conciliatrices de Maxime Raymond se sont avérées insuffisantes pour éviter le schisme et, maintenant, le groupe attire des hommes aussi différents que l'intellectuel André Laurendeau et le pragmatique Camillien Houde; pour les libéraux, celui-ci joue sa dernière carte. Des boulets rouges jaillissent de l'organe officiel du parti:

Si la patrie canadienne est aujourd'hui hors de la portée de l'ennemi, tout le monde sait que nous n'avons pas à en remercier M. Houde. La sagacité populaire qui s'est manifesté dans le scrutin général de mars 1940 a donné aux gouvernants du Canada

---

34. The Montreal Star, 22 mai 1945.

un mandat très net et très défini sur la conduite des hostilités contre nos ennemis.

M. Houde s'est rangé, naturellement pour ainsi dire, dans le camp de ceux que nos ennemis ont salués avec enthousiasme au moins une fois de façon officielle, le 18 février 1944, dans une émission de "La voix du Reich" à Paris-Canada, du temps de l'occupation de la capitale française par nos ennemis nazis.

Cette émission disait: "Paris-Canada, Paris-Canada, ici la voix du Reich...Canadiens français, ralliez-vous au Bloc populaire et vous vaincrez tous les obstacles".

Des milliers de Canadiens ont souffert pour faire taire cette voix et pour briser la menace que le Reich faisait peser sur le Canada à l'aide du poids énorme de ses armes. M. Houde était absent de la province de Québec, lorsque nous fûmes jetés dans la stupeur par les opérations des sous-marins nazis dans le fleuve Saint-Laurent<sup>35</sup>...

Le sommet de la campagne houdiste est sans contredit la grande assemblée du 24 mai, au marché Atwater où environ 10,000 personnes applaudissent Laurendeau, Raymond et le maire de Montréal. Ce dernier parle pendant plus d'une heure sur ses thèmes favoris: la "trahison" des libéraux, l'origine du Bloc populaire et la balance du pouvoir:

Ces jeunes (ceux de 1942), aussi courageux et aussi résolus qu'ils l'étaient en 1942, veulent le renouveau canadien français dans le Québec, afin de nous procurer l'indépendance canadienne. Ils ont compris qu'il fallait tout d'abord réaliser l'unité nationale canadienne française pour ensuite réaliser l'unité canadienne. Ils savent que nous, du Québec, sommes les seuls à pouvoir donner des conseils sages au reste du pays, car nous détenons la balance du pouvoir, et pour empêcher ce reste du pays à donner dans le chaos et dans les idées subversives qui courent le monde. C'est un moment décisif, c'est le dé-

---

35. Le Canada, 12 mai 1945.

but de la lutte où tout le peuple sera appelé à appuyer l'effort de tous ses chefs. Unissons-nous; comment pourrons-nous survivre si nous nous divisons, et c'est ce que veulent ceux qui fournissent l'argent aux vieux partis pour nous trahir et nous faire disparaître...

Nous avons conscience d'avoir, non un rôle, mais une mission, je dirais presque une croisade à entreprendre<sup>36</sup>.

Les appels à l'unité, parfois comparables à certaines phrases de Lionel Groulx, comme ici, et le dynamisme fougueux de Houde semblent vouloir donner des fruits, car vers la fin de la campagne, des sondages Gallup montrent qu'au Québec les partis dans la lutte sont surtout le parti libéral et le Bloc qui, le 9 juin, prennent respectivement 49% et 20% des votes. A ce moment-là, la campagne devient également plus acerbe. Lorsque Houde se rend à Québec pour adresser la parole au palais Montcalm, afin d'appuyer les candidatures de Louis Tardivel et Jules Thérien, le quotidien Le Soleil l'accueille avec un éditorial ironique où l'auteur rapporte une lettre écrite par un soldat, vers le début de la guerre. Ce soldat rappelait l'ouverture de la saison de baseball au Stadium de Montréal, en 1940, où M. Houde adressait la parole aux "braves fils" qui allaient "risquer leur propre vie dans la lutte pour la liberté"; l'éditorial se termine ainsi:

Donc, au début de l'été 1940, M. Camillien Houde reconnaissait le caractère sacré de la cause pour laquelle le Canada était en guerre, puisqu'il félicitait les "défenseurs de la liberté". Il a changé d'opinion depuis. C'est son droit strict. Le maire de Montréal vient demain soir parler à Québec, en faveur

---

36. La Presse, 25 mai 1945.

des candidats d'un groupe auquel il refuse pourtant de se lier. C'est encore son droit. Il y a longtemps que M. Houde n'a pas pris la parole dans cette belle ville qu'il sut naguère intéresser vivement. Il peut compter sur un grand succès de curiosité, car il n'est pas de politicien plus versatile. On sera aussi curieux de le revoir et de l'entendre que sont curieuses ses évolutions et ses contradictions<sup>37</sup>.

Dans son discours, Houde fait allusion à cet éditorial et dénonce le propriétaire du journal, M. Nicol, pour sa partisannerie abusive. Cette petite escarmouche est peu de chose, comparée à l'accusation faite par son adversaire dans Sainte-Marie, le Dr. Gaspard Fauteux, qui affirme que le maire de Montréal aurait dit à trois avocats de Montréal, durant l'été de 1940, ce qui suit:

I know I shall be interned, but I will be liberated in three weeks, as within that period, Europe will fall. England will fall, Hitler will be the master of the world and come to Canada; and Camillien Houde will go and receive Hitler in the name of Canada<sup>38</sup>.

Cette accusation grave sera reprise lors d'une assemblée de Gaspard Fauteux annoncée dans La Presse sous le titre suivant: "Camillien Houde sera démasqué"<sup>39</sup>. Cette annonce contient le texte d'un affidavit signé Noël Auger, un voyageur de commerce, qui affirme sous serment que Houde fit véritablement des déclarations dans ce sens. Houde passe outre à ces accusations personnelles, qu'il est difficile de vérifier dans les

---

37. Le Soleil, 30 mai 1945.

38. The Gazette, 6 juin 1945.

39. La Presse, 9 juin 1945.

cadres de ce travail. A Drummondville, il se défend bien de faire une lutte de "race" et, vers la fin de la campagne, lors d'une grande assemblée au marché Saint-Jacques, le 6 juin, il se surpasse en l'absence de Raymond: il reprend les thèmes usuels et dénonce les "impérialistes" qui organisent une politique d'immigration dont le résultat est la noyade progressive des Canadiens francophones. Houde va parler jusqu'à Sorel, le fief de Cardin, où il doit affronter l'assemblée la plus tumultueuse. Quelques jours auparavant d'ailleurs, il esquisse quelques raisons pour s'opposer à Cardin qui a quitté les rangs du parti libéral, lorsque celui-ci a appliqué la "conscription":

Je dois vous dire que le mouvement Cardin a été lancé pour protéger les intérêts Simard de Sorel. C'est encore la combinaison financière de Jos Simard qui a toujours flirté avec les deux grands partis pour se ménager la sympathie de ministres anglais assez influents pour assurer du travail à ses usines de Sorel. Ça fait 25 ans que la province travaille pour Simard, que la race canadienne française sert les intérêts de M. Simard et ça a assez duré. Nous sommes fatigués et il faut que ça cesse. Qu'un Canadien français s'enrichisse, j'en suis; mais qu'un Canadien français s'enrichisse aux dépens de toute la race, je n'en suis pas<sup>40</sup>.

Un facteur imprévu aide la cause des libéraux, la victoire de Drew en Ontario, le 4 juin. Les journaux libéraux dénoncent aussitôt l'imminence du péril tory et le parti sortant est alors présenté comme favorable à une participation modérée comparé

---

40. Op. cit.

à John Bracken qui demande la conscription pour la guerre du Pacifique. Lors de la venue de King au Forum où 15,000 personnes l'applaudissent, les libéraux prétendent que si le parti est réélu, le standard de vie augmentera. Ils contestent également la théorie du Bloc, celle de la balance du pouvoir, à cause de l'animosité personnelle de Houde envers les libéraux, laquelle condamnerait ce parti à ne transiger qu'avec les groupes de Bracken et de Coldwell, ce qui isolerait davantage le Québec du centre de décisions capitales, selon eux. Ces derniers arguments semblent renverser définitivement l'opinion des indécis car, le 11 juin, le gouvernement King est maintenu au pouvoir, quoique avec une majorité réduite. Les libéraux gardent le Québec avec 45 candidats élus, contre 8 libéraux-indépendants, 5 indépendants, un progressiste-conservateur et un ouvrier-progressiste. Le Bloc a essuyé une défaite mortelle, élisant 2 membres seulement, soit Maxime Raymond lui-même et René Hamel, pendant que Houde se fait battre dans Sainte-Marie, n'obtenant que 13,485 voix contre 17,441 pour le Dr Gaspard Fauteux. Dans tout le Canada, le parti sortant remporte 39% des votes, contre 28% aux conservateurs, 15% au CCF, 4% au Crédit social, 2% aux progressistes populistes et 12% aux autres. La victoire libérale est saluée avec satisfaction par la majorité des quotidiens du Québec, et, seul, Le Devoir nuance davantage et laisse entendre que le Bloc n'a pas dit son dernier mot<sup>41</sup>. Jean-Charles Harvey se réjouit de souligner que

---

41. Le Devoir, 12 juin 1945.

la population a rejeté définitivement ce "tas d'anormaux" que constitue le Bloc populaire<sup>42</sup>, pendant que Montréal-Matin constate que la victoire libérale a mis au rancart "les démagogues et leur groupe de nuisance"<sup>43</sup>; Le Canada, enfin, se montre pessimiste quant à l'avenir du Bloc et de Houde:

La répudiation de toute philosophie séparatiste par les Canadiens français prend une signification encore plus profonde du fait que M. Camillien Houde lui-même, lui qui incarnait dans sa personne toute la démagogie philofasciste et défaitiste de la guerre, a été battu dans le propre comté qui le lança jadis dans la vie publique, le comté essentiellement canadien français et populaire de Montréal-Sainte-Marie. Fini le p'tit gars. Il est vrai qu'il n'en est pas à sa première veste, don du Dr Fauteux... Cette fois, il paraît bien que l'écrasement est définitif. Il est des défaites dont on ne se relève pas<sup>44</sup>.

La défaite écrasante du Bloc populaire n'est pas une surprise totale, car le groupe était divisé, affaibli, sans argent. Comme l'a écrit André Laurendeau: "Nous avons senti venir la défaite"<sup>45</sup>. Les thèmes utilisés par ce groupe faisaient anachroniques, au mois de juin 1945, alors que la victoire en Europe venait souligner la validité de l'effort de guerre allié et de la participation canadienne telle que définie par Mackenzie King.

Il semble que l'association du Bloc avec Camillien Houde

---

42. Le Jour, 16 juin 1945.

43. Montréal-Matin, 12 juin 1945.

44. Le Canada, 12 juin 1945.

45. André Laurendeau, La crise de la conscription, Editions du Jour, 1962, p. 153.

n'aida guère ce parti à sortir de la situation difficile où il s'était enlisé, aux élections provinciales de 1944. Houde apporta, bien sûr, cette poigne dynamique, cet élan oratoire qui donna plus de couleur et de verve à la campagne, mais il amena avec lui un lourd dossier que les électeurs ne pouvaient pas oublier: en effet, il était difficile de ne pas se souvenir que le même Camillien Houde avait, même temporairement, appuyé le parti libéral, lors des élections provinciales de 1939 et fédérale de 1940. Il est important de souligner que tout en dirigeant fermement la campagne du Bloc, tout en critiquant âprement la politique de participation, jugée excessive, du gouvernement libéral, Houde n'a jamais opté, dans aucun de ses discours, pour la thèse séparatiste, comme le laisse entendre l'article du quotidien Le Canada cité plus haut; jusqu'à la fin de sa carrière d'ailleurs, il ne sera jamais indépendantiste.

Durant cette élection, Camillien Houde proposait cependant la formation d'un bloc constitué de Canadiens français, pour défendre les droits exclusifs de ses compatriotes, droits qu'il a cru avoir été bafoués lors du plébiscite de 1942; cette nouvelle structure politique, si elle avait rallié l'adhésion d'une bonne partie de l'électorat québécois, aurait pu par la suite exiger des concessions de la part du parti au pouvoir, mais elle se condamnait de toute façon à rester minoritaire en Chambre. En ce sens, on peut dire que Houde et les dirigeants du Bloc reprenaient un élément déjà utilisé en politique fédérale ca-

nadienne par les ultramontains ou les nationalistes de Bourassa, la théorie de la balance du pouvoir, mais ils n'ont jamais contesté la structure fédéraliste en vigueur. Soulignons enfin que Houde, en politicien expérimenté, a su garder ses distances envers le Bloc, afin de ne pas sombrer politiquement avec celui-ci, en cas d'échec majeur.

c)      Le franc-tireur  
-----

La dernière fois que Houde se présente dans une élection fédérale, c'est lors de la campagne de juin 1949, celle qui suit la campagne provinciale de 1948 dans laquelle, après une rencontre historique, le maire de Montréal appuie sans réticence la politique autonomiste de Duplessis. Certains observateurs croient alors que Houde va diriger un groupe appuyé par la machine électorale de l'Union Nationale, mais les conservateurs fédéraux en décident autrement, car le nouveau chef, Georges Drew fait pression sur Duplessis pour empêcher la formation d'un tiers-parti au Québec<sup>46</sup>. Duplessis appuie alors quelques candidats indépendants dont Houde qui se présente dans le comté de Papineau, où il y a bon nombre d'Italiens favorables au maire. Sa candidature fait les manchettes:

Besides help from the Union Nationale, the  
Tories could bank on independant candidates to

---

46. Robert Rumilly, "La carrière sensationnelle de Camillien Houde", La Patrie du Dimanche, 15 mars 1959.

draw off Liberal votes. Among these was Montreal Mayor, Camillien Houde, who announced his candidacy at week's end, his third try for a seat in Parliament. Houde would not say which party he favored, but it was clear he was not in the fight to help the Liberals<sup>47</sup>.

Dès son premier discours, à l'école Saint-Jean-Berchmans, le 15 juin, Houde se montre virulent à l'égard des libéraux, et il attaque personnellement Saint-Laurent, disant qu'il préfèrerait un Premier ministre anglo-protestant, mais qui a besoin de la province de Québec, à un Canadien français qui "flirte" beaucoup avec les provinces de langue anglaise. Houde énumère les raisons qui motivent sa candidature au fédéral: il veut réclamer des logis décents pour la population, parce que le gouvernement fédéral a créé une situation intolérable, juge-t-il; il veut représenter le peuple du Québec à Ottawa dans la "période de crise" qu'il prévoit, en exigeant, par exemple, des travaux publics; il désire que la métropole ait son mot à dire dans le projet de canalisation du Saint-Laurent; il réclame une diminution des taxes et soutient que le salaire ne devrait plus être taxé; il exige des pensions de vieillesse à l'âge de 65 ans pour les hommes, et 60 ans pour les femmes., Enfin, la principale raison, de sa candidature dit-il, c'est pour faire respecter l'autonomie des provinces, car c'est une question de survie pour les Canadiens français. Il ajoute que le parti libéral applique, depuis la guerre, une politique centralisatrice qu'il veut combattre à tout prix. Houde accuse Saint-Laurent d'avoir promu cette politique

---

47. Time, édition canadienne, 20 juin 1949.

à trois reprises: lors de l'enquête Rowell-Sirois, lors de la remise aux provinces de certaines propositions fédérales rejetées par le Québec, le 28 juillet 1948, et enfin dans cette élection. Le tribun dénonce enfin l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, car les députés de cette nouvelle province contrebalancent les 8 nouveaux députés québécois qui pourront être élus, à la suite d'un remaniement de la carte électorale.

Dans ses autres discours, Houde reprend les mêmes thèmes, les explicitant parfois davantage, comme à l'école Marie-Immaculée où il revient sur celui de l'habitation: si le gouvernement fédéral a dépensé 18 milliards pour faire la guerre, affirme-t-il, il doit être capable d'en dépenser au moins un pour promouvoir la construction de maisons à prix modiques. A l'école Saint-Barthélémy, le maire revient sur le danger du communisme et soutient qu'il y a au pays 25,000 communistes et au moins 500,000 communisants, ajoutant que certains d'entre eux détiennent même des postes de commande dans certains ministères fédéraux; il reprend alors une accusation faite lors de la dernière élection provinciale, à savoir que Saint-Laurent aurait affirmé en Chambre des communes que la langue française pouvait être supprimée au Parlement, à la suite d'un simple vote majoritaire de la députation. Houde cite ici une phrase, sans rappeler le contexte dans lequel elle a été prononcée. En effet, Saint-Laurent, le 18 juin 1946, répondait à une question

du député de Calgary-Ouest, M. Smith, lequel demandait s'il suffisait d'un vote majoritaire du Parlement pour modifier le début de l'article 133 qui autorise l'usage du français à la Chambre et dans la province de Québec, de même que devant les tribunaux fédéraux et ceux du Québec. Après avoir lu l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, Saint-Laurent avait répondu en ces termes:

La question peut-elle être réglée sans le consentement des Législatures provinciales: Au point de vue juridique, je dis qu'elle le peut...Cependant,.. je suis d'avis, et je crois que mes concitoyens Canadiens de ma race et de ma religion peuvent être assurés qu'il existe une garantie plus sûre que toute disposition que peut renfermer l'article 133, pour ceux qui ont été formés selon les principes de la liberté et du fairplay britanniques, pour protéger nos droits essentiels...

La conscience de l'humanité réprouverait un groupe qui, en cette enceinte, tenterait de me priver ou de priver les gens de ma race du droit de parler la langue que j'ai apprise dans mon enfance comme une des langues officielles qui peuvent être employées dans les délibérations de la Chambre<sup>48</sup>.

Prise à la lettre, l'accusation de Houde est vraie, mais lorsqu'il laisse entendre que Saint-Laurent est un "traître" à la cause linguistique de ses compatriotes francophones, à partir de ce fait, il exagère. Ses accusations cependant influencent l'électorat et le maire continue, à l'école Saint-Ambroise, à se présenter comme le "cri" ou le "paratonnerre" par lequel sa "race" peut s'exprimer. Vers la fin de la campagne, dans tout

---

48. Débats de la Chambre des communes, 18 juin 1946, vol. III de 1946, p. 2641.

le pays, les libéraux semblent avoir l'appui de la majorité et, surtout dans les provinces anglaises, on reproche à Drew une prétendue alliance avec Houde, celui-ci étant parfois représenté comme un personnage grotesque et cabotin<sup>49</sup>, parfois comme un isolationniste et un ex-interné ennemi de la Grande-Bretagne. Le soir du 27 juin le parti libéral balaie tout sur son passage avec 193 candidats élus, contre 42 conservateurs, 12 membres du CCF, 10 créditistes et 4 indépendants. L'électeur moyen du Québec s'est laissé rassurer par la figure paternelle de Louis Saint-Laurent dont les thèmes sont dominés par les mots: sécurité et stabilité. Dans l'allocution prononcée à la radio, le Premier ministre répète alors sa promesse de travailler à "cet esprit d'harmonie, de bonne volonté et de coopération entre Canadiens anglophones et francophones qui est le seul fondement sûr de notre unité en tant que nation"<sup>50</sup>. A elle seule, la province de Québec a élu 68 libéraux contre 2 conservateurs et 3 indépendants seulement dont Camillien Houde qui, dans le comté de Papineau, s'est fait élire de justesse avec 12,611 voix contre 12,536 pour son adversaire libéral. En Chambre, il est seul contre un gouvernement triomphant!

Camillien Houde a donc été élu par une mince majorité de moins de 100 votes! Cette victoire de justesse le rend mal à

---

49. The Toronto Star, 25 juin 1949.

50. Dale C. Thomson, Louis Saint-Laurent: Canadien, traduit de l'anglais par F. Dufau-Labeyrie, Montréal, Cercle du Livre de France, 1968, p. 273.

l'aise, d'autant plus que les principales critiques qu'il formulait à l'égard du gouvernement réélu ont été en quelque sorte rejetées par l'ensemble de l'électorat canadien et même québécois. Le député de Papineau se rend rarement à Ottawa où il n'assiste qu'à quelques séances, sans y intervenir; il prépare un seul discours pour répondre au député Allister Stewart, de Winnipeg, qui exige la déportation de Bernonville, ce pétainiste français qui est venu chercher refuge au Canada; or, comme Stewart abandonne son projet d'intervenir à la Chambre en ce sens, Houde n'a pas à lui répondre. A la fin de la session, celui-ci s'abstient de toucher son indemnité et ne se représente plus aux Communes. Cette attitude absentéiste aurait pu ternir la popularité du maire de Montréal auprès de l'électorat, mais ce n'est pas le cas et Houde se maintiendra facilement à la tête de l'administration municipale jusqu'à sa retraite.

La participation houdiste à cette dernière élection s'est inscrite dans les cadres de l'entente de Trois-Rivières entre Duplessis et Houde: les deux politiciens sont alors tombés d'accord pour lutter essentiellement contre ce qu'ils appelaient la "centralisation" du gouvernement fédéral libéral. Au lendemain de l'élection, Houde ne pouvait pas ignorer que le parti de Saint-Laurent était tout-puissant dans toutes les régions du Canada et il s'était retiré graduellement avec autant de discrétion qu'il avait tonné avec ardeur durant la campagne. Dans les années qui ont suivi, Houde n'a plus participé à au-

cune campagne fédérale.

Durant sa carrière, Camillien Houde s'est toujours avéré respectueux du système monarchique, particulièrement lors du voyage royal en 1939 et celui de la princesse Elizabeth et du duc d'Edimbourg, en octobre 1951<sup>51</sup>. Cependant, lors de la visite du nouveau gouverneur général du Canada Vincent Massey, à Montréal, en avril 1952, le maire s'est abstenu de présider la cérémonie d'accueil, déléguant son président du Comité exécutif, J.O. Asselin, pour ensuite déclarer publiquement qu'il respectait le poste du gouverneur général, symbole du système monarchique, mais qu'il s'était absenté parce qu'il considérait M. Massey comme "le plus tenace de tous les centralisateurs"<sup>52</sup>.

Ce dernier geste spectaculaire clôt le chapitre des interventions houdistes dans le domaine de la politique fédérale, lesquelles furent relativement peu nombreuses, mais toujours fracassantes. A l'exception de 1940, où l'opportunisme de Houde l'a incité à pencher du côté des libéraux au pouvoir, les luttes de Houde dans ce secteur ont eu un facteur commun: une opposition tenace à la politique extérieure puis intérieure du parti libéral. Ainsi, lors de la campagne de Saint-Henri, le maire de Montréal, apparaissait d'abord comme un opposant féroce à la politique participationniste de Mackenzie King; plus tard,

---

51. Le Devoir, 31 octobre 1951.

52. Le Devoir, 5 avril 1952.

en 1940, il étonnait toutefois tous les observateurs en supportant le parti au pouvoir, afin de tirer profit au maximum des contrats de guerre; il s'opposait ensuite avec éclat à la loi de l'enregistrement obligatoire, étant convaincu qu'elle préparait une conscription, avec tous les mauvais souvenirs que cette notion impliquait depuis 1917. La lutte anti-libérale que Camillien Houde a reprise après la guerre n'était certainement pas détachée d'une certaine rancune personnelle à l'égard de ceux qui avaient prolongé son internement; elle s'expliquait aussi par la conviction profonde que le Québec avait dû s'incliner dans la poursuite accrue de la guerre, au-delà des nécessités militaires, pour satisfaire un sentiment pro-britannique beaucoup plus profond chez les citoyens des autres provinces, ce qui avait permis au gouvernement fédéral d'accroître son champ d'action et ses droits fiscaux. La participation de Houde à la campagne fédérale de 1949 est peut-être également motivée par une animosité plus ou moins consciente à l'égard de Saint-Laurent qui fut tour à tour l'avocat du parti libéral provincial dans l'affaire des contestations, en 1931, l'avocat des Dominion Stores qui s'opposaient à la taxe de vente de 2% instaurée par le maire de Montréal en 1934-1935, et enfin le ministre de la Justice du gouvernement Mackenzie King, responsable des délais qui ont retardé la libération de Houde. Dans toutes ces péripéties, notons cependant que Houde ne s'est jamais lié absolument à un groupe politique, et que ses interventions ont contribué, à toute fin utile, à le ren-

dre encore plus populaire dans sa ville natale. Il est arrivé à la politique fédérale active presque accidentellement, mais il ne s'y sentait pas véritablement à l'aise; l'importance et la publicité qu'il a eues à ce niveau n'étaient peut-être dues qu'à sa popularité auprès de l'électorat montréalais.

## C O N C L U S I O N

La mort de Camillien Houde, le 11 septembre 1958, marque la fin d'une époque politique, celle des tribuns et des assemblées contradictoires; elle précède de peu la disparition d'un autre vedette québécoise, Maurice Duplessis. Vers la fin de sa carrière active, Houde avait beaucoup de difficulté à s'adapter aux méthodes modernes de diffusion, telles que la radio et la télévision, auxquelles il préférait un contact plus direct avec la foule. Il semblait même dépassé par l'évolution sociale des années '50, avec l'influence grandissante de forces nouvelles, comme des groupes étudiants plus dynamiques, des syndicalistes plus exigeants ou des intellectuels plus progressistes. Pour connaître l'importance de Camillien Houde, il faut remonter plus loin dans le temps, peut-être avant la guerre. Houde constituait alors une présence parfois décisive dans les différents événements politiques des années '30 et '40. N'oublions pas qu'il s'était présenté à 17 campagnes diverses et qu'il a été vainqueur 11 fois, une au fédéral, 3 au provincial et 7 au municipal. Il est donc possible de conclure avec André Laurendeau que "si l'on ne saurait dire que l'homme a marqué son époque, assurément il fut intimement lié à tous les événements politiques et il leur donna du piquant, de la couleur, de la verdure"<sup>1</sup>

---

1. Le Devoir, Bloc-note de A. Laurendeau, 12 septembre 1958.

Est-il possible de déterminer le sommet de cette carrière si mouvementée, si longue et si tortueuse? C'est là une question d'opinion. Ce sommet est peut-être la victoire à la mairie, au printemps de 1930, car Houde apparaissait alors comme une jeune comète invincible dans le firmament politique du Québec, après sa victoire contre Martin, celle de l'élection partielle de Sainte-Marie et celle de la Convention conservatrice de Québec; plusieurs observateurs s'entendaient pour affirmer que le régime Taschereau était alors sérieusement critiqué et que l'élection provinciale de 1931 donnerait naissance à une opposition forte et mieux structurée. Un autre sommet de la carrière houdiste est certainement la campagne de Saint-Henri, en janvier 1938, alors que Houde a osé combattre toute l'équipe ministérielle dirigée par Cardin et Rinfret et qu'il apparaissait comme le chef des nationalistes québécois qui refusaient toute participation à une guerre impérialiste. Dans l'imagination populaire, il se plaçait alors dans la lignée des Bourassa. Ce pourrait être également la victoire sans opposition de 1947, à Montréal, lorsque le maire était tellement puissant et avait tellement de relations dans les divers milieux de la métropole qu'aucun adversaire n'a osé le contester officiellement.

Quelle a été l'oeuvre politique de Camillien Houde? C'est là une question plus complexe, mais on peut esquisser des réponses, même si d'autres documents et d'autres sources pourront être consultés dans l'avenir afin de clarifier certaines questions. Au niveau fédéral, Camillien Houde a été l'un des cata-

lyseurs anti-libéraux, surtout quant à la politique de participation à des guerres extérieures; il a démontré clairement le changement graduel de la politique libérale dans ce domaine, durant les années précédant la guerre jusqu'en 1942, et ce, malgré les promesses les plus formelles répétées depuis la fin du premier conflit mondial. Après 1945, il a accusé le gouvernement fédéral de s'être servi des circonstances particulières de la guerre pour utiliser de nouveaux pouvoirs de taxation et raffermir ses pouvoirs constitutionnels: c'est alors qu'il devint l'allié inconditionnel de Duplessis, jusqu'à la fin de sa vie.

Au niveau provincial, son action s'est surtout fait sentir au début des années '30 où il a apporté momentanément une vigueur nouvelle au parti conservateur, lequel était anémique depuis la défaite de Flynn, en mai 1897. En effet, les gouvernements libéraux de Marchand, de Parent, de Gouin et de Taschereau se sont succédés sans menace sérieuse, pendant plus de trois décennies. Houde a réussi à saper les bases du régime Taschereau et a ainsi préparé la voie à des changements politiques importants, mais malheureusement pour lui, à cause de quelques erreurs de stratégie, il n'a pu rester à son poste de combat pour recueillir lui-même les fruits de ses luttes, et il a inconsciemment contribué à saborder le parti conservateur qui a été remplacé par l'Action libérale nationale et l'Union Nationale.

Enfin, au niveau municipal, nous pouvons définir au moins deux rôles essentiels joués par Camillien Houde. Durant la crise d'abord, de 1930 à 1932, puis de 1934 à 1936, le maire a servi de tampon protecteur entre un peuple de miséreux, d'assistés sociaux et parfois de révoltés d'une part, et d'autre part, la minorité privilégiée constituée d'hommes d'affaires, de banquiers et d'industriels, tous rendus prudents dans l'utilisation de leurs capitaux, à des fins de soulagement social. C'est peut-être par l'aide apporté aux gagne-petits que Houde s'est le plus rapproché du peuple dont il se réclamait. Après la guerre, les problèmes urbains prioritaires étaient d'un autre ordre: logements, circulation, investissements, pollution, loisirs ou modernisation de l'éclairage constituaient l'essentiel des préoccupations de l'administration municipale. Durant cette période, tout le travail du maire a été axé sur le progrès de la métropole du Canada, car les miséreux ne faisaient plus la queue dans l'anti-chambre du bureau de Houde. Le maire tentait le maximum pour attirer les investisseurs, pour assurer aux hommes d'affaires les avantages que pouvait offrir une grande ville en plein essor, au niveau de l'infrastructure. Les problèmes sociaux étant résorbés partiellement, les priorités du maire se sont déplacées en conséquence et il semble que le nom même de Houde soit devenu à cette époque une sorte de marque de commerce, une garantie, un symbole de progrès. Le maire était alors le meilleur publicitaire de "sa" ville.

Ce coup d'oeil synthétique sur la carrière de Houde permet de conclure à l'éparpillement, car, en effet, il a voulu s'attaquer à trop de problèmes pour pouvoir les résoudre tous: son ambition l'a même perdu à certains moments. Le parti libéral de Taschereau n'attendait-il pas que le chef de l'opposition soit à Montréal où il accomplissait son travail à la mairie, afin de passer à la vapeur les bills les plus controversés? Ce gaspillage d'énergie s'expliquait peut-être par le caractère bouillant et engagé de Houde, par ses décisions impulsives par lesquelles il mettait en marche toute sa machine électorale, souvent malgré les réticences de ses plus fidèles lieutenants; peut-être par sa soif du pouvoir, son besoin de dominer et de diriger fermement une équipe, une nécessité impérieuse d'exercer auprès de l'électorat un charisme incontestable; peut-être simplement par le fait que la politique constituait son unique gagne-pain efficace.

Si nous avons à caractériser d'un seul mot toute la carrière politique de Camillien Houde, nous choisirions le suivant: opportunisme. En effet, le "p'tit gars de Sainte-Marie" était avant tout un politicien pragmatique qui, au-delà des conflits idéologiques, servait avant tout ses propres intérêts; bien sûr qu'à certains moments il a posé des gestes courageux, mais ceux-ci s'expliquaient en bonne partie par son tempérament intempestif et sanguin, car si, dans certaines circonstances, il pouvait faire preuve de diplomatie et de tact, à d'autres mo-

ments, il ne pouvait s'empêcher d'exploser. Ce trait de caractère s'est atténué cependant avec l'âge et, surtout après la campagne fédérale de 1945, Houde s'est défendu systématiquement de faire des déclarations qui auraient pu nuire à sa sécurité politique personnelle.

Quoi qu'il en soit, Camillien Houde fut, durant les années '30, 40 et 50 une force politique importante dans la région métropolitaine. Son indépendance d'esprit l'empêcha de se mouler à un parti; son entregent lui permettait de se faire des amis partout et de connaître tout le monde; son flair politique l'incitait à se rallier à un groupe quand il jugeait le geste rentable ou essentiel. Il n'était pas aimé de tous, loin de là, mais tous le respectaient. Il fut incontestablement l'un des meilleurs tribuns populaires de son époque, un politicien habile, parfois un homme politique d'envergure qui tenta avec plus ou moins de succès, selon les cas, de s'adapter à une société en voie de profondes mutations.

## A N N E X E

Lettre remise aux journaux pour motiver la démission de la mairie, au mois d'août 1936, après l'élection provinciale qui porta Duplessis au pouvoir. Nous en soulignons les passages qui nous apparaissent les plus importants.

Source: La Patrie, 31 août 1936, pp. 3, 18 et 24.

Ma brusque démission comme maire de Montréal exige des explications. Je me dois de les fournir à la population de Montréal qui m'élisait en avril 1934, par une majorité sans précédent.

Le 17 août dernier, la province se donnait un nouveau gouvernement. Durant la campagne électorale, le chef de ce gouvernement, alors chef de l'opposition, venait à Montréal traiter en particulier des choses de Montréal. Il faisait diverses promesses pour améliorer la situation financière de la cité et pour dégrevier ses contribuables.

Au cours de son discours, à la suite d'une interpellation, il promettait d'abolir la taxe de vente, dont je m'étais fait le protagoniste à l'hôtel de ville, croyant aider à rétablir, en partie, une situation financière précaire due aux administrations précédentes. Cette déclaration était une condamnation de mon attitude comme celle de la grande majorité de mes collègues qui avaient voté pour cette mesure et dont quelques-uns sont au nombre de ses partisans et ce, au moment où la population, de bon gré, commençait à accepter ce sacrifice pour aider Montréal à supporter les dépenses de chômage et d'administration.

Je considère donc mon mandat expiré, puisque le nouveau chef du gouvernement a pris sur lui de régler la situation et que Montréal lui a donné un mandat explicite à cette fin.

Personne n'ignore, à travers la province, que mes relations avec le Premier ministre actuel sont loin d'être cordiales. Je reviens donc à l'hôtel de ville de Montréal, dans les circonstances, plus nuisible qu'utile, et je lui laisse le champ absolument libre pour abolir la taxe de vente et trouver une meilleure répartition de l'impôt, pour abolir ou diminuer ou modifier à son gré tous les impôts et taxes, et pour remettre à Montréal une part des revenus que la province perçoit à Montréal actuellement. Pour arriver à ce but, il lui faut un maire qu'il n'ait pas condamné d'avance et qui lui soit plus sympathique que je ne puis l'être.

Le nouveau chef du gouvernement ne me pardonnera pas facilement d'avoir prédit que son élection comme chef du parti conservateur signifiait la disparition de ce parti dans la province de Québec - ce qui est accompli - pas plus qu'il ne pardon-

nera de lui prédire aujourd'hui que sa victoire en s'appuyant sur l'élément nationaliste de la province de Québec, signifie, à brève échéance, la disparition de la province de Québec de la Confédération. Avant de partir cependant, je crois de mon devoir de signaler à la population quelques aspects des difficultés que le Conseil a eu à surmonter depuis que je suis ré-élu maire.

A mon arrivée à l'hôtel de ville, disette complète de fonds; déficit de sept millions à combler; dette de trente millions à rembourser aux banques; menaces des propriétaires d'évincer les chômeurs le 1er mai - à peine une semaine pour y voir - Les propriétaires n'ayant jamais reçu de loyer pour les chômeurs qu'ils hébergeaient, réclamaient le paiement des mois écoulés; près de 3 millions de dollars étaient dûs aux marchands qui avaient avancé vivres et effets aux chômeurs. Nos conseillers financiers suggéraient de rétablir les finances municipales avant de faire appel au public pour des fonds, d'abord pour obtenir un taux d'intérêt plus favorable et ensuite pour ne pas nous exposer à un refus du public de souscrire, comme la chose s'était vue précédemment.

Nous nous mîmes à la tâche immédiatement, dans un effort commun, le maire et tous ses échevins moins peut-être deux ou trois; et dans l'espace d'une année, nous parvenions à rembourser les banques, à faire diminuer le taux d'intérêt sur nos emprunts de près de 2%, à rembourser tous les marchands de près de \$3,000,000., à payer tous les loyers en retard, à payer par la suite régulièrement tous les loyers, et à rétablir le crédit de la ville sur tous les marchés du monde, en comblant un déficit d'au-delà de \$7,000,000., en un seul coup.

Jusque là, effort collectif, entrepris par un Conseil soucieux de son devoir, et courageux comme nul autre, d'où notre succès.

Aux élections fédérales de septembre 1935, quelques échevins décidèrent d'entrer dans la lutte. Ce fut le commencement des difficultés.

J'avais fourni un effort considérable jusque là, mais dans l'harmonie. Je ne pouvais continuer le même effort avec les discordes que suscita par la suite la politique.

Vinrent les élections de novembre, au provincial, alors que plusieurs de mes supporteurs pour lesquels j'avais pourtant consenti quelques sacrifices et sur lesquels j'étais en droit de compter, décidèrent malgré moi, de briguer les suffrages.

Puis, durant le mois d'août, d'autres élections provinciales m'ont définitivement démontré l'impossibilité d'empêcher Québec de s'emparer de Montréal. Autrefois, c'était l'ancien gouvernement; aujourd'hui, c'est le nouveau.

Le seul avantage d'aujourd'hui sur hier, c'est que le chef du gouvernement actuel s'est engagé à fond vis-à-vis de Montréal et que le peuple espère qu'il remplira ses promesses.

A ma dernière élection, j'avais pris comme ligne de conduite de me tenir en dehors des partis politiques. Je l'ai fait. Et si ma neutralité n'a pas été toujours des plus strictes, on n'a qu'à s'en prendre à la partisanerie farouche de certains membres du Conseil parmi mes propres supporteurs qui avaient décidé de combattre le gouvernement du temps sans tenir compte des résultats possibles de cette attitude dangereuse si le même gouvernement était réélu, chose qui arriva en novembre 1935.

Le même gouvernement, quoique affaibli, revint au pouvoir. J'affirme ici qu'une certaine hostilité s'est développée par la suite au sein de l'ancien gouvernement, vis-à-vis de Montréal, parce que quelques-uns de mes collègues avaient jugé à propos de combattre ouvertement ce gouvernement, et je déclare catégoriquement que leur attitude a exposé les chômeurs de Montréal à être privés des soins médicaux, du paiement de l'électricité et du loyer et que le fait de n'avoir pas voulu écouter mes directives de s'en tenir aux affaires de Montréal a exigé de ma part des démarches répétées à Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter les sommes nécessaires à l'augmentation des secours aux chômeurs. Non seulement l'ancien gouvernement a refusé de contribuer à l'augmentation dans la même proportion que pour le reste des secours directs, mais il a refusé, à un moment donné, d'autoriser Montréal à emprunter les sommes nécessaires pour le paiement de ses nouvelles obligations envers les chômeurs.

Comme mon départ peut avoir l'air d'une fuite et comme un journal disait, vendredi, que démission valait mieux que défaite, je m'explique.

En avril 1934, j'étais élu pour régler les affaires de Montréal malgré l'absence dans la charte de tout pouvoir pour le maire. Je croyais devoir m'en tenir à la politique municipale pour pouvoir collaborer et coopérer avec tous les gouvernements. L'on admettra facilement que lorsque j'avais le mandat de combattre, je l'ai fait avec vigueur sans réclamer quartier, sans en accorder et sans pactiser. J'interprétais mon nouveau mandat autrement, puisque le 10 avril 1934, le soir de la victoire, je prononçais les paroles suivantes:

"A tous ceux qui sont prêts à collaborer avec moi, je dirai: les adversaires d'hier sont les amis d'aujourd'hui". Et cependant j'étais combattu presque officiellement par un gouvernement auquel j'avais fait la guerre sans merci. En prononçant ces paroles en pleine lutte, je ne pouvais donc avoir devant les yeux que les intérêts des contribuables de la cité, tels que je les comprenais et tel que je l'avais promis.

J'ai depuis essayé de collaborer tant avec M. Bennett qu'avec M. M. King et Taschereau, tel qu'entendu, tel que convenu avec la population. J'ai refoulé parfois mes propres sentiments pour tenir cette ligne de conduite. On ne m'en voudra pas, j'espère, d'avoir tenu parole puisque j'en paie le prix aujourd'hui.

Je m'étais engagé à essayer de régler les questions économiques et les problèmes municipaux, Avec mon Conseil, nous avons réussi, dans une large mesure, à restaurer les finances municipales. Je n'avais pas promis de réhabiliter en même temps la race.

Cependant, depuis avril 1934, il s'est développé dans la province un sentiment d'intense nationalisme qui complique davantage la situation et qui aura sûrement des conséquences graves pour les Canadiens français, dans un avenir immédiat. Je n'ai pas donné dans ce mouvement que je trouve dangereux particulièrement à Montréal, ville cosmopolite. Ceux qui ont l'intention de me combattre sont tous de cette école, et le verdict du peuple m'indique que c'est là la tendance. Je ne représenterais donc pas dans une prochaine lutte la mentalité présente, surtout si l'élection a lieu en décembre. Ajoutez à cette raison la condamnation par le Premier ministre du système de taxation que j'ai préconisé, la situation tendue entre le nouveau Premier ministre et moi-même, l'enthousiasme des vainqueurs qui ne me pardonnent pas d'avoir collaborer avec l'ancien gouvernement, et cela serait suffisant pour rendre la lutte ardue et plus acharnée que je ne le désire pour le peuple.

Les difficultés d'ordre administratif sont suffisantes, tant à Québec qu'à Montréal, pour ne pas y ajouter sans danger des problèmes de race. On n'a qu'à examiner la tournure que prennent actuellement les événements à Québec, au lendemain même de l'élection du présent gouvernement, pour prédire que les choses ne feront que se compliquer davantage avec le temps, et voir la difficulté d'aborder en même temps des problèmes d'ordre économique et des problèmes de race.

Je réalise d'avance l'exaltation d'un élément important de la population aux prochaines élections municipales et j'avoue bien que, présentement, tout homme qui s'opposerait à cette attitude nationaliste canadienne française, même avec raisons sérieuses en faisant part de ses craintes pour l'avenir, envisagerait une défaite à peu près certaine et ne pourrait peut-être pas se faire entendre dans une réunion publique.

J'admets qu'une lutte de cette nature n'a aucun attrait pour moi. Je laisse la responsabilité de cette orientation des nôtres à ceux qui l'ont entreprise, et je ne me sens pas capable de les suivre sur ce terrain qui mène tout droit à la sécession de la province de Québec de la Confédération.

Comme les journaux m'ont trouvé d'avance diverses situations qui pourraient avoir influencé mon départ, je tiens à déclarer que je n'ai présentement aucune situation, qu'il m'en faudra chercher une immédiatement, que je pars de l'hôtel de ville plus pauvre que lorsque j'y suis entré, ce qui n'est pas peut dire, que ma situation personnelle est pire que précaire. Que je sois cru ou non, cela m'importe peu. Tout ce qui importe, c'est que j'aie pris une ville en détresse en avril 1934, et que la situation financière soit rétablie quand je quitte le poste, et qu'aucun citoyen, à ma connaissance, ait manqué d'abri ou de pain. D'ailleurs, je n'ai jamais fourni au cours de ma vie un effort comme celui consacré à ma ville depuis ma réélection.

Je remercie encore une fois mes collègues dans la mesure du concours qu'ils m'ont apporté au cours de ces deux années. Je remercie la population des nombreuses marques de confiance qu'elle m'a accordées et je regrette seulement de n'avoir pu accomplir davantage pour elle. Je n'avais fait que peu de promesses en avril 1934. Faire mon possible, en était une. Je l'ai tenue et au-delà. Je pars sans regrets, sans remords, avec la simplicité du devoir accompli. Que les prophéties des autres maintenant s'accomplissent.

I N D E X    O N O M A S T I Q U E

- A -

Aberhart, W., 86.  
 Anderson, P., 129.  
 Arcand, A., 27, 34, 72.  
 Asselin, O., 61, 70.  
 Asselin, J.O., 150.  
 Atholstan, H.-G., 61.  
 Audet, P., 14, 16.  
 Auger, N., 139.

Carroll, H.-G., 40.  
 Chaloult, R., 48, 49, 51, 76,  
 118, 121, 129, 136.  
 Charbonneau, Mgr., 95.  
 Charpentier, A., 115.  
 Churchill, W., 120, 129.  
 Cohen, J., 24, 34.  
 Coldwell, M.-J., 141.

- B -

\*Barré, L., 19, 20, 37, 45,  
 47.  
 Bégin, J.D., 51.  
 Béique, H., 38, 45.  
 Bennett, R., 18, 28, 29, 32,  
 34, 37, 75, 76, 78, 108.  
 Bercovitch, P., 24, 34.  
 Bernonville, J., 149.  
 Bertrand, B., 38.  
 Bertrand, E., 86, 118.  
 Bonnier, J.A., 108, 110, 112,  
 113.  
 Borden, R., 3, 123.  
 Bouchard, P., 51, 107, 118.  
 Bouchard, T.-D., 16, 51, 92.  
 Bourassa, H., 7, 12, 40, 123,  
 144, 154.  
 Bracken, J., 141.  
 Bray, A., 61, 108.

- C -

Cahan, C.-H., 19.  
 Cardin, A., 86, 108, 111, 114,  
 115, 121, 128, 133, 140,  
 154.

- D -

David, A., 16, 24.  
 David, C., 96.  
 Desroches, A.-A., 63.  
 Desroches, F., 19, 20.  
 Dillon, J.-H., 16, 39, 46.  
 Dorion, J., 40.  
 Drapeau, J., 130.  
 Drew, G., 140, 144, 148.  
 Drouin, O., 14, 17, 92.  
 Dugré, A., s.j. 27.  
 Dupire, L., 65, 70, 78.  
 Duplessis, M., 15, 19, 20, 29,  
 37-40, 43, 45-57, 78, 79,  
 80, 82, 86, 88-90, 92, 116,  
 118, 144, 149, 153, 155.  
 Dupuis, H., 89, 108, 122.  
 Du Tremblay, P., 75.

- E -

Edimbourg, Duc d'. , 102, 150.  
 Edmison, A., 125.  
 Elisabeth, Princesse, 102, 150.  
 Elisabeth, Reine., 89.

- F -

- F -

Fauteux, Gaspard., 29, 139, 141, 142.  
 Fauteux, Gérard., 125.  
 Flynn, E.J., 155.  
 Fournier, S., 100, 101.  
 Francoeur, J.-H., 107.  
 Francoeur, L., 40.

- G -

Gagnon, O., 45, 46.  
 Gagnon, R., 125.  
 Galipeault, A., 8, 9, 15, 16.  
 Gascon, C.-A., 86, 87, 88.  
 Gault, C.-E., 38, 41, 44, 45, 47.  
 Gauthier, J., 3, 12, 13.  
 Gauthier, Mgr., 24, 89, 121.  
 Georges VI., 89, 107.  
 Godbout, A., 47-49, 54, 118, 121.  
 Gouin, L., 155.  
 Gouin, P., 46, 115, 118, 136.  
 Grégoire, E., 47.  
 Groulx, L., 138.  
 Guertin, A., 19, 36, 44, 45, 47.

- H -

Hamel, P., 29, 47, 67, 76, 81, 136.  
 Hamel, R., 141.  
 Hanson, R.-B., 123, 124.  
 Harvey, J.-C., 132, 141.  
 Hepburn, M., 86.  
 Héroux, O., 77, 113.  
 Hitler, A., 135.  
 Holt, H., 63.

- I -

Isley, J., 128.

- J -

Jargailles, L., 125.

- K -

Kerry, M., 116.

- L -

Labelle, Y., 11.  
 Lacombe, L., 128, 134.  
 Lacroix, E., 136.  
 Lacroix, W., 117.  
 Laferté, H., 20.  
 Lambert, J., 96.  
 Lancaster, W.C., 66.  
 Langlois, E., 14, 17.  
 Lapiere, L., 16.  
 Lapointe, E., 107, 118, 120, 121, 123, 125.  
 Lapointe, S., 16.  
 LaRoque, H., 7.  
 Laurendeau, André., 114, 132, 133, 136, 137, 142, 153.  
 Laurendeau, Arthur., 76.  
 Lavergne, A., 19.  
 Lavery, S., 72.  
 Leduc, A., 16.

- M -

Macdonald, A., 128.  
 Mackenzie, I., 109.  
 Mackenzie, King, W.L., 48, 54, 107, 117, 119-121, 123, 125, 126, 130, 131, 133-135, 141, 142, 150, 151.  
 Maher, T., 37.  
 Marchand, F.G., 155.  
 Marquette, P.-E., 130.  
 Martin, M., 60, 61, 63.  
 Massé, V., 150.

Masson, E., 13, 14, 60.  
 Matthewson, A., 27, 64, 65.  
 Meighen, A., 134.  
 Mercier, H., 16.  
 Minville, E., 76.  
 Montpetit, E., 30, 60, 88.

- N -

Nicol, M., 139.

- P -

Parent, H., 122, 155.  
 Patenaude, E., 20, 134.  
 Perley, G., 107.  
 Perron, L., 9, 14-16.  
 \*Pétain, H.-P., 119.  
 Picard, G., 55.  
 Pitfield, W., 37.  
 Plante, A., 72.  
 Pouliot, J.-F., 115, 130.  
 Power, C., 107, 120.

- R -

Ralston, J.L., 128.  
 Raymond, M., 117, 131, 134,  
 136, 137, 140, 141.  
 Raynault, A., 81, 83, 86,  
 92, 93, 95, 96.  
 Renaud, C., 96.  
 Rinfret, F., 16, 34, 68, 69,  
 70-72, 108, 112-114, 154.  
 Rioux, A., 76.  
 Rochefort, C., 47, 49, 81, 83,  
 86.  
 Rogers, N., 91.  
 Rouleau, Cardinal, 24.  
 Rowell, Sirois (Rapport), 48,  
 91, 146.  
 Rumilly, R., 51, 122.

- S -

Saint-Laurent, L., 38, 39, 53,  
 54, 78, 128, 130, 145-149,  
 151.  
 Sauv , A., 6, 7, 9, 10, 12, 15,  
 18, 19, 20, 23, 28, 37.  
 Sauv , J.-P., 37, 38, 40.  
 Savignac, J.-M., 61, 74, 129.  
 S guin, G., 96.  
 Sharpe, O.E., 16.  
 Simard, J., 140.  
 Smith, M., 147.  
 Stern, H., 104.  
 Stewart, A., 149.  
 Sterling, G., 124.

- T -

Tardivel, L., 138.  
 Taschereau, A., 1, 6-8, 10, 13-17,  
 19, 28-31, 33, 34, 38, 39, 42,  
 43, 46, 76, 78, 154, 155, 157.  
 Taschereau, R., 16.  
 Therrien, J., 138.  
 Thibault, G., 54.  
 Tremblay, W., 19, 28, 61.  
 Tr panier, L., 108.  
 Tr panier, R., 49.

- V -

Vautrin, I., 29.  
 Vien, T., 86, 118.  
 Villeneuve, Cardinal, 121.